



Réserve Naturelle Nationale  
CASSE DE LA BELLE HENRIETTE

# Réserve naturelle nationale de la Casse de la Belle Henriette

## Plan de gestion 2024 – 2033

### Section B - Gestion de la réserve



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Plan de gestion 2024-2033

## Réserve Naturelle Nationale de la Casse de la Belle Henriette

### Section B – Gestion de la réserve

2023 | LPO France | SEP

#### Coordination et rédaction

Sylvain Hunault  
Camille Desjardin

#### Collaboration

Amandine Eynaudi  
Sébastien Palier  
Paul Trotignon  
Pierre Dollé



Réserve Naturelle Nationale  
CASSE DE LA BELLE HENRIETTE



Agir pour  
la biodiversité

Ligue pour la Protection des Oiseaux  
Fonderies Royales | 8-10 rue Pujos CS 90263  
17305 ROCHEFORT CEDEX



LPO France Partenaire officiel

# TABLE DES MATIERES

<b>SECTION B</b>	<b>GESTION DE LA RESERVE NATURELLE</b>	<b>5</b>
B.1	CADRE METHODOLOGIQUE GENERAL	6
B.2	LE VOLET « EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION »	7
B.2.1	Définition des objectifs à long terme	7
B.2.2	Indicateurs de suivi de l'état de conservation	13
B.3	LES OBJECTIFS DU PLAN : STRATEGIE DE GESTION A DEPLOYER	14
B.3.1	Des facteurs d'influence	14
B.3.2	...aux objectifs opérationnels	16
B.4	SYNTHESE : LE TABLEAU D'ARBORESCENCE, SQUELETTE DU PLAN DE GESTION	19
B.4.1	L'arborescence par enjeux de conservation	20
B.4.1.1.1	ENJEU I : La libre évolution des habitats naturels dans un contexte sédimentaire très dynamique et de changement climatique	20
B.4.1.1.2	ENJEU II : La lagune et les habitats dunaires de la réserve	23
B.4.1.1.3	ENJEU III : L'avifaune en période de reproduction (en particulier le Gravelot à collier interrompu et les passereaux) et en période internuptiale (en particulier les oiseaux d'eau côtiers)	28
B.4.1.1.4	ENJEU IV : Les populations d'amphibiens dunaires dans un contexte d'évolution géomorphologique et de fragmentation des habitats à l'échelle locale	31
B.4.2	Les facteurs clef de la réussite	34
B.4.2.1.1	FACTEUR CLEF DE REUSSITE I : Intégration locale de la RN et pédagogie à l'environnement	34
B.4.2.1.2	FACTEUR CLEF DE REUSSITE II : Bon fonctionnement administratif et financier de la RN	41
B.5	LES OPERATIONS ET LEUR PROGRAMMATION	44
B.5.1	Codification des opérations	44
B.5.2	Niveau de priorité	44
B.5.3	Programmation du plan de gestion	44
B.5.4	Ressources humaines et budget prévisionnel	50
B.5.5	Le registre des opérations	50
B.5.5.1	Surveillance du territoire et police de l'environnement	51
B.5.5.2	Connaissance et suivi du patrimoine naturel et des activités humaines	63
B.5.5.3	Prestation de conseils, Etudes et Ingénierie	106
B.5.5.4	Participation à la recherche	112
B.5.5.5	Création et entretien des infrastructures	114
B.5.5.6	Intervention sur le patrimoine naturel	124
B.5.5.7	Prestation d'accueil, d'animation et de sensibilisation	138
B.5.5.8	Création de supports de communication et de pédagogie	143
B.5.5.9	Management et soutien : suivi administratif et gestion du personnel	149
B.6	LE TABLEAU DE BORD : GRILLE PREVISIONNELLE D'INTERPRETATION DES RESULTATS DES INDICATEURS	175

B.6.1 ENJEU I : La libre évolution des habitats naturels dans un contexte sédimentaire très dynamique et de changement climatique.....	175
B.6.2 ENJEU II : La lagune et les habitats dunaires de la réserve.....	177
B.6.3 ENJEU III : L'avifaune en période de reproduction (en particulier le Gravelot à collier interrompu et les passereaux) et en période internuptiale (en particulier les oiseaux d'eau côtiers) .....	180
B.6.4 ENJEU IV : Les populations d'amphibiens dunaires dans un contexte d'évolution géomorphologique et de fragmentation des habitats à l'échelle locale.....	183
B.6.5 FACTEUR CLEF DE REUSSITE I : Intégration locale de la RN et pédagogie à l'environnement.....	185
B.6.6 FACTEUR CLEF DE REUSSITE II : Bon fonctionnement administratif et financier de la RN .....	189
<b>TABLE DES FIGURES .....</b>	<b>192</b>
<b>TABLE DES TABLEAUX .....</b>	<b>193</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>194</b>

# SECTION B

## GESTION DE LA RESERVE NATURELLE



## B.1 CADRE METHODOLOGIQUE GENERAL

La nouvelle méthodologie d'élaboration des plans de gestion des espaces protégés, développée par les Réserves Naturelles de France est disponible en ligne (<http://ct88.espaces-naturels.fr/guide-delaboration-des-plans-de-gestion>). Elle intègre progressivement la démarche de « tableau de bord » de l'ancienne Agence des Aires Marines Protégées (maintenant OFB) qui vise à renseigner l'efficacité des espaces protégés marins en développant des dispositifs de suivi intersites et des indicateurs d'état de conservation harmonisés. La mise en œuvre des tableaux de bord individuels doit contribuer, d'une part à l'amélioration de l'efficacité de la gestion locale, et d'autre part à l'évaluation du réseau. L'objectif de l'articulation avec les documents de gestion est de créer des liens entre la planification des actions et l'évaluation de l'efficacité du site protégé.

L'articulation du plan de gestion et du tableau de bord se fait selon le schéma ci-dessous :

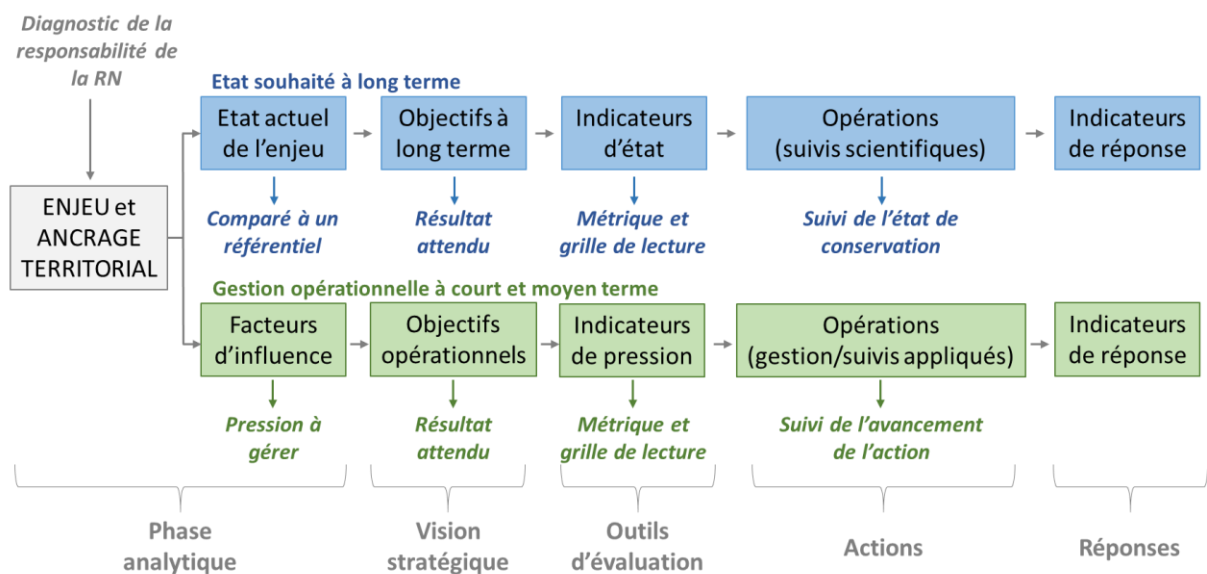


Figure 1 : Schéma logique de la nouvelle méthodologie d'élaboration des plans de gestion de réserves naturelles (inspiré de Douard et Fiers, 2015 et Bernard, 2018)

Comme dans le plan de gestion précédent, à partir du diagnostic du site et de ses enjeux, des objectifs à long terme (OLT) sont formulés.

L'arborescence se décompose ensuite en deux voies parallèles aboutissant :

- Au suivi et à l'évaluation de l'état de conservation du site, c'est le tableau de bord ;
- Au suivi et à l'évaluation de la gestion opérationnelle.

Cette nouvelle démarche permet une évaluation des résultats de la gestion en matière d'état de conservation du patrimoine naturel, et ce au regard des enjeux du site et de la responsabilité du gestionnaire. Cette évaluation passe par le développement d'indicateurs de suivi qui constituent le cœur du tableau de bord. Ils permettent d'alerter le gestionnaire et ses partenaires sur l'état de conservation des habitats et des espèces, et d'adapter la gestion en conséquence. En ce sens, le tableau de bord du site protégé constitue un outil d'aide à la gestion. À terme, il simplifiera également la communication des résultats de la gestion et contribuera à une meilleure visibilité de l'efficacité de l'ensemble du réseau des aires protégées.



## B.2 LE VOLET « EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION »

---

### B.2.1 Définition des objectifs à long terme

Les objectifs à long terme (OLT) définissent l'état ou le fonctionnement idéal des enjeux souhaité par le gestionnaire. Pour être en capacité d'évaluer la progression vers l'état souhaité, des niveaux d'exigence associés à l'OLT seront définis pour préciser qualitativement et quantitativement ce que l'on veut atteindre à long terme. De plus, des Facteurs Clés de Réussite sont également définis, ce sont des éléments déterminants pour la réussite de la mise en œuvre du plan de gestion, et ils constituent également des OLT.

Ainsi, quatre OLT découlant directement des enjeux de la réserve naturelle ont été définis :

**ENJEU I : La libre évolution des habitats naturels dans un contexte sédimentaire très dynamique et de changement climatique**

**OLT I : Accompagner la libre évolution des habitats naturels**

**ENJEU II : La lagune et les habitats dunaires de la réserve**

**OLT II : Maintenir le bon état écologique des habitats lagunaires et dunaires**

**OLT II.a : Maintenir le bon état écologique de l'habitat « lagune » et de ses habitats biocénotiques**

**OLT II.b : Maintenir le bon état écologique des habitats dunaires**

**ENJEU III : L'avifaune en période de reproduction (en particulier le Gravelot à collier interrompu et les passereaux) et en période internuptiale (en particulier les oiseaux d'eau côtiers)**

**OLT III : Maintenir les effectifs d'oiseaux nicheurs (notamment pour le Gravelot à collier interrompu et les passereaux) en période de reproduction et d'oiseaux d'eau côtiers en période internuptiale**

**OLT III.a : Maintenir les effectifs d'oiseaux nicheurs en période de reproduction (Gravelot à collier interrompu et passereaux)**

**OLT III.b : Maintenir les effectifs d'oiseaux d'eau côtiers en période internuptiale**

**ENJEU IV : Les populations d'amphibiens dans un contexte d'évolutions géomorphologiques et de fragmentation des habitats à l'échelle locale**

**OLT IV : Préserver les populations d'amphibiens à enjeux dans un contexte d'évolutions géomorphologiques et de fragmentation des habitats à l'échelle locale**

**OLT IV.a : Préserver les effectifs de Pélobate cultripède et de Crapaud calamite**

**OLT IV.b : Préserver les habitats indispensables à la réalisation complète du cycle de vie des amphibiens dunaires**

Deux Facteurs Clés de Réussite transversaux viennent compléter ces OLT :

**FCR I : Intégration locale de la RN et pédagogie à l'environnement**

**OLT V. Améliorer l'intégration locale de la RN : son identification comme un acteur du territoire, la connaissance et le respect de ses enjeux de conservation par les usagers et acteurs**

**FCR II : Bon fonctionnement administratif et financier de la RN**

**OLT VI. Assurer le fonctionnement optimal de la RN pour ses missions de préservation, d'acquisition de connaissances et de sensibilisation du public**



### OLT I : Accompagner la libre évolution des habitats naturels

ETAT ACTUEL DE L'ENJEU	OBJECTIF A LONG TERME	NIVEAUX D'EXIGENCE
Depuis la reconnexion naturelle de la lagune à l'océan en 2014, les habitats naturels évoluent librement dans le périmètre de la réserve. La surface des habitats varie tous les ans au gré de la dynamique sédimentaire.	<b>I. Accompagner la libre évolution des habitats naturels</b>	L'habitat « lagune » évolue de manière cohérente avec les évolutions sédimentaires
		Les habitats dunaires évoluent de manière cohérente avec les évolutions sédimentaires

### OLT II : Maintenir le bon état écologique des habitats lagunaires et dunaires

ETAT ACTUEL DE L'ENJEU	OBJECTIF A LONG TERME	NIVEAUX D'EXIGENCE
<p>L'état de conservation de la lagune est considéré comme bon à très bon et en progression positive.</p> <p>L'état de conservation de la zone intertidale est considéré comme bon et en progression positive.</p> <p>L'état de conservation des systèmes dunaires est considéré comme étant moyen à bon. La très forte dynamique hydro-sédimentaire s'accompagne de secteurs en érosion mais aussi de nombreux secteurs et d'importantes surfaces en accrétion et reconstruction naturelle (en accentuation ces dernières années).</p>	<b>II.a : Maintenir le bon état écologique de l'habitat "lagune" et de ses habitats biocénotiques</b>	Le bon état écologique de l'habitat "lagune" se maintient ou s'améliore
		Le bon état écologique des prés-salés se maintient ou s'améliore
		Le bon état écologique des habitats sédimentaires intertidaux se maintient ou s'améliore
	<b>II.b : Maintenir le bon état écologique des habitats dunaires</b>	Le bon état écologique des habitats dunaires se maintient ou s'améliore

**OLT III : Maintenir les effectifs d'oiseaux nicheurs (notamment pour le Gravelot à collier interrompu et les passereaux) en période de reproduction et d'oiseaux d'eau côtiers en période internuptiale**

ETAT ACTUEL DE L'ENJEU	OBJECTIF A LONG TERME	NIVEAUX D'EXIGENCE
<p>Le nombre de couples de Gravelot à collier interrompu est en augmentation depuis 2017, principalement en lien avec les efforts de surveillance, de sensibilisation et de canalisation du public mais aussi bien sûr, avec la dynamique d'évolution naturelle des habitats (progression des hauts de plage et des bancs de sable).</p> <p>Le nombre de cantons de passereaux nicheurs fluctue selon les années.</p> <p>Les populations d'oiseaux d'eau ont évolué et sont en augmentation depuis la reconnexion de la lagune à l'océan. La RN représente une zone de gagnage et de repos pour ces espèces, notamment lors de l'hivernage.</p>	<p><b>III.a : Maintenir les effectifs d'oiseaux nicheurs en période de reproduction (Gravelot à collier interrompu et passereaux)</b></p>	<p>Les effectifs nicheurs de Gravelot à collier interrompu se maintiennent en cohérence avec l'évolution des habitats favorables</p>
		<p>Le nombre de cantons des populations de passereaux paludicoles nicheurs se maintient en cohérence avec l'évolution des habitats favorables</p>
		<p>Le nombre de cantons des populations de passereaux dunaires nicheurs se maintient en cohérence avec l'évolution des habitats favorables</p>
	<p><b>III.b : Maintenir les effectifs d'oiseaux d'eau côtiers en période internuptiale</b></p>	<p>Tendance significativement stable des effectifs d'oiseaux d'eau côtiers en hivernage</p>
		<p>Tendance significativement stable des effectifs d'oiseaux d'eau côtiers en migration pré-nuptiale</p>
		<p>Tendance significativement stable des effectifs d'oiseaux d'eau côtiers en migration post-nuptiale</p>

**OLT IV : Préserver les populations d'amphibiens dunaires dans un contexte d'évolution géomorphologique et de fragmentation des habitats**

ETAT ACTUEL DE L'ENJEU	OBJECTIF A LONG TERME	NIVEAUX D'EXIGENCE
<p>Les eaux saumâtres de la lagune étaient largement utilisées par l'espèce depuis la déconnexion artificielle de celle-ci en 1972. Mais depuis la reconnexion de la lagune à l'océan, la capacité d'accueil du site pour les amphibiens a fortement diminuée.</p> <p>Les zones de reproduction se limitent désormais à quelques mares arrières-dunaires. Les périodes d'assèchement des mares, constatées ces dernières années et liées aux faibles précipitations, questionnent sur la pérennité des espèces d'amphibiens <i>in situ</i>. Cependant, les multiples milieux dunaires en cours de reformation naturelle peuvent constituer des zones attractives pour ces espèces.</p>	<p><b>IV a : Préserver les effectifs de Pélobate cultripède et de Crapaud calamite</b></p>	<p>Tendance significativement stable de la reproduction du Pélobate cultripède et du Crapaud calamite dans les mares dunaires</p>
	<p><b>IV b : Préserver et restaurer les habitats indispensables à la réalisation complète du cycle de vie des amphibiens dunaires</b></p>	<p>Tendance significativement stable des effectifs de Pélobate cultripède et de Crapaud calamite</p> <p>La surface de mares dunaires favorables à la reproduction des amphibiens est maintenue et augmentée</p>

**FCR I : Poursuivre l'intégration locale de la RN : son identification comme un acteur du territoire, la connaissance et le respect de ses enjeux et objectifs de conservation par les usagers et acteurs**

ETAT ACTUEL DE L'ENJEU	OBJECTIF A LONG TERME	NIVEAUX D'EXIGENCE
<p>La RN, ses richesses et ses enjeux de conservation ne sont que partiellement connus des acteurs locaux, mais le travail de gestion et l'utilité de la RN sont très bien reconnus (Maréchal, 2021).</p>	<p><b>V. Poursuivre l'intégration locale de la RN : son identification comme un acteur du territoire, la connaissance et le respect de ses enjeux et objectifs de conservation par les usagers et acteurs</b></p>	<p>Les acteurs du territoire connaissent la RNN et ses enjeux</p>
		<p>La RN est identifiée et reconnue comme un espace et un acteur à part entière du territoire</p>
		<p>Le grand public connaît la réserve et ses enjeux et objectifs de conservation</p>

**FCR II : Assurer le fonctionnement optimal de la RN pour ses missions de préservation, d'acquisition de connaissances et de sensibilisation du public**

ETAT ACTUEL DE L'ENJEU	OBJECTIF A LONG TERME	NIVEAUX D'EXIGENCE
<p>Le fonctionnement administratif et financier de la réserve est optimal et permet au gestionnaire de mener à bien ses missions de préservation, d'acquisition de connaissances et de sensibilisation du public</p>	<p><b>VI. Assurer le fonctionnement optimal de la RN pour ses missions de préservation, d'acquisition de connaissances et de sensibilisation du public</b></p>	<p>La gouvernance de la réserve est optimale et conforme à la convention de gestion</p>

## B.2.2 Indicateurs de suivi de l'état de conservation

Pour mesurer la progression vers le résultat attendu, il est nécessaire d'identifier des indicateurs de suivi, construits à partir de métriques. Pour renseigner ces métriques, un certain nombre de suivis scientifiques doivent être déployés.

Depuis les OLT jusqu'aux suivis de l'état de conservation, le gestionnaire réfléchit sur les ambitions de la réserve naturelle en matière de conservation du patrimoine naturel. Il identifie les suivis qui vont permettre de renseigner les indicateurs d'état de conservation. Ces indicateurs constitueront à l'avenir le tableau de bord de la réserve naturelle, nécessaires pour l'évaluation des objectifs concernant l'atteinte ou non de l'état de conservation idéal souhaité (voir partie « tableau de bord »).

## B.3 LES OBJECTIFS DU PLAN : STRATEGIE DE GESTION A DEPLOYER

### B.3.1 Des facteurs d'influence...

Le tableau ci-dessous recense les différents facteurs pouvant influencer positivement ou négativement l'atteinte des objectifs à long terme. Certains sont d'origine naturelle (ex. hausse du niveau marin), d'autres sont d'origine anthropique (ex. dérangement).

Tableau 1 : Liste des facteurs pouvant influencer l'atteinte des objectifs à long terme

Facteurs d'influence		Pressions / Opportunités
<b>Facteurs anthropiques</b>	Tourisme balnéaire et usages locaux	Dégradation de la végétation
		Dommages physiques sur les milieux dunaires et lagunaires (piétinement, circulation en dehors des zones ouvertes au public)
		Dérangement de la faune et notamment l'avifaune en période de reproduction ou sur les zones de repos et d'alimentation (circulation en dehors des zones ouvertes au public, Chiens...)
	Artificialisation du littoral : Projet de défense contre la mer	Perte et / ou changement d'habitats
		Dérangement de la faune et de la flore
		Limitation de l'évolution naturelle des habitats en zone arrière littorale (coastal squeeze)
		Limitation des dynamiques hydro-sédimentaires naturelles
	Artificialisation du littoral : Aménagements vétustes et de canalisation du public	Perte de connectivité
		Contrainte de la libre évolution
	Activité de pêche de loisirs et de cueillette	Dégradation de la qualité des milieux marins et côtiers (déchets, structures dangereuses type ancienne passerelle etc.)
		Extraction - mortalité d'espèce (cueillette, pêche)
		Dérangement de l'avifaune
	Anciennes plantations d'espèces exogènes	Diminution des ressources
		Disparition d'habitats hébergeant des espèces patrimoniales
Activité cynégétique	Fermeture des milieux dunaires par la strate arbustive	
	Prélèvement d'espèces	
Usages non autorisés	Dérangement de l'avifaune	
	Dégradations des habitats naturels et de la flore	
Pollutions par les activités socio-économiques périphériques et la fréquentation	Dérangement de la faune	
	Dégradation des habitats naturels (caractéristiques abiotiques)	
	Apports de déchets marins ou terrestres	
Urbanisation des espaces périphériques de la réserve	Fragmentation des habitats	
	Manque de connectivité entre la réserve et les milieux naturels périphériques	
	Difficulté d'entretien de corridors écologiques fonctionnels	
<b>Facteurs « naturels »</b>	Dynamique hydro-sédimentaire	Changement des conditions physiques des habitats naturels (substrats, salinité, niveau d'eau, etc.)
		Elévation du niveau de l'océan
	Changement climatique	Evènements météorologiques extrêmes
		Modification de la dynamique hydro-sédimentaire
		Augmentation de la température
	Espèces exotiques envahissantes	Disparition d'espèces patrimoniales (perte de diversité)
		Changement voir perte des habitats naturels
	Concurrence interspécifique	

Facteurs d'influence		Pressions / Opportunités
		Colonisation des habitats naturels
	Prédation	Réduction de la réussite de la reproduction du Gravelot à collier interrompu (nombre de jeune observé faible)
	Dynamique naturelle de re-végétalisation	Diminution des surfaces favorables à la reproduction des amphibiens sur la réserve (notamment du Pélobate cultripède)
<b>Facteurs de connaissance</b>	Lacunes de connaissance	Absence de données précises sur la météorologie locale
		Actualiser les connaissances sur les cortèges d'espèces faunistiques et floristiques des habitats de la réserve
		Lacunes de connaissances précises des zones d'alimentation et de reposoir des oiseaux d'eau
		Lacunes de connaissances sur la prédation des œufs / jeunes de Gravelot à collier interrompu
		Lacunes de connaissances de la biologie du Pélobate (capacité de déplacement, préférences écologiques, philopatry des mares, etc.)
		Lacunes de connaissances des zones de fréquentation des populations de Pélobate cultripède et de Crapaud calamite depuis les changements géomorphologiques récents survenus depuis 2016
		Contribution aux réseaux de suivi de l'avifaune
<b>Facteurs liés à l'intégration de la réserve</b>	Communication	Lacunes de connaissances des enjeux, activités de suivis et finalités de la réserve par les usagers
	Pédagogie à l'environnement	Pas de projet pédagogique formalisé
		Lacune d'outils de sensibilisation (autre que plaquettes / site internet et panneau de sensibilisation)
		Mauvaise connaissance des animations par le grand public
		Faible implication des usagers locaux
	Propriétaires multiples sur la RN (ONF, privés, Etat, communes)	Superposition de compétences sur le territoire de la RN
	Perception de la RN par les acteurs locaux	Identification incomplète de la réserve comme un acteur du territoire (rôles, missions, responsabilités, etc.)
	Contexte politique et socio-économique	L'activité socio-économique de nombreux acteurs ne prend pas en compte les enjeux liés à la biodiversité de la réserve
	Tourisme balnéaire et usagers locaux	Certains usages touristiques, sportifs ou culturels impactent les enjeux et objectifs de gestion fixés par le gestionnaire
		La réglementation de la réserve n'est pas toujours respectée par les usagers
Limites de la réserve	Les limites de la réserve ne sont pas bien identifiées par les acteurs, et notamment en mer	
Lien avec le monde de la recherche	Mise en cohérence des actions (programmes nationaux, protocoles communs, etc.)	
Réseaux de gestionnaires (LPO, OFB, PNR, PNM, ONF, etc.)	Mise en cohérence des actions (programmes nationaux, protocoles communs, etc.)	
Lien avec le monde académique	Formation de futurs professionnels de la protection de la nature	
<b>Facteurs liés au fonctionnement et à la gouvernance de la réserve</b>	Centralisation des protocoles	Nécessité de création d'un document rassemblant tous les protocoles terrains (existants mais non centralisés)
	Démarches administratives et financières Management du personnel	Activités chronophages
		Mise à jour et développement des compétences
	Matériel de l'équipe de gestion	Mise à jour et développement du matériel
	Gestion et analyse des données	Optimisation de l'organisation de la BDD
		Manque d'analyse approfondie des données et de bilans sur les activités
Accumulation de données		



### B.3.2 ...aux objectifs opérationnels

À partir des facteurs d'influence précédemment identifiés, des objectifs valables sur la durée du plan de gestion et visant un résultat concret à court ou moyen terme sont fixés : ce sont les objectifs du plan ou objectifs opérationnels.

Tableau 2 : Déclinaison des objectifs à long terme en objectifs opérationnels

Objectifs à long terme	Objectifs Opérationnels
<b>ENJEU I : La libre évolution des habitats naturels dans un contexte sédimentaire très dynamique et de changement climatique</b>	
<b>I. Accompagner la libre évolution des habitats naturels dans un contexte géomorphologique très dynamique et de changement climatique</b>	I.1 Poursuivre l'acquisition de connaissances sur la dynamique géomorphologique littorale pour être en mesure d'adapter efficacement les objectifs de gestion de la réserve
	I.2 Etablir des scénarios d'évolution de la réserve au regard des projections du GIEC à l'échelle locale
	I.3 Mise en œuvre d'un suivi régulier de la météorologie locale
	I.4 Anticiper et organiser l'installation et le retrait des aménagements vétustes et de canalisation du public
<b>ENJEU II : La lagune et les habitats dunaires de la réserve</b>	
<b>II. Maintenir le bon état écologique des habitats lagunaires et dunaires</b>	II.1 Réduire les dommages physiques sur les habitats
	II.2 Supprimer les prélèvements d'espèces dans la lagune et les milieux dunaires
	II.3 Assurer la pérennité du gisement de Coques commune sur l'estran
	II.4 Accompagner les projets d'aménagements pour garantir la bonne prise en compte des enjeux de préservation des espèces, habitats et fonctionnalités de la RN afin de réduire au maximum les atteintes sur la biodiversité
	II.5 Réduire et surveiller le développement des espèces exotiques envahissantes et adapter les mesures de gestion pour une meilleure régulation
	II.6 Réduire la fermeture des milieux dunaires pour garantir la préservation des espèces et habitats à enjeux de préservation (dunes grises, amphibiens, flore, entomofaune)
	II.7 Limiter les pollutions sur la RN
	II.8 Approfondir et mettre à jour les connaissances sur les espèces de la lagune et des milieux dunaires

Objectifs à long terme	Objectifs Opérationnels
<b>ENJEU III : L'avifaune en période de reproduction (en particulier le Gravelot à collier interrompu et les passereaux) et en période internuptiale (en particulier les oiseaux d'eau côtiers)</b>	
<b>III. Maintenir les effectifs d'oiseaux nicheurs (notamment pour le Gravelot à collier interrompu et les passereaux) en période de reproduction et d'oiseaux d'eau côtiers en période internuptiale</b>	III.1 Réduire les dérangements de l'avifaune liés aux activités de loisirs
	III.2 Maintenir l'activité cynégétique en adéquation avec les objectifs de conservation de la réserve
	III.3 Approfondir les connaissances sur l'avifaune migratrice et nicheuse de la réserve
	III.4 Améliorer les connaissances sur la prédation du Gravelot à collier interrompu en période de reproduction
	III.5 Favoriser la réussite de la reproduction du Gravelot à collier interrompu en mettant en place des mesures de protection expérimentales
<b>ENJEU IV : Les populations d'amphibiens dunaires dans un contexte d'évolution géomorphologique et de fragmentation des habitats à l'échelle locale</b>	
<b>IV. Préserver les populations d'amphibiens dunaires dans un contexte d'évolution géomorphologique et de fragmentation des habitats</b>	IV.1 Développer les connaissances sur les populations de Pélobate cultripède et de Crapaud calamite (biologie, aire de répartition, etc.)
	IV.2 Augmenter le nombre de mares favorables à la reproduction du Pélobate cultripède et du Crapaud calamite
	IV.3 Accompagner les projets d'aménagements <i>in situ</i> pour une meilleure conservation des populations de Pélobate cultripède et de Crapaud calamite
	IV.4 Contribuer à garantir la conservation à long terme des populations de Pélobate cultripède et de Crapaud calamite à l'échelle locale
<b>FACTEUR CLE DE REUSSITE I : Intégration locale de la RN et pédagogie à l'environnement</b>	
<b>V. Poursuivre l'intégration locale de la RN : son identification comme un acteur du territoire, la connaissance et le respect de ses enjeux et objectifs de conservation par les usagers et acteurs</b>	V.1 Valoriser la réserve à travers le développement de la communication et de la pédagogie à l'environnement pour le grand public et les acteurs
	V.2 Améliorer les outils pédagogiques de la réserve pour la sensibilisation des usagers et acteurs
	V.3 Poursuivre les partenariats développés avec les communes, les services de l'Etat, les structures d'accueil des touristes, les associations locales, etc. pour une meilleure prise en compte de la réserve et de ses enjeux de conservation
	V.4 Adapter les activités touristiques, culturelles, sportives et de loisirs aux enjeux et objectifs de la réserve
	V.5 Assurer le respect de la réglementation
	V.6 Améliorer l'identification du périmètre de la réserve pour les usagers et acteurs

Objectifs à long terme	Objectifs Opérationnels
	V.7 Valoriser les pratiques de gestion entre espaces protégés pour une mise en cohérence des actions et une optimisation des moyens (objectifs communs, protocoles, etc.)
	V.8 S'impliquer dans la formation des futurs professionnels de la gestion et de la protection de la nature
<b>FACTEUR CLE DE REUSSITE II : Bon fonctionnement administratif et financier de la RN</b>	
<b>VI. Assurer le fonctionnement optimal de la RN pour ses missions de préservation, d'acquisition de connaissances et de sensibilisation du public</b>	V.1 Doter la réserve d'un Vade mecum
	V.2 Assurer la gestion administrative et financière de la réserve
	V.3 Assurer le complément, la maintenance et le remplacement du matériel et des locaux de la réserve
	V.4 Structurer, standardiser et analyser les données brutes issues des missions sur le terrain afin d'évaluer l'efficacité et la pertinence des suivis et d'adapter les protocoles et les mesures de gestion en conséquence

Pour chaque objectif opérationnel, des résultats attendus sont formulés, les opérations de gestion identifiées permettront de s'en rapprocher.

Pour mesurer la progression vers l'objectif opérationnel, il est défini, en fonction des résultats attendus, un ou plusieurs indicateurs de pression et de réalisation qui seront renseignés grâce aux opérations réalisées. Ils correspondent aux données à recueillir pour évaluer la progression vers l'objectif et suivre l'évolution des pressions.

## **B.4 SYNTHÈSE : LE TABLEAU D'ARBORESCENCE, SQUELETTE DU PLAN DE GESTION**

Les tableaux présentés dans les pages suivantes rassemblent pour chaque enjeu et objectif à long terme :

- **Le volet « évaluation de l'état de conservation », présenté dans la partie haute des tableaux, avec :**
  - Les niveaux d'exigence pour atteindre l'OLT ;
  - Les indicateurs d'état de conservation (progression vers l'OLT) ;
  - Les dispositifs de suivi permettant de renseigner les indicateurs ;
  - Les codes des fiches opérations correspondant.

La plupart des indicateurs de suivi de l'état de conservation et leurs métriques seront précisés au cours du plan de gestion.

- **Le volet « gestion opérationnelle », décrit dans la partie inférieure des tableaux, avec :**
  - Les facteurs d'influence et pressions / opportunités ;
  - Les objectifs opérationnels et leurs résultats attendus ;
  - Les opérations de gestion à mettre en œuvre ;
  - Les indicateurs de gestion (progression vers les objectifs du plan) ;
  - La référence aux fiches opérations correspondantes.

Les opérations sont regroupées en 9 grands types :

- **SP** : Surveillance du territoire et police de l'environnement
- **CS** : Connaissance et suivi du patrimoine naturel et des activités humaines
- **EI** : Prestation de conseils, Etudes et Ingénierie
- **PR** : Participation à la recherche
- **CI** : Création et entretien des infrastructures
- **IP** : Intervention sur le patrimoine naturel
- **PA** : Prestation d'accueil, d'animation et de sensibilisation
- **CC** : Création de supports de communication et de pédagogie
- **MS** : Management et soutien (suivi administratif et gestion du personnel)

A noter que ce tableau d'arborescence est plutôt à destination du gestionnaire, les enjeux précédemment déterminés y sont détaillés jusqu'à l'opération de gestion. Ce document représente la base sur laquelle s'appuiera le gestionnaire pour sa gestion sur toute la durée du plan.

Le détail des opérations sera présenté dans les parties suivantes (B.5).

### B.4.1 L'arborescence par enjeux de conservation

*B.4.1.1 ENJEU 1 : La libre évolution des habitats naturels dans un contexte sédimentaire très dynamique et de changement climatique*

Objectifs à long terme (OLT)	Niveau d'exigence	Indicateurs d'état	Métriques	Dispositifs de suivi à long terme (opérations de suivi)			Réalisation de gestion
				Code	Opérations	Priorité	
<b>I. Accompagner la libre évolution des habitats naturels</b>	L'habitat "lagune" évolue de manière cohérente avec les évolutions sédimentaires	Variation surfacique interannuelle de la lagune (habitat géomorphologique)	Surfaces (ha)	CS1	Cartographie des habitats	1	Réalisation des cartographies des habitats en fonction de la programmation (fait oui / non / partiel - pourquoi)
	Les habitats dunaires évoluent de manière cohérente avec les évolutions sédimentaires	Variation surfacique interannuelle des habitats dunaires	Surfaces (ha)				

Facteurs d'influence	Pressions	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Opérations de gestion			Réalisation de gestion
					Code	Opérations	Priorité	
Facteurs d'influence sur lesquels le gestionnaire a une <b>emprise directe</b>								
Facteurs d'influence sur lesquels le gestionnaire a une <b>emprise indirecte</b>								
Artificialisation du littoral : Projet de défense contre la mer	Limitation de l'évolution naturelle des habitats en zone arrière littorale (coastal squeeze)	<b>I.1 Poursuivre l'acquisition de connaissances sur la dynamique géomorphologique littorale pour être en mesure d'adapter efficacement les objectifs de gestion de la réserve</b>	L'évolution du trait de côte est connue	Suivi de l'évolution du trait de côte	<b>CS2</b>	Suivi du trait de côte	1	Suivis annuels du trait de côte réalisés par drone
	Limitation des dynamiques hydro-sédimentaires naturelles							
	Perte de connectivité							
Dynamique hydro-sédimentaire	Changement des conditions physiques des habitats naturels (substrats, salinité, niveau d'eau, etc.)		Les volumes de sables dunaires et leurs évolutions sont connus	Suivi de l'évolution des volumes de sable des systèmes dunaires	<b>CS5</b>	Suivi photographique de la réserve	2	Suivis photos annuels réalisés
					<b>CS3</b>	Suivi de l'état de conservation des habitats dunaires (MNHN)	1	Modélisation 3D des volumes de sables dunaires
Changement climatique	Elévation du niveau de l'océan	<b>I.2 Etablir des scénarios d'évolution de la réserve au regard des projections du GIEC à l'échelle locale</b>	Des scénarios d'évolution et une stratégie d'action sont produits			Mettre en œuvre des partenariats avec des scientifiques pour développer des scénarios et la stratégie d'action du gestionnaire concernant le changement climatique	2	Nombre d'études réalisées sur la réserve
	Evènements météorologiques extrêmes							
	Modification de la dynamique hydro-sédimentaire							

Facteurs d'influence	Pressions	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Opérations de gestion			Réalisation de gestion
					Code	Opérations	Priorité	
Facteurs d'influence sur lesquels le gestionnaire a une <b>emprise directe</b>								
Facteurs d'influence sur lesquels le gestionnaire a une <b>emprise indirecte</b>								
Lacunes de connaissance	Absence de données précises sur la météorologie locale	<b>I.3 Mise en œuvre d'un suivi régulier de la météorologie locale</b>	Un programme de suivi de la météorologie locale est développé	Suivi de la météorologie locale	<b>CS23</b>	Suivi de la météorologie locale	1	Acquisition et installation de la station
Artificialisation du littoral : Aménagements vétustes et de canalisation du public	Contrainte de la libre évolution Dégradation de la qualité des milieux marins et côtiers (déchets, structures dangereuses type ancienne passerelle etc.)	<b>I.4 Anticiper et organiser l'installation et le retrait des aménagements vétustes et de canalisation du public</b>	Les aménagements vétustes sont retirés	Retrait des aménagements voués à disparaître	<b>CI4</b>	Retrait des aménagements vétustes ou voués à disparaître	3	Réalisation
					<b>MS2</b>	Assurer des relations régulières avec les organismes territoriaux, les collectivités locales, les propriétaires, les acteurs locaux et les usagers	1	Nombre d'échanges, de réunions, de contributions
Tourisme balnéaire et usagers locaux	Dommages physiques sur les milieux dunaires		Les aménagements de canalisation du public s'adaptent à l'évolution géomorphologique des habitats naturels et ne gênent pas les dynamiques hydro-sédimentaires naturelles	Fonctionnalité des aménagements de canalisation	<b>CI1</b>	Installation et entretien d'aménagements de canalisation du public à des fins de protection des habitats et des espèces	1	Réalisation de l'action selon les besoins et la programmation



B.4.1.2 ENJEU II : La lagune et les habitats dunaires de la réserve

Objectifs à long terme (OLT)	Sous-Objectifs à long terme	Niveau d'exigence	Indicateurs d'état	Métriques	Dispositifs de suivi à long terme (opérations de suivi)			Réalisation de gestion
					Code	Opérations	Priorité	
II. Maintenir le bon état écologique des habitats lagunaires et dunaires	II.a Maintenir le bon état écologique de l'habitat "lagune" et de ses habitats biocénétiques	Le bon état écologique de l'habitat "lagune" se maintient ou s'améliore	Qualification du bon état écologique	Niveau de l'état de conservation selon surface, structure et fonctions, altérations	CS4	Suivi de l'état de conservation de l'habitat "lagune" (MNHN)	1	Réalisation de l'action selon la programmation (fait oui / non / partielle - pourquoi)
		Le bon état écologique des prés-salés se maintient ou s'améliore	Qualification du BEE des prés-salés atlantiques	Selon les travaux nationaux pour la préfiguration de la qualification du BEE des prés-salés atlantiques (RNNBH site test)	CS6	Suivi du bon état écologique des prés-salés (OFB)	1	Réalisation de la cartographie des habitats terrestres
		Le bon état écologique des habitats sédimentaires intertidaux se maintient ou s'améliore	Qualification du BEE des habitats sédimentaires intertidaux en cours de calibrage (DCE - DCSMM - RNF)	Selon les résultats des travaux nationaux du projet CoEHCO et des protocoles RNF / DCE à venir	CS7	Suivi du bon état écologique des habitats sédimentaires intertidaux (macrofaune benthique) (CoEHCO)	1	Réalisation des suivis benthos
	II.b Maintenir le bon état écologique des habitats dunaires	Le bon état écologique des habitats dunaires se maintient ou s'améliore	Qualification du bon état écologique	Niveau de l'état de conservation selon surface, structure et fonctions, altérations	CS5	Suivi de l'état de conservation des habitats dunaires (MNHN)	1	Réalisation de l'action selon la programmation (fait oui / non / partielle - pourquoi)

Facteurs d'influence	Pressions	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Opérations de gestion			Réalisation de gestion
					Code	Opérations	Priorité	
Facteurs d'influence sur lesquels le gestionnaire a une <b>emprise directe</b>								
Facteurs d'influence sur lesquels le gestionnaire a une <b>emprise indirecte</b>								
Tourisme balnéaire et usagers locaux	Dégradation de la végétation Dommages physiques sur les milieux dunaires et lagunaires (piétinement, circulation de véhicules)	<b>II.1 Réduire les dommages physiques sur les habitats</b>	Aucune infraction constatée concernant la circulation irrégulière de personnes et de véhicules	Evolution des infractions relatives à la dégradation des habitats : circulation irrégulière de personnes, prélèvement de végétaux et circulation de véhicules motorisés	SP1	Surveillance du territoire et police de l'environnement	1	Nombre de missions de surveillance
			Conformément au décret de création de la réserve, les modalités de pratique des activités professionnelles, sportives, culturelles et de loisirs sont définies dans la fiche action correspondante afin de réduire les atteintes sur les habitats	Rédaction de la fiche réglementaire	SP7	Compléments réglementaires du plan de gestion au décret de création de la réserve	1	Rédaction de la fiche
			Le public est canalisé afin d'éviter les atteintes sur les habitats biocénotiques	Fonctionnalité des infrastructures de canalisation	CI1	Installation et entretien d'aménagements de canalisation du public à des fins de protection des habitats et des espèces	1	Réalisation de l'opération
Activité de pêche de loisirs et de cueillette	Extraction - mortalité d'espèce (cueillette, pêche)	<b>II.2 Supprimer les prélèvements d'espèces dans la lagune et les milieux dunaires</b>	Aucune infraction constatée concernant le prélèvement d'espèces dans la lagune et les milieux dunaires	Evolution des infractions relatives au prélèvement d'espèces : cueillette et pêche	SP1	Surveillance du territoire et police de l'environnement	1	Nombre de missions de surveillance
		<b>II.3 Assurer la pérennité du gisement de Coques commune sur l'estran</b>	Les prélèvements de Coques communes par la pêche à pied de loisir, sur les secteurs autorisés, n'affectent pas le seuil de densité minimum de reproducteurs	Modélisation du seuil minimum de reproducteurs	CS12	Suivi stationnel des populations de Coques commune ( <i>Cerastoderma edule</i> )	1	Réalisation des suivis sur les Coques selon la programmation

Facteurs d'influence	Pressions	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Opérations de gestion			Réalisation de gestion
					Code	Opérations	Priorité	
Facteurs d'influence sur lesquels le gestionnaire a une <b>emprise directe</b>								
Facteurs d'influence sur lesquels le gestionnaire a une <b>emprise indirecte</b>								
Artificialisation du littoral (Projets de défense contre la mer)	Perte et / ou changement d'habitats	<b>II.4 Accompagner les projets d'aménagements pour garantir la bonne prise en compte des enjeux de préservation des espèces, habitats et fonctionnalités de la RN afin de réduire au maximum les atteintes sur la biodiversité</b>	La bonne prise en compte de l'expertise du gestionnaire garantie que les projets d'aménagement ont un minimum d'effets sur les habitats, espèces et fonctions à enjeux de préservation	Intégration des préconisations du gestionnaire par le porteur de projet	<b>MS13</b>	Rôle d'expertise du gestionnaire sur les interventions ayant lieu dans la réserve	1	Nombre de réunions
Espèces exotiques envahissantes	Disparition d'espèces patrimoniales (perte de diversité)  Changement voir perte des habitats naturels  Concurrence interspécifique  Colonisation des habitats naturels	<b>II.5 Réduire et surveiller le développement des espèces exotiques envahissantes et adapter les mesures de gestion pour une meilleure régulation</b>	Le développement des espèces exotiques envahissantes sur la réserve est réduit	Suivi et régulation des EEE	<b>EI4</b>	Définition d'une stratégie d'éradication adaptée à chaque espèce exotique envahissante	2	Nombre de stratégies définies
					<b>CS21</b>	Suivi des espèces exotiques envahissantes	2	Réalisation des suivis EEE
					<b>IP1</b>	Destruction et / ou régulation des espèces exotiques envahissantes végétales	1	Réalisation des actions de régulation
					<b>PA4</b>	Organiser l'accueil de groupes dans le cadre de la mise en œuvre des opérations de gestion	2	Nombre de groupes encadré EEE
	<b>IP2</b>				Destruction et / ou régulation des espèces exotiques envahissantes animales (sangliers, moustiques)	1	Nombre de mesures prises	
		Sensibiliser les propriétaires en périphérie de la RN aux EEE	Sensibilisation des propriétaires	<b>MS14</b>	Communication et échanges avec les propriétaires	2	Nombre de rencontres	

Facteurs d'influence	Pressions	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Opérations de gestion			Réalisation de gestion
					Code	Opérations	Priorité	
Facteurs d'influence sur lesquels le gestionnaire a une <b>emprise directe</b>								
Facteurs d'influence sur lesquels le gestionnaire a une <b>emprise indirecte</b>								
Anciennes plantations d'espèces exogènes	Disparition d'habitats hébergeant des espèces patrimoniales  Fermeture des milieux dunaires par la strate arbustive	<b>II.6 Réduire la fermeture des milieux dunaires pour garantir la préservation des espèces et habitats à enjeux de préservation (dunes grises, amphibiens, flore, entomofaune)</b>	Arrêter la fermeture du milieu dunaire dans les secteurs priorités par le gestionnaire pour favoriser les espèces patrimoniales (orchidées, amphibiens, avifaune, entomofaune, etc.)	Surfaces de milieux dunaires artificiellement boisés restaurés	<b>IP4</b>	Limitation de l'avancée des fourrés, buissons et boisements en milieu dunaire	2	Nombre d'actions menées
Pollution par les activités socio-économiques périphériques et fréquentation	Dégradation des habitats naturels (paramètres abiotiques)  Apports de déchets marins ou terrestres	<b>II.7 Limiter les pollutions sur la RN</b>	La quantité de macro-déchets est limitée sur la réserve	Evolution des déchets recensés sur la RN	<b>IP5</b>	Ramassages des déchets sur les habitats	3	Nombre d'actions menées
					<b>PA4</b>	Organiser l'accueil de groupes dans le cadre de la mise en œuvre des opérations de gestion	2	
Lacunes de connaissance	Cortèges faunistiques et floristiques des habitats de la réserve	<b>II.8 Approfondir et mettre à jour les connaissances sur les espèces de la lagune et des milieux dunaires</b>	Le gestionnaire améliore ses connaissances sur la faune et la flore	Nouveaux taxon étudiés	<b>CS27</b>	Inventaire permanent : amélioration de la connaissance sur la faune et la flore	2	Réalisation
			L'ichtyofaune fréquentant la lagune et l'estran est mieux connue	Réalisation	<b>CS13</b>	Inventaire et suivi de l'ichtyofaune de la réserve	1	Réalisation de l'inventaire
			L'entomofaune et l'arachnofaune de la RN est mieux connue	Réalisation	<b>CS20</b>	Inventaire de l'entomofaune et de l'arachnofaune	2	Réalisation des inventaires
			La répartition des esp. végétales patrimoniales sur la RN est connue et surveillée	Evolution de la répartition de la flore patrimoniale sur la RN	<b>CS18</b>	Inventaire et cartographie de la flore patrimoniale de la réserve	1	Réalisation de l'inventaire

Facteurs d'influence	Pressions	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Opérations de gestion			Réalisation de gestion
					Code	Opérations	Priorité	
Facteurs d'influence sur lesquels le gestionnaire a une <b>emprise directe</b>								
Facteurs d'influence sur lesquels le gestionnaire a une <b>emprise indirecte</b>								
			Les espèces de reptiles fréquentant la réserve sont connues	Réalisation	<b>CS26</b>	Inventaire des reptiles de la réserve	2	Réalisation de l'inventaire
			Les espèces de chiroptères fréquentant la réserve sont connues	Réalisation	<b>CS19</b>	Inventaire des chiroptères de la réserve	3	Réalisation de l'inventaire

B.4.1.3 ENJEU III : L'avifaune en période de reproduction (en particulier le Gravelot à collier interrompu et les passereaux) et en période internuptiale (en particulier les oiseaux d'eau côtiers)

Objectifs à long terme (OLT)	Sous-Objectifs à long terme	Niveau d'exigence	Indicateurs d'état	Métriques	Dispositifs de suivi à long terme (opérations de suivi)			Réalisation de gestion
					Code	Opérations	Priorité	
III. Maintenir les effectifs d'oiseaux nicheurs (notamment pour le Gravelot à collier interrompu et les passereaux) en période de reproduction et d'oiseaux d'eau côtiers en période internuptiale	III.a Maintenir les effectifs d'oiseaux nicheurs en période de reproduction (Gravelot à collier interrompu et passereaux)	Les effectifs nicheurs de Gravelot à collier interrompu se maintiennent en cohérence avec l'évolution des habitats favorables	Estimation du nombre de couples cantonnés	Nombre de nids avec pontes Nombre de nids observés en simultané Nombre de jeunes observés Analyse cartographique de l'aire de répartition	CS14	Suivi de la nidification du Gravelot à collier interrompu ( <i>Charadrius alexandrinus</i> )	1	Réalisation des suivis GCI
		Le nombre de cantons des populations de passereaux paludicoles nicheurs se maintient en cohérence avec l'évolution des habitats favorables	Estimation du nombre de couples cantonnés (selon code atlas nicheur)	Nombre de couples cantonnés Analyse cartographique de l'aire de répartition				
		Le nombre de cantons des populations de passereaux dunaires nicheurs se maintient en cohérence avec l'évolution des habitats favorables						
	III.b Maintenir les effectifs d'oiseaux d'eau côtiers en période internuptiale	Tendance significativement stable des effectifs d'oiseaux d'eau côtiers en hivernage	Effectifs maximum cumulés en période internuptiale	Effectif maximum cumulé en hivernage	CS8	Comptage décadaire des oiseaux de la réserve	1	Réalisation des suivis décennaux des oiseaux d'eau
		Tendance significativement stable des effectifs d'oiseaux d'eau côtiers en migration pré-nuptiale		Effectif maximum cumulé en pré-nuptial				
		Tendance significativement stable des effectifs d'oiseaux d'eau côtiers en migration postnuptiale		Effectif maximum cumulé en post-nuptial				

Facteurs d'influence	Pressions	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Opérations de gestion			Réalisation de gestion
					Code	Opérations	Priorité	
Facteurs d'influence sur lesquels le gestionnaire a une <b>emprise directe</b>								
Facteurs d'influence sur lesquels le gestionnaire a une <b>emprise indirecte</b>								
Tourisme balnéaire et usagers locaux  Activités de pêche à pied de loisirs	Dérangement (reproduction, repos, alimentation)  Diminution des ressources	<b>III.1 Réduire les dérangements de l'avifaune liés aux activités de loisirs</b>	Le dérangement de l'avifaune par les usages est réduit	Evolution du dérangement dans la réserve	CS22	Suivi de la fréquentation et des usages sur la réserve	1	Réalisation du suivi
					SP1	Surveillance du territoire et police de l'environnement	1	Nombre de missions de surveillance
					MS20	Compléter l'équipe de gestion en période estivale par le recrutement d'écogardes	1	Nombre d'écogardes recrutés
					CC4	Création d'équipements personnalisés de communication et sensibilisation	3	Nombre de supports
					SP2	Adaptation des modalités d'exercice des activités culturelles, sportives et de loisirs selon les enjeux de conservation et les évolutions du milieu	1	Nombre de réponses apportées aux usages
					SP7	Compléments réglementaires du plan de gestion au décret de création de la réserve	1	Ajustement de la réglementation
			Le public est canalisé afin d'éviter les atteintes sur l'avifaune	Fonctionnalité des infrastructures de canalisation	CI1	Installation et entretien d'aménagements de canalisation du public à des fins de protection des habitats et des espèces	1	Réalisation de l'opération
Activité cynégétique	Prélèvement d'espèces  Dérangement de l'avifaune	<b>III.2 Maintenir l'activité cynégétique en adéquation avec les objectifs de conservation de la réserve</b>	Les modalités d'exercice de la chasse prennent en compte les objectifs de conservation	Evolution de la pression de chasse	SP3	Adaptation des conditions d'exercice de la chasse, concertée avec le partenaire de gestion, en fonction des enjeux de conservation et des évolutions du milieu	1	Nombre de réunions du groupe de travail "chasse"



Facteurs d'influence	Pressions	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Opérations de gestion			Réalisation de gestion
					Code	Opérations	Priorité	
Facteurs d'influence sur lesquels le gestionnaire a une <b>emprise directe</b>								
Facteurs d'influence sur lesquels le gestionnaire a une <b>emprise indirecte</b>								
Niveau de connaissance	Contribution aux réseaux de suivi de l'avifaune	<b>III.3 Approfondir les connaissances sur l'avifaune migratrice et nicheuse de la réserve</b>	La réserve contribue aux comptages locaux, nationaux et internationaux sur l'avifaune	Réalisation	<b>CS11</b>	Participation aux comptages nationaux des oiseaux (STOC-EPS, Wetland)	1	Réalisation de l'action (oui / non / partielle)
	Lacunes de connaissances des zones d'alimentation et de reposoir des oiseaux d'eau		Les zones d'alimentation et de reposoir des oiseaux d'eau sont mieux connues	Evolution des surfaces et localisation	<b>CS9</b>	Etude et suivi des zones d'alimentation et de repos des oiseaux d'eau	1	Réalisation des suivis
	Lacunes de connaissances sur la prédation des œufs / jeunes de Gravelot à collier interrompu	<b>III.4 Améliorer les connaissances sur la prédation du Gravelot à collier interrompu en période de reproduction</b>	La prédation sur les nids de Gravelot à collier interrompu est mieux connue	Evolution de la prédation	<b>CS15</b>	Suivi de la prédation par piégeage photographique lors de la reproduction du Gravelot à collier interrompu	1	Nombre de caméras posées
Prédation	Réduction de la réussite de la reproduction (nombre de jeune observé faible)	<b>III.5 Favoriser la réussite de la reproduction du Gravelot à collier interrompu en mettant en place des mesures de protection expérimentales</b>	Tendance significativement à la baisse des échecs de reproduction du Gravelot à collier interrompu	Réussite de la reproduction	<b>IP6</b>	Mise en place de mesures de protection pour la réussite de la nidification du Gravelot à collier interrompu	1	Nombre de dispositifs mis en place
					<b>MS17</b>	Harmoniser les actions de conservation et de suivis avec les gestionnaires, partenaires techniques et les propriétaires des espaces périphériques	1	Nombre de réunions / concertations avec partenaires
					<b>SP7</b>	Compléments réglementaires du plan de gestion au décret de création de la réserve	1	Ajustement de la réglementation

B.4.1.4 ENJEU IV : Les populations d'amphibiens dunaires dans un contexte d'évolution géomorphologique et de fragmentation des habitats à l'échelle locale

Objectifs à long terme (OLT)	Sous-Objectifs à long terme	Niveau d'exigence	Indicateurs d'état	Métriques	Dispositifs de suivi à long terme (opérations de suivi)			Réalisation de gestion
					Code	Opérations	Priorité	
IV. Préserver les populations d'amphibiens dunaires dans un contexte d'évolution géomorphologique et de fragmentation des habitats	IV.a Préserver les effectifs de Pélobate cultripède et de Crapaud calamite	Tendance significativement stable de la reproduction du Pélobate cultripède et du Crapaud calamite dans les mares dunaires	Evolution du nombre de mares utilisées pour la reproduction	Nombre de mares	CS16	Suivi de la reproduction des amphibiens : Amphicapt (RNF)	1	Réalisation du suivi Amphicapt
		Tendance significativement stable des effectifs de Pélobate cultripède et de Crapaud calamite	Evolution interannuelle des effectifs	Nombre d'individus observés Nombre total d'individu tagué Taux de recapture des individus transpondés	CS17	Suivi de la population de Pélobate cultripède ( <i>Pelobates cultripedes</i> ) et de Crapaud calamite ( <i>Epidalea calamita</i> )	1	Réalisation des suivis
	IV.b Préserver et restaurer les habitats indispensables à la réalisation complète du cycle de vie des amphibiens dunaires	La surface de mares dunaires favorables à la reproduction des amphibiens est maintenue	Evolution de la surface des dépressions humides intra-dunales (2190-5)	Surface (ha)	CS1	Cartographie des habitats	1	Réalisation de la cartographie des habitats naturels selon la programmation

Facteurs d'influence	Pressions	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Opérations de gestion			Réalisation de gestion
					Code	Opérations	Priorité	
Facteurs d'influence sur lesquels le gestionnaire a une <b>emprise directe</b>								
Facteurs d'influence sur lesquels le gestionnaire a une <b>emprise indirecte</b>								
Niveau de connaissance	Méconnaissance de la biologie du Pélobate (capacité de déplacement, préférences écologiques, philopatrie des mares)	<b>IV.1 Développer les connaissances sur les populations de Pélobate cultripède et de Crapaud calamite (biologie, aire de répartition, etc.)</b>	Les connaissances sur la biologie du Pélobate cultripède sont approfondies afin de mettre en place des mesures de gestion adaptées pour la conservation de l'espèce	Structure démographique des populations par transpondage (appréciation qualitative)	<b>CS17</b>	Suivi de la population de Pélobate cultripède ( <i>Pelobates cultripedes</i> ) et de Crapaud calamite ( <i>Epidalea calamita</i> )	1	Réalisation des prospections
	Méconnaissance des zones de fréquentation des populations de Pélobate cultripède et de Crapaud calamite depuis les changements géomorphologiques récents survenus depuis 2016		Les milieux dunaires en phase de reconstruction et recolonisés par le Pélobate cultripède et le Crapaud calamite sont identifiés	Maillage des milieux favorables de la réserve			1	Réalisation des prospections
Dynamique naturelle de re-végétalisation	Diminution des surfaces favorables à la reproduction des amphibiens sur la réserve (notamment du Pélobate cultripède)	<b>IV.2 Augmenter le nombre de mares favorables à la reproduction du Pélobate cultripède et du Crapaud calamite</b>	Tendance significativement à la hausse du nombre de mares favorables à la reproduction du Pélobate cultripède	Création et / ou restauration de mares dunaires sur la réserve	<b>IP3</b>	Création et restauration de mares favorables à la reproduction des amphibiens et de l'entomofaune	1	Réalisation de l'action

Artificialisation du littoral : Projet de défense contre la mer	Perte et / ou changement d'habitats  Dérangement de la faune et flore	<b>IV.3 Accompagner les projets d'aménagements <i>in situ</i> pour une meilleure conservation des populations de Pélobate cultripède et de Crapaud calamite</b>	La bonne prise en compte de l'expertise du gestionnaire garantie que les projets d'aménagement ont un minimum d'effets sur les populations d'amphibiens dunaires	Intégration des préconisations du gestionnaire par le porteur de projet	<b>MS13</b>	Rôle d'expertise du gestionnaire sur les interventions ayant lieu dans la réserve	1	Nombre de réunions
Urbanisation des espaces périphériques de la réserve	Fragmentation des habitats  Manque de connectivité entre la réserve et les milieux naturels périphériques	<b>IV.4 Contribuer à garantir la conservation à long terme des populations de Pélobate cultripède et de Crapaud calamite à l'échelle locale</b>	Articulation des objectifs et des actions de la réserve sur les amphibiens avec les gestionnaires, partenaires techniques et propriétaires, es espaces périphériques	Nombre d'objectifs relatifs aux populations d'amphibiens repris dans d'autres documents de gestion / planification à l'échelle locale	<b>MS17</b>	Harmoniser les actions de conservation et de suivis avec les gestionnaires, partenaires techniques et les propriétaires des espaces périphériques	1	Nombre de réunions et d'actions communes menées
	Difficulté d'entretien de corridors écologiques fonctionnels		Au moins un corridor écologique fonctionnel est mis en place entre la RNNBH et les sites périphériques afin de soutenir les populations d'amphibiens au niveau local	Nombre de corridors écologiques fonctionnels	<b>IP7</b>	Mise en place de corridors écologiques favorables au Pélobate cultripède	1	Nombre de réunions / actions menées
Changement climatique	Elévation du niveau de l'océan  Augmentation de la température  Evènements météorologiques extrêmes	<b>IV.4 Contribuer à garantir la conservation à long terme des populations de Pélobate cultripède et de Crapaud calamite à l'échelle locale</b>	La gestion d'au moins cinq parcelles favorables au Pélobate cultripède et au Crapaud calamite est acquise en dehors de la RN pour favoriser sa conservation et font l'objet de création / restauration de mares	Acquisition de parcelles <i>ex situ</i> , restauration et mise en gestion	<b>MS16</b>	Accompagnement des acquisitions foncières et délégation de la gestion en faveur du Pélobate cultripède	2	Nombre de démarches réalisées
					<b>IP3</b>	Création et restauration de mares favorables à la reproduction des amphibiens et de l'entomofaune	1	
					<b>MS14</b>	Communication et échanges avec les propriétaires	2	Nombre de réunions

## B.4.2 Les facteurs clef de la réussite

### B.4.2.1 FACTEUR CLEF DE REUSSITE I : Intégration locale de la RN et pédagogie à l'environnement

Objectifs à long terme	Niveau d'exigence	Indicateurs d'état	Métriques	Dispositifs de suivi à long terme (opérations de suivi)			Réalisation de gestion
				Code	Opérations	Priorité	
<b>V. Poursuivre l'intégration locale de la RN : son identification comme un acteur du territoire, la connaissance et le respect de ses enjeux et objectifs de conservation par les usagers et acteurs</b>	Les acteurs du territoire connaissent la RNN et ses enjeux	Niveau de connaissance de la RN par les acteurs (DAT)	Finalités Actions Animations connues Gestionnaire connu Périmètre Réglementation connue Espèces emblématiques Habitats et fonctionnalité Outils de communication Contact Supports d'information	<b>CS24</b>	Suivi de l'ancrage territorial de la réserve par le renouvellement de l'étude DAT acteurs	2	Réalisation de l'étude DAT acteur
	La RN est identifiée et reconnue comme un espace et un acteur à part entière du territoire	Niveau d'intérêt	Fréquence des visites Animations Réglementation acceptée Importance Efficacité Gestion Gestionnaire Plus-values territoire Plus-values perso Contraintes				

			Evolution du ressenti				
		Niveau d'implication (interaction de la réserve acteurs - usagers)	Liens				
			Nature des liens				
			Participation aux animations				
			Ecoute				
			Echanges				
			Evolution des échanges				
	Profils cognitifs des acteurs	Taux de profils fédérés / environnementaux (%)					
	Le grand public connaît la réserve et ses enjeux et objectifs de conservation	Niveau de connaissance du grand public (locaux et usagers estivants, etc.)	A déterminer selon la construction de la fiche enquête	<b>CS25</b>	Elaboration d'une fiche d'enquête grand public et réalisation de l'enquête terrain (DAT grand public)	2	Réalisation de l'étude DAT grand public

Facteurs d'influence	Pressions	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Opérations de gestion			Réalisation de gestion	
					Code	Opérations	Priorité		
Facteurs d'influence sur lesquels le gestionnaire a une <b>emprise directe</b>									
Facteurs d'influence sur lesquels le gestionnaire a une <b>emprise indirecte</b>									
Communication	Méconnaissance des enjeux, activités de suivis et finalités de la réserve par les usagers	<b>V.1 Valoriser la réserve à travers le développement de la communication et de la pédagogie à l'environnement pour le grand public et les acteurs</b>	Le gestionnaire communique et sensibilise sur ses actions, les richesses naturelles de la réserve et ses enjeux de conservation	Evolution de la communication de la RN	MS7	Entretien et mettre à jour le site internet de la réserve	2	Réalisation des actions	
					MS21	Valoriser les actions et finalités de la réserve sur les réseaux sociaux	2		
					MS11	Assurer la promotion et la valorisation de la réserve	1		
					CC3	Créer et renouveler des supports d'informations sur les enjeux et finalités de la réserve pour les acteurs et le grand public	1		
Pédagogie à l'environnement	Pas de projet pédagogique bien défini  Méconnaissance des animations par le grand public  Faible implication des usagers locaux  Lacune d'outils de sensibilisation		Evolution des animations	La RN rédige et met en œuvre son projet pédagogique	Réalisation de l'action	MS15	Mise en œuvre de la convention tripartite	2	Nombre d'animations organisées
						PA2	Animations grand public	1	
						PA3	Animations à destination de l'enseignement primaire et secondaire	2	
						PA5	Participation aux événements locaux et nationaux pour la promotion de la réserve et la sensibilisation du public	1	Nombre d'événements impliquant la RN
		PA4	Organiser l'accueil de groupes dans le cadre de la mise en œuvre des opérations de gestion	2	Nombre d'événements organisés				
					EI5	Rédaction et mise en œuvre d'un projet pédagogique de la réserve	1	Réalisation de l'action	

Facteurs d'influence	Pressions	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Opérations de gestion			Réalisation de gestion
					Code	Opérations	Priorité	
Facteurs d'influence sur lesquels le gestionnaire a une <b>emprise directe</b>								
Facteurs d'influence sur lesquels le gestionnaire a une <b>emprise indirecte</b>								
		<b>V.2 Améliorer les outils pédagogiques de la réserve pour la sensibilisation des usagers et acteurs</b>	Le gestionnaire met en place du contenu et des outils de sensibilisation à destination du grand public et des acteurs	Création de contenus et mise en place d'outils de sensibilisation	CC1	Elaboration d'un plan de gestion vulgarisé	2	Réalisation des actions
					CC2	Entretien et renouvellement du plan de valorisation écotouristique	1	
					CC3	Créer et renouveler des supports d'informations sur les enjeux et finalités de la réserve pour les acteurs et le grand public	1	Création des contenus
					CC4	Création d'équipements personnalisés de communication et sensibilisation	3	
					CC5	Accompagner les collectivités (OT etc.) dans la création de contenus de sensibilisation concernant la réserve	2	Nombre de partenariat avec les collectivités
Propriétaires multiples sur la RN (ONF, privés, Etat, communes)	Superposition de compétences sur le territoire de la RN	<b>V.3 Poursuivre les partenariats développés avec les communes, les services de l'Etat, les structures d'accueil des touristes, les associations locales, etc. pour une meilleure prise en compte de la RN et de ses enjeux de conservation par les acteurs</b>	Les actions mises en place par le gestionnaire se font en coordination avec les différents acteurs du territoire	Coopération entre la RN et les acteurs	PA1	Animations, conférences à destination de l'enseignement supérieur, des collectivités territoriales, des services de l'Etat, des professionnels du tourisme et des associations locales	1	Nombre de réunions et rencontres
					MS2	Assurer des relations régulières avec les organismes territoriaux, les collectivités locales, les propriétaires, les acteurs locaux et les usagers	1	
					MS12	Collaboration permanente avec les services de l'Etat, le gestionnaire associé, et le partenaire de gestion	1	
					MS11	Assurer la promotion et la valorisation de la réserve	1	
Perception de la RN par les acteurs locaux	Identification incomplète de la réserve comme un acteur du territoire (rôles, missions, responsabilités, etc.)				MS8	Assurer l'intégration locale de la réserve et la comptabilité des politiques locales de développement du territoire	1	



Facteurs d'influence	Pressions	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Opérations de gestion			Réalisation de gestion
					Code	Opérations	Priorité	
Facteurs d'influence sur lesquels le gestionnaire a une <b>emprise directe</b>								
Facteurs d'influence sur lesquels le gestionnaire a une <b>emprise indirecte</b>								
Contexte politique et socio-économique	L'activité socio-économique de nombreux acteurs ne prend pas en compte les enjeux liés à la biodiversité de la réserve		La RN accompagne les acteurs socio-économiques locaux, et notamment du tourisme, dans la prise en compte des enjeux et objectifs de conservation		<b>MS18</b>	Accompagner les acteurs socio-économiques pour une prise en compte des enjeux de la réserve	2	Nombre d'acteurs socio-économiques rencontrés
Tourisme balnéaire et usagers locaux	Certains usages touristiques, sportifs ou culturels impactent les enjeux et objectifs de gestion fixés par le gestionnaire	<b>V.4 Adapter les activités touristiques, culturelles, sportives et de loisirs aux enjeux et objectifs de la réserve</b>	L'impact des usages liés au tourisme et aux activités sportives, culturelles et de loisirs sur la RN est réduit	Fonctionnalité des aménagements de canalisation et de signalisation	<b>CI1</b>	Installation et entretien d'aménagements de canalisation du public à des fins de protection des habitats et des espèces	1	Réalisation des actions
					<b>CI2</b>	Panneautage et balisage réglementaire terrestre	1	
				Evolution des usages	<b>CS22</b>	Suivi de la fréquentation et des usages sur la réserve	1	
					<b>CI5</b>	Sécurisation et amélioration des conditions d'utilisation des espaces ouverts au public	1	
					<b>SP2</b>	Adaptation des modalités d'exercice des activités culturelles, sportives et de loisirs selon les enjeux de conservation et les évolutions du milieu	1	
					<b>SP7</b>	Compléments réglementaires du plan de gestion au décret de création de la réserve	1	
	La réglementation de la réserve n'est pas toujours respectée par les usagers	<b>V.5 Assurer le respect de la réglementation</b>	La réglementation est respectée et les infractions constatées sur la RN sont limitées	Evolution des infractions constatées	<b>SP1</b>	Surveillance du territoire et police de l'environnement	1	Nombre de missions de surveillance
					<b>SP5</b>	Suivi des infractions	2	

Facteurs d'influence	Pressions	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Opérations de gestion			Réalisation de gestion
					Code	Opérations	Priorité	
Facteurs d'influence sur lesquels le gestionnaire a une <b>emprise directe</b>								
Facteurs d'influence sur lesquels le gestionnaire a une <b>emprise indirecte</b>								
					SP4	Information des propriétaires fonciers sur la réglementation en vigueur sur la réserve	2	
					SP6	Suivi des procédures engagées	1	
				Moyens dédiés à la surveillance	MS20	Compléter l'équipe de gestion en période estivale par le recrutement d'écogardes	1	Nombre de jours de surveillance / agent
					SP1	Surveillance du territoire et police de l'environnement	1	
				Taux de complétude des aménagements de signalisation réglementaire	CI2	Panneautage et balisage réglementaire terrestre	1	Réalisation de l'action
Limites de la réserve	Les limites de la réserve ne sont pas bien identifiées par les acteurs et usagers, et notamment en mer	<b>V.6 Améliorer l'identification du périmètre de la réserve pour les usagers et acteurs</b>	Les limites de la réserve et les espaces ouverts au public sont identifiables et connus des usagers et acteurs		CI3	Balisage de la partie marine de la réserve	1	
Lien avec le monde de la recherche	Mise en cohérence des actions (programmes nationaux, protocoles communs, harmonisation des actions de gestions, etc.)	<b>V.7 Valoriser les pratiques de gestion entre espaces protégés pour une mise en cohérence des actions et une optimisation des moyens (objectifs</b>	La RN s'implique dans des programmes de recherche et de gestion nationaux	Nombre de programmes nationaux impliquant la RN (protocoles, etc.)	CS4	Suivi de l'état de conservation de l'habitat "lagune" (MNHN)	1	Réalisation des suivis
					CS5	Suivi de l'état de conservation des habitats dunaires (MNHN)	1	
					CS6	Suivi du bon état écologique des prés-salés (OFB)	1	
					CS7	Suivi du bon état écologique des habitats sédimentaires intertidaux (macrofaune benthique) (CoEHCO)	1	

Facteurs d'influence	Pressions	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Opérations de gestion			Réalisation de gestion
					Code	Opérations	Priorité	
Facteurs d'influence sur lesquels le gestionnaire a une <b>emprise directe</b>								
Facteurs d'influence sur lesquels le gestionnaire a une <b>emprise indirecte</b>								
		communs, protocoles, etc.)			CS11	Participation aux comptages nationaux des oiseaux (STOC-EPS, Wetland)	1	
					CS16	Suivi de la reproduction des amphibiens : Amphicapt (RNF)	1	
					CS17	Suivi de la population de Pélobate cultripède ( <i>Pelobates cultripedes</i> ) et de Crapaud calamite ( <i>Epidalea calamita</i> )	1	
Réseaux de gestionnaires (LPO, OFB, PNR, PNM, ONF, etc.)			Une gestion concertée et bénéfique à l'ensemble du réseau d'acteurs de la protection de la nature est mise en place	Implication du gestionnaire dans le réseau d'acteurs de protection de la nature	MS10	Participer activement aux réseaux d'acteurs de la protection de la nature et aux événements d'importance pour les objectifs de gestion	2	Nombre de réunions et de contributions
					MS22	Mutualisation des modes de gestion et des moyens inter-réserve LPO	2	Nombre d'interactions inter-réserve LPO
Lien avec le monde académique	Formation de futurs professionnels de la protection de la nature	V.8 S'impliquer dans la formation des futurs professionnels de la gestion et de la protection de la nature	La réserve s'implique dans la formation d'étudiants et de jeunes diplômés dans le secteur de l'environnement / protection de la nature	Evolution du nombre d'étudiants ou de jeunes diplômés accueillis	MS1	Assurer le recrutement, l'encadrement et une formation de qualité au personnel de la réserve, bénévoles, étudiants, stagiaires et services civiques	1	Réalisation de l'action
					PA4	Organiser l'accueil de groupes dans le cadre de la mise en œuvre des opérations de gestion	2	

B.4.2.2 FACTEUR CLEF DE REUSSITE II : Bon fonctionnement administratif et financier de la RN

Objectifs à long terme	Niveau d'exigence	Indicateurs d'état	Métriques	Dispositifs de suivi à long terme (opérations de suivi)			Réalisation de gestion
				Code	Opérations	Priorité	
VI. Assurer le fonctionnement optimal de la RN pour ses missions de préservation, d'acquisition de connaissances et de sensibilisation du public	La gouvernance de la RN est optimale et conforme à la convention de gestion	La réserve a un plan de gestion, il est mis en œuvre et évalué conformément aux préconisations de la méthode CT88	Appréciation qualitative	EI1	Rédiger les rapports d'activités, d'évaluation et le nouveau plan de gestion	1	Réalisation de l'action
		La réserve possède un comité consultatif de gestion qui se réunit une fois par an	Appréciation qualitative	MS5	Réunir le Comité consultatif et le Conseil scientifique	1	
		La réserve possède un conseil scientifique qui se réunit une fois par an	Appréciation qualitative				

Facteurs d'influence	Pressions	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Opérations de gestion			Réalisation de gestion
					Code	Opérations	Priorité	
Centralisation des protocoles	Nécessité de création d'un document rassemblant tous les protocoles terrains	<b>VI.1 Doter la réserve d'un Vade mecum</b>	Le Vade mecum de la réserve est rédigé et validé par le conseil scientifique	Réalisation de l'action	<b>EI3</b>	Réalisation d'un Vade mecum des suivis biologiques et des renseignements sur les indicateurs et métriques associés	1	Réalisation de l'action
Démarches administratives et financières Management du personnel	Activités chronophages Mise à jour et développement des compétences	<b>VI.2 Assurer la gestion administrative et financière de la RN</b>	La gestion administrative et financière de la RN est organisée et planifiée	Respect de l'équilibre budgétaire	<b>MS4</b>	Gérer la comptabilité et assurer la diversification des financements	1	Réalisation de l'action
				Financements pour la réalisation des activités définies au PG (hors fonctionnement)				
				Démarche de Développement durable				
			Le personnel est organisé, formé et compétent	Gestion de l'équipe et formation du personnel	<b>MS1</b>	Assurer le recrutement, l'encadrement et une formation de qualité au personnel de la réserve, bénévoles, étudiants, stagiaires et services civiques	1	Nombre de formation
<b>MS6</b>	Assurer le management de l'équipe et intégrer la culture du risque	1			Réalisation des actions			
Matériel de l'équipe de gestion	Manque et usure du matériel	<b>VI.3 Assurer le complément, la maintenance et le remplacement du matériel et des locaux de la RN</b>	Le matériel de la réserve est complet, entretenu et opérationnel	Réalisation complète, partielle ou nulle	<b>MS3</b>	Etudier les possibilités de nouveaux locaux et maintenir l'opérationnalité matérielle, technique et informatique de la RN	1	Réalisation de l'action
	Locaux éloignés de la réserve		Acquisition et entretien de nouveaux locaux proches de la réserve					

Facteurs d'influence	Pressions	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Opérations de gestion			Réalisation de gestion
					Code	Opérations	Priorité	
Gestion et analyse des données	<p>Accumulation de données</p> <p>Lacunes d'organisation de la BDD</p> <p>Manque d'analyse des données et de bilans sur les activités</p>	<p><b>VI.4 Structurer, standardiser et analyser les données brutes issues des missions sur le terrain afin d'évaluer l'efficacité et la pertinence des suivis et adapter les protocoles et les mesures de gestion en conséquence</b></p>	100% des données sont structurées, standardisées et analysées	Avancement de la bancarisation et de l'analyse des données	EI2	Gestion et analyse des données issues des suivis et rédaction de rapports analytiques	2	Nombre de BDD sur GéoNature
								Nombre de suivis pour lesquels les données ont été analysées
			Les données sur le serveur de la RNNBH (Z:) sont organisées de manière instinctive	Réalisation	MS19	Assurer l'organisation des données sur le serveur RNNBH de la LPO France (Z:/)	2	Réalisation de l'action
								MS1

## B.5 LES OPERATIONS ET LEUR PROGRAMMATION

---

### B.5.1 Codification des opérations

Les opérations sont regroupées en 9 grands types :

- SP : Surveillance du territoire et police de l'environnement
- CS : Connaissance et suivi du patrimoine naturel et des activités humaines
- EI : Prestation de conseils, Etudes et Ingénierie
- PR : Participation à la recherche
- CI : Création et entretien des infrastructures
- IP : Intervention sur le patrimoine naturel
- PA : Prestation d'accueil, d'animation et de sensibilisation
- CC : Création de supports de communication et de pédagogie
- MS : Suivi administratif et gestion du personnel

### B.5.2 Niveau de priorité

Nous avons défini des niveaux de priorité pour chacune des actions du plan de gestion, comme suit :

- Priorité 1 : niveau affecté à des opérations urgentes et prioritaires car vitales au maintien des activités minimales de suivis, de police de la nature ou de sensibilisation ;
- Priorité 2 : niveau affecté à des opérations essentielles, notamment pour acquérir des connaissances ou développer l'effort de sensibilisation ;
- Priorité 3 : niveau affecté à des opérations à réaliser si possible, et dont la non-réalisation n'affecte pas la préservation du patrimoine naturel et la gestion de la réserve.

### B.5.3 Programmation du plan de gestion

Le tableau des opérations rassemble par catégories la totalité des opérations nécessaires à la mise en œuvre du plan de gestion 2024-2033. Les activités (opérations) seront décrites par la suite dans les fiches actions, où seront présentés les détails de la mise en œuvre de chacune des opérations.

Le temps de travail en jour / an décrit dans le tableau ci-dessous correspond à une estimation par action du temps nécessaire pour la réalisation des opérations par le personnel de la réserve. Le temps de travail des stagiaires et VSC n'est pas comptabilisé dans ce tableau. Sur une base de 2,5 ETP pour la RNNBH, **l'estimation est réalisée sur 505 jours travaillés par an pour l'équipe de gestion permanente, 101 jours / an sont ajoutés pour le temps de travail de l'écogarde saisonnier** (congrés payés et RTT non compris dans le calcul). L'estimation du temps de travail reste à déterminer lorsqu'aucune couleur n'est présente dans la frise des années. Ces estimations par opération peuvent varier selon de nombreux paramètres tels que les financements disponibles, la météorologie pour les suivis, les actions dépendants de partenaires (FDC85, LPO France) ou nécessitant une assistance extérieure, etc.

Code	Nom de l'opération	Priorité	OLT	OO	FCR	Calendrier prévisionnel (nombre de jours équipe de gestion / an)										Total (jours)	Coût estimatif total investissement (€)
						2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033		
SP1	Surveillance du territoire et police de l'environnement	1		II.1, II.2, III.1, V.4, V.5	I	215	215	215	215	215	215	215	215	215	215	2150	0
SP2	Adaptation des modalités d'exercice des activités culturelles, sportives et de loisirs selon les enjeux de conservation et les évolutions du milieu	1		III.1, V.4, V.5	I	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30	0
SP3	Adaptation des conditions d'exercice de la chasse, concertée avec le partenaire de gestion, en fonction des enjeux de conservation et des évolutions du milieu	1		III.2		3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30	0
SP4	Information des propriétaires fonciers sur la réglementation en vigueur dans la réserve	2		V.5	I	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	20	0
SP5	Suivi des infractions	2		V.5	I	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	20	0
SP6	Suivi des procédures engagées	1		V.5	I	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	20	0
SP7	Compléments réglementaires du plan de gestion au décret de création de la réserve	1		II.1, III.1, III.5, V.4	I	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	20	0
CS1	Cartographie des habitats	1	I, IV.b				5					5				10	50000
CS2	Suivi du trait de côte	1		I.1		5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	50	20000
CS3	Suivi photographique de la réserve	1		I.1		5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	50	10000
CS4	Suivi de l'état de conservation de l'habitat "lagune" (MNHN)	1	II.a	V.7	I		20		15		17		15		15	82	A déterminer (2023)
CS5	Suivi de l'état de conservation des habitats dunaires (MNHN)	1	II.b	V.7	I	21	?	18	?	18	?	18	?	18	?	93	A déterminer (2023)
CS6	Suivi du bon état écologique des prés-salés (OFB)	1	II.a			4		4		4		4		4		20	A déterminer
CS7	Suivi du bon état écologique des habitats sédimentaires intertidaux (macrofaune benthique) (CoEHCO)	1	II.a				4		4		4		4		4	20	A déterminer
CS8	Comptage décadaire des oiseaux de la réserve	1	III.b			15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	150	6000
CS9	Etude et suivi des zones d'alimentation et de repos des oiseaux d'eau	1		III.3		2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	20	0
CS10	Suivi des populations nicheuses de passereaux	1	III.a			10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	100	0
CS11	Participation aux comptages nationaux des oiseaux (STOC-EPS, Wetland)	1		III.3, V.7	I	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30	0
CS12	Suivi stationnel des populations de Coques commune ( <i>Cerastoderma edule</i> )	1		II.3		3		3		3		3		3		15	0
CS13	Inventaire et suivi de l'ichtyofaune de la réserve (RNF)	1		II.8												0	0
CS14	Suivi de la nidification du Gravelot à collier interrompu ( <i>Charadrius alexandrinus</i> )	1	III.a			25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	250	7600



Code	Nom de l'opération	Priorité	OLT	OO	FCR	Calendrier prévisionnel (nombre de jours équipe de gestion / an)										Total (jours)	Coût estimatif total investissement (€)
						2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033		
CS15	Suivi de la prédation par piégeage photographique lors de la reproduction du Gravelot à collier interrompu	1		III.4		10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	100	5000
CS16	Suivi de la reproduction des amphibiens : Amphicapt (RNF)	1	IV.a			6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	60	0
CS17	Suivi de la population de Pélobate cultripède ( <i>Pelobates cultripes</i> ) et de Crapaud calamite ( <i>Epidalea calamita</i> )	1	IV.a	IV.1		20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	200	1000
CS18	Inventaire et cartographie de la flore patrimoniale de la réserve	1		II.8		5					10					15	10000
CS19	Inventaire des chiroptères de la réserve	3		II.8			5									5	5400
CS20	Inventaire de l'entomofaune et de l'arachnofaune	2		II.8		10	15	10	10	10	10	10	10	10	10	105	A déterminer selon retour expert
CS21	Suivi des espèces exotiques envahissantes végétales	2		II.5		2		2		2		2		2		10	0
CS22	Suivi de la fréquentation et des usages sur la réserve	1		III.1, V.4	I	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	100	0
CS23	Suivi de la météorologie locale	1		I.3		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	A déterminer
CS24	Suivi de l'ancrage territorial de la réserve par le renouvellement de l'étude DAT acteurs	2	V		I							15				15	19000
CS25	Elaboration d'une fiche d'enquête grand public et réalisation de l'enquête terrain (DAT grand public)	2	V		I	3				3				15		21	30000
CS26	Inventaire des reptiles de la réserve	2		II.8					10							10	1000
CS27	Inventaire permanent : amélioration de la connaissance sur la faune et la flore	2		II.8		?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
EI1	Rédiger les rapports d'activités, d'évaluation et le nouveau plan de gestion	1	VI		II	10	10	10	10	30	10	10	10	10	40	150	60000
EI2	Gestion et analyse des données issues des suivis et rédaction de rapports analytiques	2		VI.4	II	10	10	10	10	26	10	10	10	10	27	133	0
EI3	Réalisation d'un Vade mecum des suivis biologiques et renseignement des indicateurs et métriques associées	1		VI.1	II	5	5	5								15	0
EI4	Définition d'une stratégie d'éradication adaptée à chaque espèce exotique envahissante	2		II.5		2	2									4	0
EI5	Rédaction et mise en oeuvre d'un projet pédagogique de la réserve	1		V.1	I	10	2	2	2	2	2	2	2	2	2	28	0
PR1	Mettre en oeuvre des partenariats avec des scientifiques pour développer des scénarios et la stratégie d'action du gestionnaire concernant le changement climatique	2		I.2		3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30	0

Code	Nom de l'opération	Priorité	OLT	OO	FCR	Calendrier prévisionnel (nombre de jours équipe de gestion / an)										Total (jours)	Coût estimatif total investissement (€)
						2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033		
IP1	Destruction et / ou régulation des espèces exotiques envahissantes végétales	1		II.5		5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	50	0
IP2	Destruction et / ou régulation des espèces exotiques envahissantes animales (sangliers, moustiques)	1		II.5		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	0
IP3	Création et restauration de mares favorables à la reproduction des amphibiens et de l'entomofaune	1		IV.2, IV.4			5	10	5	1	1	1	1	1	1	26	15000
IP4	Limitation de l'avancée des fourrés, buissons et boisements en milieu dunaire	2		II.6		2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	20	5000
IP5	Ramassages des déchets sur les habitats	3		II.7		5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	50	0
IP6	Mise en place de mesures de protection pour la réussite de la nidification du Gravelot à collier interrompu	1		III.5		15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	150	500
IP7	Mise en place de corridors écologiques favorables au Pélobate cultripède	1		IV.4		5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	50	0
CI1	Installation et entretien d'aménagements de canalisation du public à des fins de protection des habitats et des espèces	1		I.4, II.1, III.1, V.4	I	10	10	10	30	10	10	10	10	34	10	144	25000
CI2	Panneautage et balisage réglementaire terrestre	1		V.4, V.5, V.6	I	5	5	5	5	5	40	5	5	5	5	85	10000
CI3	Balisage de la limite marine de la réserve	1		V.6	I	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	20	A déterminer
CI4	Retrait des aménagements vétustes ou voués à disparaître	3		I.4		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	0
CI5	Sécurisation et amélioration des conditions d'utilisation des espaces ouverts au public	1		V.4	I	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	0
MS1	Assurer le recrutement, l'encadrement et une formation de qualité au personnel de la réserve, bénévoles, étudiants, stagiaires et services civiques	1		VI.2, VI.4	II	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30	0
MS2	Assurer des relations régulières avec les organismes territoriaux, les collectivités locales, les propriétaires, les acteurs locaux et les usagers	1		I.4, V.3, V.5	I	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	50	0
MS3	Maintenir l'opérationnalité matérielle, technique et informatique de la réserve	1		VI.3	II	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	20	50000
MS4	Gérer la comptabilité et assurer la diversification des financements	1		VI.2	II	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	100	0
MS5	Réunir le Comité consultatif et le Conseil scientifique	1	VI		II	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	20	0
MS6	Assurer le management de l'équipe, sa formation et intégrer la culture du risque	1		VI.2	II	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	200	0
MS7	Entretien et mettre à jour le site internet de la réserve	2		V.1	I	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30	0

Code	Nom de l'opération	Priorité	OLT	OO	FCR	Calendrier prévisionnel (nombre de jours équipe de gestion / an)										Total (jours)	Coût estimatif total investissement (€)
						2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033		
MS8	Assurer l'intégration locale de la réserve et la comptabilité des politiques locales de développement du territoire	1		V.3	I	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	20	0
MS9	Appliquer la démarche de Développement durable	2		VI.2	II	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	0
MS10	Participer activement aux réseaux d'acteurs de la protection de la nature et aux événements d'importance pour les objectifs de gestion	2		V.7	I	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	20	0
MS11	Assurer la promotion et la valorisation de la réserve	1		V.1, V.3	I	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	40	0
MS12	Collaboration permanente avec les services de l'Etat, le gestionnaire associé, et le partenaire de gestion	1		V.3	I	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	60	0
MS13	Rôle d'expertise du gestionnaire sur les interventions ayant lieu dans la réserve	1		II.4, IV.3		5	5	1	1	1	1	1	1	1	1	18	0
MS14	Communication et échanges avec les propriétaires	2		II.5, IV.4		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	0
MS15	Mise en œuvre de la convention multipartite	2		V.1	I	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	0
MS16	Accompagnement des acquisitions foncières ou délégation de la gestion en faveur du Pélobate cultripède	2		IV.4		2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	20	0
MS17	Harmoniser les actions de conservation et de suivis avec les gestionnaires, partenaires techniques et les propriétaires des espaces périphériques	1		III.5, IV.4		3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30	0
MS18	Accompagner les acteurs socio-économiques pour une prise en compte des enjeux de la réserve	1		V.3	I	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	20	0
MS19	Assurer l'organisation des données sur le serveur RNNBH de la LPO France (Z:/)	2		VI.4	II	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	20	0
MS20	Compléter l'équipe de gestion en période estivale par le recrutement d'écogardes	1		III.1, V.5	I	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	20	0
MS21	Valoriser les actions et finalités de la réserve sur les réseaux sociaux	2		V.1	I	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	50	0
MS22	Mutualisation des modes de gestion et des moyens inter-réserve LPO	2		V.7	I												
PA1	Animations, conférences à destination de l'enseignement supérieur, des collectivités territoriales, des services de l'Etat, des professionnels du tourisme et des associations locales	1		V.3	I	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	100	0
PA2	Animations grand public	1		V.1	I											0	0

Code	Nom de l'opération	Priorité	OLT	OO	FCR	Calendrier prévisionnel (nombre de jours équipe de gestion / an)										Total (jours)	Coût estimatif total investissement (€)
						2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033		
PA3	Animations à destination de l'enseignement primaire et secondaire	2		V.1	I											0	0
PA4	Organiser l'accueil de groupes dans le cadre de la mise en œuvre des opérations de gestion	2		II.5, II.7, V.1, V.8	I	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	80	0
PA5	Participation aux événements locaux et nationaux pour la promotion de la réserve et la sensibilisation du public	1		V.1	I	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	100	0
CC1	Elaboration d'un plan de gestion vulgarisé	2		V.2	I	10	12	10								32	20000
CC2	Entretien et renouvellement du plan de valorisation écotouristique	1		V.2	I	1	1	1	1	1	1	20	48	1	1	76	60000
CC3	Créer et renouveler des supports d'informations sur les enjeux et finalités de la réserve pour les acteurs et le grand public	1		V.1, V.2	I			15	13							28	15000
CC4	Création d'équipements personnalisés de communication et sensibilisation	3		III.1, V.2	I											0	30000
CC5	Accompagner les collectivités (OT, CdC, etc.) dans la création de contenus de sensibilisation concernant la réserve	2		V.2	I	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	20	0

## B.5.4 Ressources humaines et budget prévisionnel

Pour certaines actions, le temps de travail ne peut pas être déterminé précisément du fait de la méconnaissance des protocoles à mettre en place et de la temporalité de l'opération qui sera déterminé en 2023, voir en début de plan. Comme mentionné au-dessus, la disponibilité des financements jouera également un rôle majeur dans la réalisation de la temporalité des actions.

## B.5.5 Le registre des opérations

Description des rubriques des fiches opérations :

- **Calendrier prévisionnel** : Les années d'interventions pour l'opération concernée sont renseignées dans cette partie. Il est possible que les périodes effectives diffèrent légèrement des périodes indiquées selon les conditions budgétaires, humaines ou matérielles.
- **Description** : L'opération est décrite dans les grandes lignes, avec parfois une explication du contexte selon l'action. Les protocoles seront indiqués dans cette partie de manière simplifiée, ainsi que des détails sur la période de réalisation de l'action.
- **Localisation** : Décrit où aura lieu l'opération.
- **Méthodologie** : Grandes lignes de la méthodologie pour la réalisation de l'opération.
- **Période** : Rappel de la fréquence à laquelle l'opération sera réalisée.
- **Actions associées** : Mise en relation avec les opérations du plan de gestion liées à l'opération concernée.
- **Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP** : Afin de faire le lien avec les documents de gestion du PNR Marais Poitevin (Texier et al., 2022) et du PNMEGMP (OFB, 2018), cette ligne renseigne le lien entre les objectifs et fiches action du PG de la RNNBH et ceux des documents du PNR ou du PNMEGMP. Il est ainsi plus aisé de repérer les objectifs communs que partagent le gestionnaire de la RNNBH avec les entités dans lesquelles elle s'inscrit. Cette ligne est uniquement renseignée dans les catégories de Connaissances et suivi (CS) et d'Intervention sur le patrimoine (IP).
- **Mise en œuvre, partenaire et prestataires** : Liste non exhaustive des entités qui participent à l'opération avec le détail de l'entité responsable de l'action et les entités partenaires.
- **Nature des dépenses** : Source des dépenses estimée par le gestionnaire, les dépenses identifiées sont non exhaustives et peuvent se voir allégées ou augmentées selon l'évolution de la situation.
- **Financement possible** : Source de financement possible pour la réalisation de l'opération (liste non exhaustive).

### B.5.5.1 Surveillance du territoire et police de l'environnement

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
SP1	Surveillance du territoire et police de l'environnement						1		II.1, II.2 III.1 V.4, V.5	I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
<b>Description</b>		<p>Les missions de police de l'environnement sont conduites en priorité par les agents de la réserve en lien étroit avec l'OFB et en tenant compte des orientations de la MISEN. Des écogardes viendront compléter l'équipe de gestion en période estivale. La présence importante des agents de la réserve sur le terrain, liée aux multiples autres opérations, joue un rôle dissuasif complémentaire.</p> <p>Cette fiche action intègre également les missions de contrôle de pêche à pied (hors réglementation réserve mais agents formés au contrôle des pêches et le travail administratif pour les procédures liées aux infractions particulières (DSAC pour les survols non autorisés, affaires maritimes, Phares et balises etc pour la navigation, ...).</p> <p>La réserve poursuivra les missions de police conjointes en partenariat avec les autres corps de police : OFB, Gendarmerie, Police municipale, ASVP.</p> <p>Concernant la partie maritime de la réserve, les agents de la réserve développeront des collaborations avec la gendarmerie maritime, les affaires maritimes et surtout avec le PNMEGMP.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Selon l'action menée</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année avec une accentuation en période estivale</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>SP6 : Suivi des procédures engagées</li> <li>SP7 : Compléments réglementaires du plan de gestion au décret de création de la réserve</li> <li>MS20 : Compléter l'équipe de gestion en période estivale par le recrutement d'écogardes</li> <li>CS22 : Suivi de la fréquentation et des usages de la réserve</li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : OFB, Gendarmerie, Police municipale, ASVP, Gendarmerie maritime, Affaires maritimes, PNMEGMP</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> <li>Equipements</li> </ul>								

<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dotation de fonctionnement DREAL</li></ul>
-----------------------------	--

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
SP2	<b>Adaptation des modalités d'exercice des activités culturelles, sportives et de loisirs selon les enjeux de conservation et les évolutions du milieu</b>						1		III.1 V.4 V.5	I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>Les activités sportives, culturelles et de loisirs peuvent avoir des influences notoires sur les enjeux de conservation. Ces influences sont par ailleurs plus ou moins importantes selon les saisons où leur localisation. Enfin, elles peuvent évoluer et prendre de l'importance avec l'évolution des techniques, le nombre de pratiquants ou encore les évolutions de milieu.</p> <p>L'équipe de la réserve doit donc pouvoir disposer de temps pour étudier ces usages et les éventuelles réponses à apporter (adaptation, interdiction, etc.) en concertation avec les partenaires de gestion, les usagers et les services de l'Etat.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunion, concertation</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>CS22 : Suivi de la fréquentation et des usages de la réserve</li> <li>SP7 : Compléments réglementaires du plan de gestion au décret de création de la réserve</li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : DREAL, PNM, FDC85, OFB, Collectivités locales</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotations de fonctionnement DREAL</li> </ul>								



Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
SP3	<b>Adaptation des conditions d'exercice de la chasse, concertée avec le partenaire de gestion, en fonction des enjeux de conservation et des évolutions du milieu</b>						1		III.2	
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>Le premier arrêté fixant les modalités d'exercice de la chasse sur la RNNBH est arrivé à terme en 2022 (fin du premier plan de gestion). Un arrêté préfectoral transitoire conservant les mêmes dispositions a été signé durant l'été 2022 pour la saison de chasse 2022/2023.</p> <p>En complément des conditions d'exercice de la chasse fixées par le décret de création de la réserve, le « groupe chasse » comprenant les représentants de l'Association de la Chasse Maritime Vendéenne (ACMV), la Fédération Départementales des chasseurs de la Vendée (FDC85), le gestionnaire et le cogestionnaire de la réserve et les services de l'Etat (DREAL, OFB, DDTM) a fixé les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nombre maximum de postes fixes est fixé à 25,</li> <li>• Les postes ne peuvent être occupés en même temps que par 2 personnes (1 chasseur et 1 accompagnant ou bien 2 chasseurs),</li> <li>• Seuls les adhérents de l'ACMV disposant d'une carte spécifique « RNN Belle Henriette » sont autorisés à chasser sur la réserve,</li> <li>• Les chiens sont tenus en laisse pendant les déplacements et au pied pendant l'action de chasse. Ils sont uniquement libérés pour ramener le gibier,</li> <li>• L'utilisation d'appelants naturels est interdite,</li> <li>• Les grenailles au plomb sont interdites sur tous les postes fixes,</li> <li>• Les postes fixes peuvent être aménagés sous réserve de ne pas porter atteinte au milieu. Les aménagements doivent être entièrement retirés après l'action de chasse,</li> <li>• Le relevé de tableau de chasse par espèce est obligatoire et transmis par l'ACMV et la FDC85 à l'OFB et au gestionnaire de la réserve,</li> <li>• Les conditions spécifiques de suspension ou d'exercice de la chasse pour certaines espèces précisées par les arrêtés ministériels restent applicables sur le territoire de la réserve,</li> <li>• La chasse des espèces suivantes est interdite : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bécasse des bois (<i>Scolopax rusticola</i>)</li> <li>- Barge à queue noire (<i>Limosa limosa</i>)</li> <li>- Barge rousse (<i>Limosa lapponica</i>)</li> <li>- Combattant varié (<i>Philomachus pugnax</i>)</li> </ul> </li> </ul> <p>Cette action a également pour objectif d'apporter des réponses aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter les modalités d'exercice de la chasse en cas de modifications importantes du milieu mettant directement en cause la sécurité des chasseurs,</li> <li>• Identifier si l'activité de chasse autorisée induit des effets incompatibles avec les objectifs de la réserve. Dans un tel cas, le préfet peut à tout moment restreindre ou suspendre son exercice après avis du conseil scientifique de la réserve et du conseil scientifique régional du patrimoine naturel. Les tableaux de chasse étant obligatoires et les informations recueillies étant communiquées</li> </ul>								

	à l'OFB et au gestionnaire de la réserve naturelle, leur analyse fera l'objet de réunions en groupe de travail « chasse ».
<b>Localisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>
<b>Méthodologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunion du groupe de travail chasse</li> </ul>
<b>Période</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année</li> </ul>
<b>Actions associées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire</li> <li>Partenaires : FDC85, ACMV, OFB, DREAL, PNM</li> </ul>
<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> </ul>
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotation de fonctionnement DREAL</li> </ul>



Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
SP4	Information des propriétaires fonciers sur la réglementation en vigueur sur la réserve						2		V.5	I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>La Réserve s'étend à plus de 97 % (327,6 ha) sur le Domaine Public Maritime et moins de 3 % (9,2 ha) sur des parcelles appartenant soit à l'ONF (forêt domaniale, parcelle privée de l'État) ou appartenant aux communes. La surface de parcelles privées (toute ou partie des parcelles privées) située sur la Réserve représente un total de 1,4 ha (soit 0,4 % de la surface totale de la réserve). Par ailleurs un nombre très important de parcelles privées, près d'une soixantaine, jouxtent et disposent d'accès directs sur la réserve.</p> <p>Cette situation génère des influences (piétinement, dérangement, dégradation d'habitat, etc.) pour lesquelles des réponses peuvent être apportées.</p> <p>Les échanges avec les propriétaires de parcelles privées seront donc poursuivis afin de réduire les incidences des facteurs d'influence et d'assurer le respect de la réglementation. En complément, un courrier contenant des plaquettes informatives, une invitation à visiter le site internet et le plan de gestion vulgarisé sera envoyé aux riverains.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve et périphérie immédiate</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Information / sensibilisation / réunions / rencontres / courriers</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>SP1 : Surveillance du territoire et police de l'environnement</li> <li>IP5 : Ramassage de déchets sur les habitats naturels</li> <li>MS2 : Assurer des relations régulières avec les organismes territoriaux, les collectivités locales, les propriétaires, les acteurs locaux et les usagers</li> <li>MS14 : Communication et échanges avec les propriétaires</li> <li>PA2 : Animations grand public</li> <li>PA5 : Participation aux événements locaux et nationaux pour la promotion de la réserve et la sensibilisation du public</li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : DREAL, OFB, FDC85, Collectivités locales</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotations de fonctionnement DREAL</li> </ul>								

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
SP5	Suivi des infractions						2		V.5	I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>Il s'agit de mettre à jour et compléter la base de donnée concernant les infractions et de les analyser selon leur localisation, leur code NATINF, leur date, etc.</p> <p>La part des infractions ayant été stoppées, verbalisées ou ayant fait l'objet d'avertissement sera également notée. L'effort dédié à la surveillance (nombre de jours / d'heures par agent par an) fera aussi l'objet d'une analyse interannuelle et sera mis en relation avec le nombre d'infractions constatées annuellement.</p> <p>L'analyse de ces données permettra d'adapter les mesures de gestion et la réglementation de la réserve.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse des données terrain relatives aux infractions</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>SP1 : Surveillance du territoire et police de l'environnement</li> <li>SP7 : Compléments réglementaires du plan de gestion au décret de création de la réserve</li> <li>MS20 : Compléter l'équipe de gestion en période estivale par le recrutement d'écogardes</li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : DREAL, OFB, FDC85, Collectivités locales</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotation de fonctionnement DREAL</li> </ul>								

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
SP6	Suivi des procédures judiciaires engagées						1		V.5	I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>L'application WEB CRPV est utilisée par l'équipe de gestion et une procédure interne de suivi des infractions sous la forme d'un contrôle mensuel à date fixe est réalisée.</p> <p>Cette opération sera conduite en collaboration avec l'OFB et en lien avec le Parquet (Tribunal de grande instance de la Roche-sur-Yon). Toutes les évolutions dans les procédures, les matériels et logiciels seront suivis et mises en palce par le gestionnaire.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivi des procédures réglementaires engagées</li> <li>Rapport annuel sur les infractions</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>SP1 : Surveillance du territoire et police de l'environnement</li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire</li> <li>Partenaires : DREAL, OFB, PNM</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotation de fonctionnement DREAL</li> </ul>								

Code	Intitulé de l'opération	Priorité	OLT	OO	FCR
SP7	Compléments réglementaires du plan de gestion au décret de création de la réserve	1		II.1 III.1 III.5 IV.4	I

#### Fiche réglementaire

Pour les articles 12, 17, 18 et 19, le décret de création de la réserve renvoie au plan de gestion pour la définition de leurs modalités d'applications.

Le plan de gestion prévoit donc les précisions suivantes (en noir le texte du décret et en bleu les précisions).

#### Art. 12

Les activités sportives, culturelles et de loisirs sont interdites, excepté sur les cheminements d'accès à la plage prévus au I de l'article 17, et, sur la plage, selon les modalités définies par le plan de gestion. Le préfet peut réglementer ces activités.

#### Précisions du plan de gestion :

Préambule : Les précisions suivantes ne dispensent pas les responsables et organisateurs des activités autorisées encadrées ci-après d'obtenir les autorisations administratives adéquates.

- La pratique du kites-surf et tous les autres engins tractés ainsi que le cerf-volant sportif ou le parapente est interdite en tout temps et sur toute l'étendue de la réserve.  
Pour rappel, la circulation d'engins motorisés est interdite qu'ils soient thermiques (quad, moto...) ou électriques (vélos et trottinettes électriques, navires, embarcations propulsées par turbine...).
- Pour le char à voile par le Centre nautique Sud Vendée de la commune de la Faute-sur-mer  
  
La pratique du char à voile est autorisée pour le Centre nautique Sud Vendée de la commune de la Faute-sur-mer uniquement dans les conditions suivantes :
  1. La circulation des chars à voile est autorisée uniquement du 15 juin au 15 septembre inclus ;
  2. L'aire de roulement des chars à voile s'étend uniquement sur le bas de plage à marée basse, de l'accès grand plage (FAUTE07) à l'accès de la Bergerie (FAUTE03). Tout char à voile est interdit en, dehors de ces zones ;
  3. L'utilisation de quad est autorisée pour le seul transport du matériel et du personnel du centre nautique. Cette utilisation n'est possible qu'entre l'accès grand plage (FAUTE07) et batardeau (FAUTE04) ;
  4. L'installation d'un éventuel local, et son retrait, est annuellement définie, uniquement après accord du gestionnaire de la réserve et sur la base de ses prescriptions écrites
- Pour le char à voile et assimilés (char tracté avec voile de kite par exemple) par les amateurs
  1. La circulation des chars à voile est autorisée uniquement du 1<sup>er</sup> septembre au 30 avril inclus.
  2. L'aire de roulement des chars à voile s'étend uniquement sur le bas de plage à marée basse, de l'accès grand plage (FAUTE07) à l'accès de la Bergerie (FAUTE03). Tout char à voile est interdit en, dehors de ces zones ;
  3. L'arrêt et le stationnement des chars à voile amateurs sont interdits dans tout le périmètre de la réserve ;
- Pour l'équitation :
  1. La circulation des chevaux est autorisée uniquement du 1<sup>er</sup> septembre au 30 avril inclus ;
  2. La circulation des chevaux est autorisée uniquement en bas de plage à marée basse ;

3. La circulation des chevaux est autorisée uniquement depuis l'entrée Grand- plage à la Faute-sur-Mer (FAUTE07) jusqu'à l'accès de la Bergerie (FAUTE 03) ;

- **Manifestation sportive**

Toutes les manifestations sportives sont interdites sur l'ensemble de la réserve.

Les concours de pêche à la ligne pourront toutefois être autorisés uniquement dans les conditions suivantes :

1. Aucun concours ne peut être organisé sur la période allant du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> août ;
2. Tous les poissons doivent être remis à l'eau vivants tout de suite après leur capture, leur identification et la prise de leurs mensurations (concept du « no kill ») ;
3. Les postes de pêche peuvent être attribués uniquement entre l'accès Grand-plage (FAUTE07) et l'accès de la Bergerie (FAUTE 03) ;
4. Aucune installation (bivouac, stands...) ne peut se faire en haut de plage ;
5. Le gestionnaire doit être informé de tous les détails de la manifestation 3 mois avant ;
6. Les organisateurs doivent suivre toutes les recommandations du gestionnaire sur la base d'un relevé de décision.

- **Pour le cyclotourisme :**

1. La pratique du vélo est autorisée uniquement sur les ouvrages de protection contre la mer disposant de pistes aménagées à cet effet dans le respect des conditions prévues par l'action C15 du plan de gestion.  
La pratique du vélo est interdite sur toute le reste de la réserve, incluant les chemins d'accès aux plages et les plages. Cette disposition ne s'applique pas aux agents de la réserve en particulier dans le cadre de leurs missions de contrôle.

## **Art. 17**

I. – L'accès du public à la réserve est autorisé dans la limite des espaces et cheminements identifiés à cet effet dans le plan de gestion.

II. – Dans les lieux autres que ceux visés au I, la circulation et le stationnement des personnes sont limités :

- Aux propriétaires et ayants droit ;
- Aux personnes exerçant les activités autorisées par le présent décret ;
- Aux agents de l'État en missions de secours ou de police ;
- Aux agents des services publics dans l'exercice de leurs fonctions ;
- Aux agents de la réserve ;
- Aux personnes autorisées par le préfet.

### **Précision du plan de gestion :**

1. L'accès du public à la réserve est autorisé dans la limite des espaces et cheminements identifiés par les cartes situées en début de plan de gestion et indiqué sur place par des numéros (par exemple FAUTE01 ou TRANC53). Ces derniers ont été définis par le gestionnaire, les services de l'Etat et les communes concernées notamment pour des raisons de sécurité lors de la réunion dédiée du 25 juin 2015 (compte rendu annexe) pour la définition des chemins ouverts au public et le comité de pilotage du 26 février 2016 (fermeture des accès plage des Prises et des Indochinois).
2. Conformément aux attributions des communes concernant la gestion de la salubrité, de la tranquillité et de la sécurité sur tout le DPM et en particulier sur les plages et les accès aux plages, les chemins feront l'objet d'arrêtés municipaux encadrant leurs modalités d'utilisation

en fonction notamment des coefficients de marée, des périodes de l'année et des conditions météorologiques.

3. Dans tous les cas, l'aménagement et la sécurisation des chemins d'accès aux plages ne doivent générer :
  - a. Aucune destruction d'habitat ou d'espèces rares ou menacées (faune/flore),
  - b. Aucun blocage des écoulements,
  - c. Aucun apport de matériaux de remblaiement,
  - d. Aucun bois exotique ou traité

Par ailleurs, en cas de fermeture d'un chemin (déplacement ou fermeture définitive), la dépose et le retrait de tous les matériaux sont obligatoires et à la charge du détenteur de l'AOT (le plus souvent les communes), conformément aux dispositions régissant la réserve et le Domaine Public Maritime.

En prenant comme préalable les points énoncés ci-dessus, dans l'application des dispositions réglementaires applicables à la réserve et au DPM, les travaux d'aménagement ou de sécurisation peuvent prendre les formes suivantes :

- a. Réalisation de passerelle bois avec ancrage sur pilotis bois ou métal,
- b. Réalisation de passerelle bois avec ancrage sur socle mobile en béton sans blocage de la circulation de l'eau,
- c. Réalisation de passerelles flottantes (type ponton autobloquant),
- d. Installation d'escalier pour le franchissement du milieu dunaire côté plage
- e. La pose de platelages bois ou treillis plastiques amovibles.

Ces aménagements nécessiteront un entretien à la charge des collectivités pour assurer leur sécurité d'utilisation. Toutes les opérations de contrôle et d'entretien (remplacement de lames, ajout de signalétiques, transport de matériel par engins motorisés, nettoyage (lisses de mer), la pose et dépose) doivent faire l'objet d'une information et d'une validation préalable par le gestionnaire de la réserve.

#### Art. 18.

I. – La circulation et le stationnement des véhicules motorisés sont interdits sur toute l'étendue de la réserve naturelle.

II. – Toutefois, cette interdiction n'est pas applicable aux véhicules utilisés :

Pour la gestion et la surveillance de la réserve ;

- Par les services publics ;
- Lors d'opérations de secours, de sauvetage ou de police ;
- Lors des opérations de défense contre la mer ;
- Pour le nettoyage de la plage pour un usage balnéaire dans les conditions fixées par le plan de gestion ;
- Pour les activités professionnelles de pêche et de conchyliculture et selon des modalités prévues dans le plan de gestion.

#### Précision du plan de gestion :

- Pour un nettoyage de la plage pour un usage balnéaire :
  1. L'utilisation de cribleuse est interdite ;
  2. Le ramassage de déchets organiques naturels d'origine végétale (bois flotté, algues...) est interdit ;
  3. Après information préalable du gestionnaire, les véhicules motorisés sont autorisés à circuler, en bas de plage hors d'eau et remonter sur le haut de plage uniquement :
    - Pour le ramassage des ganivelles et aménagements d'accès plage arrachés et/ou détériorés ;



- Pour le ramassage des échouages volumineux (navires, bouées...) et des animaux morts (mammifères marins et terrestres...);
- Pour le ramassage du résultat d'opération de nettoyage manuel.

Pour information, l'article 2212-3 du code général des collectivités territoriales prévoit que le pouvoir de police administrative générale des maires s'exerce sur le rivage jusqu'à la limite des eaux à l'instant considéré.

Il s'étend donc sur l'ensemble du domaine public maritime de la commune, y compris dans le périmètre de la réserve naturelle nationale (RNN) de la casse de la Belle Henriette, en particulier sur les espaces ouverts au public (plages et accès aux plages).

Règlementairement, les services techniques des communes sont seuls compétents pour intervenir lorsque les déchets s'y trouvent (ganivelles détruites par les tempêtes, déchets apportés au fil des marées, animaux morts, etc.). Leur ramassage ne relève pas des attributions du gestionnaire, ce dernier n'ayant au demeurant pas la compétence réglementaire ni matérielle en ce domaine.

- Pour les activités professionnelles de pêche et de conchyliculture :
  - Il n'existe aucune activité professionnelle de pêche et de conchyliculture dans le périmètre de la réserve, il n'y a donc aucune autorisation particulière de circulation pour ces activités.

#### **Art. 19.**

I. Les chiens sont autorisés dans les seuls secteurs ouverts au public tels que définis au I de l'article 17 et s'ils sont tenus en laisse. Cette limitation ne s'applique pas aux chiens d'arrêt ou retrievers en action de chasse pendant la période de chasse autorisée et pour le seul rapport du gibier. La circulation des chiens peut toutefois, après avis du conseil scientifique de la réserve, être interdite par le préfet dans certaines parties de la réserve pour des périodes définies.

#### **Précision du plan de gestion :**

Après avis du conseil scientifique, du comité consultatif et des services de l'Etat, les chiens pourront être interdits toute l'année sur toutes les plages et leurs accès. Ils resteront autorisés en laisse sur les autres espaces ouverts au public. Les modalités précises de mise en œuvre de cette interdiction seront définies par arrêté préfectoral selon les avis du conseil scientifique et du comité consultatif.

II. – Sont autorisés sur l'ensemble de la réserve les chiens qui participent aux missions de police, de recherche, de sauvetage et aux autres activités prévues dans le plan de gestion.

#### **Précision du plan de gestion :**

Aucune autre activité mobilisant des chiens n'est prévue par le plan de gestion. En dehors des activités et de leurs modalités prévues aux I. et II. de l'article 19 du décret de création de la réserve.

### B.5.5.2 Connaissance et suivi du patrimoine naturel et des activités humaines

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
CS1	Cartographie des habitats						1	I IV.b		
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
	X					X				
<b>Description</b>	<p><b>Habitats terrestres :</b></p> <p>Les cartographies des habitats terrestres de J. Terrisse en 2013 et de T.Lefort en 2020 permettent d'appréhender l'évolution des milieux à moyen et long terme. Dans un contexte de dynamique hydro sédimentaire très intense, une cartographie complète des habitats de la réserve tous les cinq ans est indispensable pour suivre l'évolution des habitats naturels terrestres. Cette cartographie sera réalisée sur la base de la typologie phytosociologique des habitats définie par le CBN de Brest antenne de Nantes en 2024.</p> <p>Pour sa réalisation, le gestionnaire s'appuiera sur des suivis par drone et des prospections terrain. La méthodologie de la cartographie et les modalités de restitution seront à valider avec le CBN (membre du Conseil scientifique), le gestionnaire s'appuiera également sur les compétences des partenaires internes de la LPO France (Service Connaissance, etc.). Cette cartographie des habitats est à associer avec le suivi de l'état de conservation des habitats (CS4, CS5). Elle permettra de fournir des informations essentielles pour la gestion de la réserve et l'orientation d'autres actions de suivi.</p> <p><b>Habitats marins :</b></p> <p>La dernière cartographie des habitats marins de la réserve date du début du premier plan de gestion (Dolmaire, 2016). La zone intertidale et la colonne d'eau ne représentent pas un enjeu fort pour le site, mais, au regard de la dynamique hydro-sédimentaire très active, il est important de réaliser une cartographie afin d'inventorier l'évolution des habitats marins à long-terme (tous les 10 ans).</p> <p>Pour sa réalisation, le gestionnaire s'appuiera sur l'équipe interne de la LPO France et le co-gestionnaire (OFB, PNMEGMP) ainsi que sur des universitaires (LIENSs).</p> <p>Cette cartographie des habitats est à associer aux suivis sur l'état de conservation des habitats naturels. Selon l'évolution du site, les besoins identifiés et les opportunités, la fréquence de ce suivi pourra se voir augmentée au cours du plan de gestion.</p>									
<b>3333Localisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>									
<b>Méthodologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prospections terrain complétées par des suivis par drone</li> </ul>									
<b>Période</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les cinq ans pour les habitats terrestres</li> <li>Tous les dix ans pour les habitats marins</li> </ul>									
<b>Actions associées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>CS4 : Suivi de l'état de conservation de l'habitat « lagune »</li> <li>CS5 : Suivi de l'état de conservation des habitats dunaires</li> <li>CS18 : Inventaire et cartographie de la flore patrimoniale de la réserve</li> </ul>									

<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>	<p><b>PNRMP</b> : Objectif Opérationnel - Améliorer les connaissances biologiques du site et sa fonctionnalité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fiche action n°27 : Cartographie et suivi des habitats naturels</li> </ul> <p><b>PNMEGMP</b> : Finalité 1 - Maintien des dynamiques hydro-sédimentaires en zone d'avant-plage</p>
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : LPO France (), OFB / PNMEGMP, CBN de Brest antenne de Nantes, Université de La Rochelle (LIENSs)</li> </ul>
<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> <li>Equipements</li> <li>Assistance extérieure</li> </ul>
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotation de fonctionnement DREAL</li> <li>Autres financements : FEDER, OFB / PNMEGMP, dotation exceptionnelle DREAL</li> </ul>



Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
CS2	Suivi du trait de côte						1		I.1	
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>La réserve est un témoin des mécanismes hydro-sédimentaire d'évolution passée et actuelle des côtes sableuses. D'un strict point de vue géomorphologique, un suivi de l'évolution du trait de côte est indispensable. La très forte dynamique hydro-sédimentaire a une influence directe sur la distribution des espèces (faune, flore) mais aussi sur la répartition, la surface et les fonctions écologiques des habitats naturels.</p> <p>Le suivi de l'évolution du trait de côte doit ainsi permettre d'estimer les zones subissant une dynamique d'érosion ou d'accrétion et éventuellement d'anticiper les évolutions géomorphologiques futures au regard des habitats et des espèces mais aussi des activités et usages.</p> <p>Il fournira également des indications nécessaires pour la gestion du site et de son patrimoine naturel.</p> <p>Les suivis par drone réalisés par le gestionnaire principal viendront compléter les transects altimétriques du Syndicat Mixte du Bassin du Lay. Ils permettront de multiplier les données topographiques sur ces transects et d'apporter des précisions sur l'évolution des profils de plage et de dune. Il est également prévu de surveiller l'évolution des milieux dunaires par modélisation 3D (photogrammétrie par drone), et d'estimer la variation interannuelle des volumes de sables dunaires de la réserve (engraissement ou abrasion des dunes). Le suivi photographique de la réserve (CS3) viendra compléter ce suivi.</p> <p>Enfin, le gestionnaire continuera de s'appuyer sur les données de la plateforme Sentinel Hub, fournissant des données satellites journalières de l'ensemble de la réserve.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivi altimétrique par transect</li> <li>Suivi par drone</li> <li>Etude des BDD Sentinel Hub</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les ans</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>CS3 : Suivi photographique de la réserve</li> <li>CS5 : Suivi de l'état de conservation des habitats dunaires</li> </ul>								
<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>		<p><b>PNRMP</b> : Objectif opérationnel - Conserver les habitats et les espèces caractéristiques du littoral</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fiche action n°1 : Maintenir la fonctionnalité et la dynamique des estrans et des estuaires</li> </ul> <p><b>PNMEGMP</b> : Finalité 1 - Maintien des dynamiques hydro-sédimentaires en zone d'avant-plage</p>								

<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>• Partenaires : Syndicat Mixte de la Vallée du Lay, LPO France (), DDTM / DML, Universités, OFB / PNMEGMP</li> </ul>
<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de personnel</li> <li>• Equipements</li> <li>• Assistance extérieure</li> </ul>
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dotation de fonctionnement DREAL</li> <li>• Autres financements : FEDER, dotation exceptionnelle DREAL</li> </ul>



Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
CS3	Suivi photographique de la réserve						1		I.1	
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>La très forte dynamique hydro-sédimentaire modifie l'état et la répartition des paysages, des habitats naturels et des espèces. Il est donc indispensable de documenter et analyser ces modifications via un suivi sous la forme de prises de vue photographiques terrestres et aériennes à marée basse et marée haute.</p> <p><b>Photos aériennes</b></p> <p>Les suivis par photos aériennes seront réalisés tous les ans à l'aide d'un engin volant à faible vitesse et faible altitude (type autogire). La technologie drone permettra d'effectuer des photographies à basse altitude (&lt; 100m) et pourra se substituer aux autres aéronefs.</p> <p>Par ailleurs, le gestionnaire a acquis de nombreuses cartes postales terrestres et aériennes anciennes (années 30 à actuel) au cours du premier plan de gestion. Les prises de vues de ces cartes postales seront complétées par des photographies récentes (terrestres et aériennes par drone) afin de réaliser un historique photographique de l'évolution du site. Ces visuels anciens, comparés aux visuels actuels, feront l'objet d'une page dédiée sur le site internet ou de supports visuels de sensibilisation à destination des acteurs et usagers.</p> <p><b>Photographies terrestres</b></p> <p>Un suivi par photographie terrestre est également déjà réalisé sur des points fixes définis selon des photographies des années 80 de la DDTM, et permettent de suivre l'évolution des habitats à long-terme. Ce suivi est donc prolongé dans ce nouveau plan de gestion.</p> <p>Les photos et vidéos acquises à l'aide de pièges photographiques, disposés à plusieurs emplacements dans la réserve, pourront également venir compléter ce suivi et enrichir les données du gestionnaire sur la faune de la réserve.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Prises de vues terrestres à marée basse et marée haute partir de points géo-référencés</li> <li>Prises de vues aériennes une fois par an à marée basse et marée haute de vive eau</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les ans</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>CS1 : Cartographie des habitats</li> <li>CS2 : Suivi du trait de côte</li> <li>CS4 : Suivi de l'état de conservation de l'habitat « lagune »</li> <li>CS5 : Suivi de l'état de conservation des habitats dunaires</li> </ul>								

<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> </ul>
<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> <li>Equipements</li> <li>Assistance extérieure : survol avec autogyre</li> </ul>
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotation de fonctionnement DREAL</li> <li>Autres financements : FEDER, dotation exceptionnelle DREAL</li> </ul>



Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
CS4	Suivi de l'état de conservation de l'habitat « lagune » (MNHN)						1	II.a	V.7	I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
	X					X				
<b>Description</b>		<p>Comme évoqué pour les suivis précédents, la réserve est un témoin des mécanismes hydro-sédimentaire d'évolution passée et actuelle et la très forte dynamique hydro-sédimentaire a une influence directe sur la distribution des espèces (faune, flore) mais aussi sur la répartition, la surface et l'état de conservation des habitats naturels.</p> <p>C'est la raison pour laquelle, dès 2015, seulement un an après la reconnexion naturelle de la lagune avec l'océan, des suivis botaniques ont été menés via 5 transects et 14 placettes. Ils permettaient d'étudier l'évolution des grands types de végétations. Pour de multiples raisons, en particulier la complexité du site (hydrodynamisme sédimentaire, très importante fluctuation de niveau d'eau dans la lagune en fonction des coefficients mais aussi et surtout des périodes dites de « revif » et « déchet », ...) et sa superficie, le protocole lié à ce suivi n'était pas satisfaisant. Enfin, il ne s'attachait qu'aux végétations.</p> <p>Il nous a donc semblé évident de l'abandonner au profit d'un suivi au protocole beaucoup plus robuste et non plus seulement basé sur les végétations.</p> <p>Ainsi, afin de suivre l'état de conservation des habitats lagunaires, le gestionnaire a fait le choix du protocole mis en place par le MNHN. Ce protocole prend en compte plusieurs paramètres (Lepareur et al., 2013) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La surface couverte par les habitats,</li> <li>• Les structures et fonctions des habitats (composition floristique et faunistique, EEE),</li> <li>• Les altérations du milieu.</li> </ul> <p>Ce protocole permet de coupler plusieurs suivis sur la faune, la flore et les habitats naturels afin de qualifier l'état écologique des milieux lagunaires.</p> <p>Des stations devront être définies dans la lagune (pièces en eau) afin de mettre en place le suivi. Plusieurs suivis seront relevés sur ces stations, et d'autres à l'échelle du site. La fréquence des échantillonnages et les efforts déployés peuvent varier selon le suivi. L'objectif est de déterminer l'état écologique des milieux lagunaires à travers l'analyse des suivis réalisés sur les stations. La réalisation de cette opération lors de la première année du plan de gestion (2025) permettra d'établir un état de référence à partir duquel sera évalué l'évolution du bon état écologique des habitats lagunaires.</p> <p>Au regard des caractéristiques spécifiques de la Belle Henriette (évolution rapide des milieux, etc.), le gestionnaire pourra ajuster ce protocole et les seuils des indicateurs selon les premiers retours d'expérience.</p> <p>Afin d'assurer la bonne mise en oeuvre de ce protocole, son adaptation aux spécificités locales de la réserve et sa valorisation interdisciplinaire, le gestionnaire a sollicité l'expertise du GRETIA et du CBN pour la rédaction de sa déclinaison sur la RNN BH.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans la réserve</li> </ul>								



<b>Méthodologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivis à l'échelle des station</li> <li>• Suivis à l'échelle du site</li> </ul>
<b>Période</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon les suivis</li> </ul>
<b>Actions associées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CS1 : Cartographie des habitats,</li> <li>• CS3 : Suivi du trait de côte,</li> <li>• CS5 : Suivi de l'état de conservation des habitats dunaires (MNHN),</li> <li>• CS6 : Suivi du bon état écologique des prés-salés (OFB),</li> <li>• CS7 : Suivi du bon état écologique des habitats sédimentaires intertidaux,</li> <li>• CS22 : Suivi de la fréquentation et des usages sur la réserve</li> </ul>
<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>	<p><b>PNRMP</b> : Objectif opérationnel – Conserver les habitats et les espèces caractéristiques du littoral</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fiche action n°3 : Evaluer et conserver les lagunes</li> </ul> <p><b>PNMEGMP</b> :</p>
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre : gestionnaire</li> <li>• Partenaires : LPO France, OFB, GRECIA, CBN, Universités, prestataires</li> </ul>
<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de personnel</li> <li>• Equipements</li> <li>• Prestations</li> </ul>
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dotation de fonctionnement DREAL</li> <li>• Autres financements : FEDER, dotation exceptionnelle DREAL</li> </ul>

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
CS5	Suivi de l'état de conservation des habitats dunaires (MNHN)						1	II.b	V.7	I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	?	X	?	X	?	X	?	X	?	
<b>Description</b>		<p>Comme évoqué pour les suivis précédents, la réserve est un témoin des mécanismes hydro-sédimentaire d'évolution passée et actuelle et la très forte dynamique hydro-sédimentaire a une influence directe sur la distribution des espèces (faune, flore) mais aussi sur la répartition, la surface et l'état de conservation des habitats naturels.</p> <p>C'est la raison pour laquelle, dès 2015, seulement un an après la reconnexion naturelle de la lagune avec l'océan, des suivis botaniques ont été menés via 5 transects et 14 placettes. Ils permettaient d'étudier l'évolution des grands types de végétations. Pour de multiples raisons, en particulier à la complexité du site (hydrodynamisme sédimentaire, très importante fluctuation de niveau d'eau dans la lagune en fonction des coefficients mais aussi et surtout des périodes dites de « revif » et « déchet », ...) et sa superficie, le protocole lié à ce suivi n'était pas satisfaisant. Enfin, il ne s'attachait qu'aux végétations.</p> <p>Ainsi, afin de suivre l'état de conservation des habitats lagunaires, le gestionnaire a fait le choix du protocole mis en place par le MNHN. Ce protocole prend en compte plusieurs paramètres (Goffé, 2011) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La surface couverte par les habitats,</li> <li>• Les structures et fonctions des habitats (processus morphodynamique, couverture végétale, composition floristique et faunistique),</li> <li>• Les altérations du milieu.</li> </ul> <p>Ce protocole permet de coupler plusieurs suivis sur la faune, la flore et les habitats naturels afin de qualifier le bon état écologique des milieux dunaires.</p> <p>Sept transects, dits « larges », de 50 mètres de largeur traversent les habitats dunaires perpendiculairement au trait de côte et sont situés sur les transects altimétriques du SMLB. Sur ces transects seront retrouvés des polygones et des placettes sur lesquels de nombreux paramètres seront relevés à travers des suivis spécifiques. La fréquence des échantillonnages et les efforts déployés peuvent varier selon le suivi. L'objectif est de déterminer l'état écologique des milieux dunaires à travers l'analyse des suivis réalisés sur les transects larges. La construction méthodologique du suivi se fera au cours de la première année du plan de gestion (2024) en collaboration avec les structures et experts référents dont le CBN et le GRETIA.</p> <p>Au regard des caractéristiques spécifiques de la Belle Henriette (évolution rapide des milieux, etc.), le gestionnaire pourra ajuster ce protocole et les seuils des indicateurs selon les premiers retours d'expérience.</p> <p>Les transects larges feront également l'objet d'un survol en drone afin de modéliser et d'estimer les volumes de sable des systèmes dunaires (photogrammétrie et topographie). Cela permettra d'apporter des informations supplémentaires sur l'évolution du site et le suivi du trait de côte (zones en érosion / accrétion).</p>								

<b>Localisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans la réserve</li> </ul>
<b>Méthodologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivis à l'échelle des transects larges</li> <li>• Suivis à l'échelle du polygone</li> <li>• Suivis à l'échelle de la placette</li> </ul>
<b>Période</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon les suivis</li> </ul>
<b>Actions associées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CS1 : Cartographie des habitats,</li> <li>• CS2 : Suivi du trait de côte,</li> <li>• CS22 : Suivi de la fréquentation et des usages de la réserve</li> </ul>
<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>	<p><b>PNRMP</b> : Objectif opérationnel - Conserver les habitats et les espèces caractéristiques du littoral</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fiche action n°2 : Maintenir dans un bon état de conservation les habitats du cordon dunaire</li> <li>• Fiche action n° 26 : Observatoire du patrimoine naturel</li> </ul>
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>• Partenaires : LPO France (), CBN, GRETIA, MNHN, Universités</li> </ul>
<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de personnel</li> <li>• Equipements</li> <li>• Assistance extérieure</li> </ul>
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dotation de fonctionnement DREAL</li> <li>• Autres financements : FEDER, dotation exceptionnelle DREAL, etc.</li> </ul>

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
CS6	Suivi du bon état écologique des prés-salés (OFB)						1	ll.a		
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	
<b>Description</b>		<p>Comme évoqué pour les suivis précédents, la réserve est un témoin des mécanismes hydro-sédimentaires d'évolution passée et actuelle et la très forte dynamique hydro-sédimentaire a une influence directe sur la distribution des espèces (faune, flore) mais aussi sur la répartition, la surface et l'état de conservation des habitats naturels.</p> <p>C'est la raison pour laquelle, dès 2015, le gestionnaire a mis en place le suivi des fonctions écologiques des prés salés ouverts à la mer pour l'ichtyofaunes sur la base du protocole rédigé par l'Observatoire du Patrimoine Naturel Littoral de Réserve Naturelle de France en collaboration avec le MNHN et l'Université de Rennes.</p> <p>Aujourd'hui, des travaux sont menés au niveau national par l'OFB pour la préfiguration d'un nouvel outil de la qualification du bon état écologique des prés-salés atlantiques. La LPO France accompagne cette démarche nationale et la RNNBH souhaite s'y inscrire en tant que site test.</p> <p>Le suivi mis en place depuis 2015 est donc en « attente » et sera remis en action dès lors qu'une méthodologie précise et harmonisée aura vu le jour.</p> <p>Cette action sera couplée au suivi de l'état de conservation de la lagune CS4.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>A définir</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>A définir</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>CS1 : Cartographie des habitats</li> <li>CS4 : Suivi de l'état de conservation de l'habitat « lagune » (MNHN)</li> </ul>								
<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>		<p><b>PNRMP</b> : Objectif opérationnel – Conserver les habitats et les espèces caractéristiques du littoral</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fiche action n°1 : Maintenir la fonctionnalité et la dynamique des estrans et des estuaires</li> <li>Fiche action n° 26 : Observatoire du patrimoine naturel</li> </ul> <p><b>PNMEGMP</b> : Finalité 11 – Maintenir des ressources alimentaires suffisantes et accessibles pour les oiseaux d'eau</p>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : LPO France, OFB / PNMEGMP, Universités</li> </ul>								

<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de personnel</li> <li>• Equipements</li> <li>• Assistance extérieure</li> </ul>
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dotation de fonctionnement DREAL</li> <li>• Autres financements</li> </ul>

Code	Intitulé de l'opération					Priorité	OLT	OO	FCR
CS7	Suivi du bon état écologique des habitats sédimentaires intertidaux (macrofaune benthique)					1	ll.a		
Calendrier prévisionnel									
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
<b>Description</b>	<p>Ce suivi s'inscrit dans la continuité du protocole mis en place sur la macrofaune benthique des habitats sédimentaires intertidaux lors du premier plan de gestion via le projet « Connaissance et Evaluation de l'état des Habitats benthiques Côtiers (CoEHCO) ». Ce projet vise à améliorer les connaissances sur quatre habitats naturels côtiers, milieux utiles au cycle de vie des espèces. La coordination globale du projet est assurée par le Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des pertuis.</p> <p>Le suivi stationnel de la macrofaune benthique mis en place lors du premier plan de gestion a fourni des résultats mitigés et difficilement exploitables. Au regard de la dynamique hydro-sédimentaire très active du site, la composition des stations en espèces varie énormément d'une année sur l'autre, ainsi que le substrat sur lequel elles se développent.</p> <p>Selon les résultats du projet CoEHCO et des protocoles RNF / DCE à venir, ce suivi sera amélioré et poursuivi dans l'optique de qualifier l'état écologique des habitats sédimentaires intertidaux de la réserve.</p> <p>Dans ce plan de gestion, ce suivi, s'il se poursuit (discussion en cours à l'échelle de tout le pertuis charentais), sera réalisé sur les transects larges des protocoles de suivi de l'état de conservation des habitats dunaires (CS5). Des prélèvements seront réalisés sur les placettes lagunaires et le transect sera poursuivi sur l'estran afin d'y réaliser d'autres prélèvements par stations. Ce suivi s'insère ainsi dans le protocole MNHN et permettra de compléter les informations pour qualifier le bon état écologique des habitats lagunaires, et fournir des indications sur les cortèges présents sur l'estran.</p> <p>La fréquence et la méthodologie précise de ce suivi restent à définir selon les résultats des travaux nationaux initiés par le projet CoEHCO qui devrait paraître prochainement. Cette fiche action sera étoffée dès lors qu'une méthodologie précise et harmonisée aura vu le jour.</p>								
<b>Localisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivi par station et par placettes</li> </ul>								
<b>Période</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>A définir</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>CS4 : Suivi de l'état de conservation de l'habitat « lagune » (MNHN)</li> <li>CS5 : Suivi de l'état de conservation des habitats dunaires (MNHN)</li> </ul>								
<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>	<p><b>PNRMP</b> : Objectif opérationnel - Conserver les habitats et les espèces caractéristiques du littoral</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fiche action n°1 : Maintenir la fonctionnalité et la dynamique des estrans et des estuaires</li> </ul>								

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fiche action n° 26 : Observatoire du patrimoine naturel</li> </ul> <p><b>PNMEGMP :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Finalité 11 – Maintenir des ressources alimentaires suffisantes et accessibles pour les oiseaux d'eau</li> <li>Finalité 20 - Maintenir le bon état écologique des habitats sédimentaires littoraux et côtiers à caractère vaseux</li> <li>Finalité 23 : Maintenir la surface de mosaïque d'habitats benthiques du médiolittoral</li> </ul>
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : LPO France, OFB / PNMEGMP, RNF, Universités</li> </ul>
<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> <li>Assistance extérieure</li> </ul>
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotations de fonctionnement DREAL</li> <li>Autres financements : FEDER, dotation exceptionnelle DREAL</li> </ul>



Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
CS8	Comptage décadaire des oiseaux de la réserve						1	III.b		
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>Un comptage de l'ensemble des oiseaux sera réalisé trois fois par mois, soit toutes les décades, sur l'ensemble des secteurs de la réserve. Une attention particulière sera portée aux oiseaux d'eau en périodes d'hivernage et de migration pré et postnuptiale, le comptage sera réalisé en fonction des coefficients de marée.</p> <p>Ce comptage est synchronisé avec celui des oiseaux d'eau sur la réserve naturelle nationale de la Baie de l'Aiguillon, la réserve naturelle nationale de Saint-Denis-du-Payré, la réserve biologique domaniale de la pointe d'Arcay et les réserves naturelles régionales de Choisy et de la Vacherie. Les données issues de ce comptage concernant les oiseaux d'eau ou rapaces sont transmises au coordinateur OFB.</p> <p>L'ensemble des données issues de ce suivi sont organisées et bancarisées sur la base de données GéoNature de la LPO France qui alimente automatiquement les bases des données du SINP au MNHN, de l'Observatoire du Patrimoine Naturel Littoral de RNF et le programme Wetland.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Comptage décadaire sur l'ensemble des milieux favorables de la réserve</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les ans</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>CS9 : Etude et suivi des zones d'alimentation et de repos des oiseaux d'eau</li> </ul>								
<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>		<p><b>PNRMP</b> : Objectif opérationnel – Agir en faveur des espèces patrimoniales</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fiche action n°17 : Préserver les anatidés et limicoles hivernants, migrants et nicheurs</li> <li>Fiche action n° 26 : Observatoire du patrimoine naturel</li> </ul> <p><b>PNREGMP</b> : Finalité 12 – Maintenir ou augmenter les effectifs d'oiseaux en période inter-nuptiale</p>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : LPO France (), OFB / PNMEGMP</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> <li>Equipements</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotations de fonctionnement DREAL</li> </ul>								



Code	Intitulé de l'opération					Priorité	OLT	OO	FCR
CS9	Etude et suivi des zones d'alimentation et de repos des oiseaux d'eau					1		III.3	
Calendrier prévisionnel									
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>Dans un contexte d'évolutions géomorphologiques très rapides des habitats, les zones d'alimentation et de reposoir des oiseaux d'eau sur la réserve font l'objet d'une attention particulière. Cette opération est liée à l'action CS8 : Comptage décadaire des oiseaux de la réserve, et sera réalisée au cours de ce suivi.</p> <p>Ce suivi cherche à affiner la connaissance du gestionnaire sur l'occupation spatiale des oiseaux d'eau pour l'alimentation et le repos. L'acquisition de jumelles télémétriques par exemple permettrait d'effectuer un zonage spatialisé précis des espaces d'alimentation et de repos des oiseaux d'eau, et de suivre l'évolution interannuelle de leur répartition selon les modifications géomorphologiques des habitats. La connaissance de ces zones et leur suivi permettra au gestionnaire d'affiner sa gestion du site selon les enjeux de conservation de la réserve.</p> <p>Ce suivi s'insère également dans un projet de l'OFB / PNMEGMP concernant la cartographie des zones fonctionnelles d'alimentation et de repos des oiseaux d'eau à l'échelle du Parc naturel marin. Les données issues de ce suivi seront transmises aux responsables du projet pour contribuer à l'ajustement de cette cartographie.</p>							
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>							
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Délimitation des zones d'alimentation et de repos des oiseaux d'eau</li> </ul>							
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les ans</li> </ul>							
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>CS8 : Comptage décadaire des oiseaux de la réserve</li> </ul>							
<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>		<p><b>PNRMP</b> : Objectif opérationnel – Agir en faveur des espèces patrimoniales</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fiche action n°17 : Préserver les anatidés et limicoles hivernants, migrants et nicheurs</li> <li>Fiche action n° 26 : Observatoire du patrimoine naturel</li> </ul> <p><b>PNMEGMP</b> : Finalité 12 – Maintenir ou augmenter les effectifs d'oiseaux en période interannuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Suivi des zones fonctionnelles d'alimentation et de repos des oiseaux d'eau</li> </ul>							
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : LPO France, OFB / PNMEGMP</li> </ul>							
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> <li>Equipements</li> </ul>							

<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dotation de fonctionnement DREAL</li><li>• Autres financements : FEDER, dotation exceptionnel DREAL</li></ul>
-----------------------------	---

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
CS10	Suivi des populations nicheuses de passereaux						1	III.a		
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>L'opération consiste à relever les indices de nidification des passereaux paludicoles (liés aux milieux lagunaires) et xériques (liés aux milieux dunaires) par une prospection des milieux favorables de la réserve.</p> <p>Ces données sont géoréférencées via l'utilisation de Mergin map (Input), codifiées (code atlas des oiseaux nicheurs). L'évolution interannuelle du nombre de cantons et de leur localisation est ensuite analysée (méthode des plans quadrillées et carte de chaleur). Les travaux cartographiques menés depuis 2017 et présentés dans le volet diagnostics, montrent des évolutions importantes dans la répartition de certaines espèces en lien directe avec les évolutions d'habitats.</p> <p>Ce suivi a lieu lors de la période de reproduction, de mars à fin juin. Il est actuellement d'un passage hebdomadaire mais pourra évoluer selon les résultats d'analyses statistiques d'efficience.</p> <p>Les espèces suivies principalement sont :</p> <p>Passereaux paludicoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pipit farlouse,</li> <li>• Gorgebleue à miroir,</li> <li>• Bruant des roseaux,</li> <li>• Bergeronnette printanière</li> </ul> <p>Passereaux dunaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pipit rousseline,</li> <li>• Alouette des champs,</li> <li>• Cochevis huppé</li> </ul> <p>L'ensemble des données issues de ce suivi sont organisées et bancarisées sur la base de données GéoNature de la LPO France qui alimente automatiquement les bases des données du SINP au MNHN.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prospection sur l'ensemble des milieux favorables</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les ans</li> <li>• Mars à fin juin</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>								
<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>		<p>PNRMP : Objectif opérationnel – Conserver les habitats et les espèces caractéristiques du littoral</p>								

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fiche action n°2 : Maintenir dans un bon état de conservation les habitats du cordon dunaire</li> <li>• Fiche action n° 26 : Observatoire du patrimoine naturel</li> </ul> <p>Objectif opérationnel – Augmenter les surfaces et la fonctionnalité d'une mosaïque d'habitats</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fiche action n°10 : Restaurer, gérer et protéger les habitats à végétation herbacée haute</li> </ul> <p><b>PNMEGMP :</b></p>
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> </ul>
<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de personnel</li> <li>• Equipement</li> </ul>
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dotation de fonctionnement DREAL</li> </ul>

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
CS11	Participation aux comptages nationaux des oiseaux (STOC-EPS, Wetland)						1		III.3 V.7	I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>Il s'agit de poursuivre les Suivis Temporels d'Oiseaux Communs par Échantillonnages Ponctuels Standardisés mis en place sur la réserve depuis 2013. Outre contribuer à alimenter les données nationales, ce suivi, comme de nombreux autres dans ce plan de gestion, renseigne sur la dynamique d'évolution des habitats l'évolution des habitats naturels et leur capacité d'accueil.</p> <p>A partir de 12 points d'écoute espacés d'au moins 300 m, l'observateur note tous les oiseaux vus et entendus pendant 5 minutes avec localisation des individus (entre 0 et 25, entre 25 et 100 m, plus de 100 m). Les comptages STOC sont réalisés trois fois par an (mars, avril/mai et mai/juin).</p> <p>Des comptages spéciaux sont également organisés pour contribuer au projet Wetlands, effectuant des analyses nationales à date fixe sur les populations hivernantes d'oiseaux d'eau. Le comptage Wetland a lieu chaque année au mois de janvier.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>STOC-EPS / Wetland</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les ans</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>								
<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>		<p><b>PNRMP</b> : Objectif opérationnel – Conserver les habitats et les espèces caractéristiques du littoral</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fiche action n° 26 : Observatoire du patrimoine naturel</li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : LPO France, OFB / PNMEGMP</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotation de fonctionnement DREAL</li> </ul>								

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
CS12	Suivi stationnel des populations de Coques commune ( <i>Cerastoderma edule</i> )						1		II.3	
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
<b>Description</b>	<p>La réserve dispose du dernier peuplement important de Coques communes (<i>Cerastoderma edule</i>) répertorié sur les plages du sud-Vendée. Le peuplement présent sur la réserve est exploité par les pêcheurs de loisir et son suivi, débuté en 2014 dans le cadre du Life+ pêche à pied, a mis en évidence sa très grande fragilité. Le suivi a été prolongé lors du premier plan de gestion et les résultats montrent une faible taille moyenne des individus, ainsi qu'une très grande hétérogénéité des effectifs par station selon les années. La pression de pêche à pied est considérée, dans la littérature, comme ayant un impact conséquent sur ces communautés.</p> <p>Ce suivi doit donc impérativement être prolongé pour mettre en évidence les évolutions spatiales et surtout démographiques du peuplement. Les mêmes stations que celles définies dans le premier plan de gestion seront réutilisées, et d'autres sur les habitats lagunaires. Ce suivi sera mis à profit pour le dénombrement des autres bivalves filtreurs en particulier <i>Donax</i> (Genre) et <i>Spisula</i> (Genre).</p> <p>Cette opération est en lien avec les actions de contrôle des pêches (SP1) afin de déterminer si la pêche à pied de loisirs est bien un des facteurs de pression limitant le développement de ce gisement, ou si d'autres paramètres sont à considérer pour expliquer la grande variabilité des effectifs et de leur taille (dynamique hydro-sédimentaire, modification rapide du substrat, etc.).</p>									
<b>Localisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>									
<b>Méthodologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivi par station</li> </ul>									
<b>Période</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Selon la période du suivi CS7</li> </ul>									
<b>Actions associées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>SP1 : Surveillance et police de l'environnement</li> <li>CS7 : Suivi du bon état écologique des habitats sédimentaires intertidaux (macrofaune benthique) (CoEHCO)</li> </ul>									
<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>	<p><b>PNMEGMP</b> : Finalité 15 - Préserver les ressources halieutiques locales</p>									
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : OFB / PNMEGMP</li> </ul>									
<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> </ul>									
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotations de fonctionnement DREAL</li> </ul>									

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
CS13	Inventaire et suivi de l'ichtyofaune de la réserve						1		II.8	
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
A définir										
<b>Description</b>	<p>Lors du premier plan de gestion, le protocole RNF permettant de déterminer les fonctions des prés-salés pour l'ichtyofaune avait été mis en place via le projet « Connaissance et Evaluation de l'état des Habitats benthiques Côtiers (CoEHCo) ». Ce projet vise à améliorer les connaissances sur quatre habitats naturels côtiers, milieux utiles au cycle de vie des espèces. La coordination globale du projet, porté dans plusieurs réserves naturelles nationales gérées par la LPO France, étant assurée par le Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des pertuis.</p> <p>Il a permis d'identifier que les prés-salés de la lagune fournissent une fonction de nourricerie et de zone de croissance pour les juvéniles.</p> <p>Un inventaire de l'ichtyofaune fréquentant l'estran et la lagune à marée haute (protocole en cours de réécriture au niveau national en concertation avec RNF et l'OFB/ PNMEGMP) pourra être réalisé afin de contrôler les espèces en présence et actualiser les informations sur l'ichtyofaune de la réserve. S'il est déterminé que la réserve représente un enjeu pour certaines espèces, un protocole plus spécifique et plus fréquent pourrait alors être mis en place.</p>									
<b>Localisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>									
<b>Méthodologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inventaire par pêche dans la lagune et sur l'estran</li> </ul>									
<b>Période</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>A définir</li> </ul>									
<b>Actions associées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>CS4 : Suivi de l'état de conservation de l'habitat « lagune » (MNHN)</li> </ul>									
<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>	<p><b>PNRMP</b> : Objectif Opérationnel - Conserver les habitats et les espèces caractéristiques du littoral</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fiche action n°1 : Maintenir la fonctionnalité et la dynamique des estrans et des estuaires</li> <li>Fiche action n° 26 : Observatoire du patrimoine naturel</li> </ul> <p><b>PNMEGMP</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Finalité 10 – Maintenir des nourriceries et frayères fonctionnelles</li> <li>Finalité 14 – Restaurer les populations d'amphihalins</li> <li>Finalité 15 – Préserver les ressources halieutiques locales</li> </ul>									
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : LPO France, OFB / PNMEGMP, RNF</li> </ul>									

<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Frais de personnel</li><li>• Equipements</li></ul>
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dotation de fonctionnement DREAL</li><li>• Autres financements</li></ul>





Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
CS14	Suivi de la nidification du Gravelot à collier interrompu ( <i>Charadrius alexandrinus</i> )						1	III.a		
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Description		<p>Le Gravelot à collier interrompu (<i>Charadrius alexandrinus</i>) est une espèce à fort enjeu patrimonial pour laquelle la réserve joue un rôle conséquent dans la conservation à l'échelle régionale et nationale. Pour sa reproduction, il s'installe sur les hauts de plage, la dune embryonnaire, les zones de sable nu de l'arrière-dune et des zones de surverse.</p> <p>Cette action a principalement pour but de suivre annuellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nombre de couples cantonnés ;</li> <li>• Le nombre de pontes ;</li> <li>• La taille des pontes ;</li> <li>• La localisation des pontes ;</li> <li>• Le nombre de jeunes produits et de jeunes à l'envol.</li> </ul> <p>Ces suivis seront réalisés de la mi-avril jusqu'à la fin de la saison de reproduction pour prendre en compte les premiers couples formés et suivre les dernières pontes de remplacement en milieu d'été.</p> <p>Les passages (une vingtaine en 14 semaines de nidification) se feront de préférence à marée basse et depuis le bas de plage pour mieux différencier les adultes au nid des adultes en alimentation. Pour chaque découverte de ponte, le prospecteur notera l'emplacement exact à l'aide d'une tablette numérique de terrain et notera le nombre d'œufs.</p> <p>Le recrutement d'un stagiaire ou l'encadrement d'un Service Civique est envisageable pour venir assister le garde-technicien en charge de ce suivi.</p> <p>La réserve réalisera également sur tout son secteur (et périphérie immédiate) les comptages réalisés dans le cadre du suivi de l'espèce à l'échelle du PNMEGMP.</p>								
Localisation		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans la réserve</li> </ul>								
Méthodologie		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comptage direct par prospection pédestre (localisation cartographique des nids)</li> </ul>								
Période		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mi-avril à fin juillet</li> </ul>								
Actions associées		<ul style="list-style-type: none"> <li>• CS15 : Suivi de la prédation par piégeage photographique lors de la reproduction du Gravelot à collier interrompu</li> <li>• IP6 : Mise en place de mesures de protection pour la réussite de la nidification du Gravelot à collier interrompu</li> </ul>								
Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP		<p><b>PNRMP</b> : Objectif Opérationnel – Conserver les habitats et les espèces caractéristiques du littoral</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fiche action n°1 : Maintenir la fonctionnalité et la dynamique des estrans et des estuaires</li> </ul>								

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fiche action n°2 : Maintenir dans un bon état de conservation les habitats du cordon dunaire</li> <li>Fiche action n° 26 : Observatoire du patrimoine naturel</li> </ul> <p><b>PNMEGMP</b> : Finalité 13 - Augmenter le nombre total de couples nicheurs de Gravelot à collier interrompu et le taux de réussite de la reproduction</p>
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : Universités (stagiaires), Agence du Service Civique, OFB / PNMEGMP</li> </ul>
<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> </ul>
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotations de fonctionnement DREAL</li> <li>Autres financements</li> </ul>

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
CS15	Suivi de la prédation par piégeage photographique lors de la reproduction du Gravelot à collier interrompu						1		III.4	
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>La RNNBH a une responsabilité majeure pour la reproduction du Gravelot à collier interrompu (<i>Charadrius alexandrinus</i>) à l'échelle régionale et de la façade atlantique. Un suivi est réalisé annuellement sur les nids et permet de suivre précisément la nidification de l'espèce sur le site. Malgré un nombre de nids et d'œufs important, la réussite de la reproduction pose question au gestionnaire avec peu de jeunes observés chaque année. La difficulté de détection des jeunes peut être une des explications possibles. La prédation est toutefois estimée être une des causes majeures de ces échecs de reproduction, notamment par les laridés, corvidés et canidés.</p> <p>Afin d'améliorer nos connaissances sur ce facteur de pression, un suivi de certains nids par piégeage photographique permettra d'identifier les raisons des échecs de reproduction constatés et ainsi de mettre en place des mesures de gestion adéquates pour améliorer la réussite de la reproduction du Gravelot à collier interrompu.</p> <p>Un stagiaire de niveau Master pourra être affecté à cette opération afin de venir soutenir le garde-technicien en charge du suivi CS14 et contribuer à l'analyse des données terrains.</p> <p>Cette opération est couplée à l'activité CS14 : Suivi de la nidification du Gravelot à collier interrompu (<i>Charadrius alexandrinus</i>) et IP6 : Mise en place de mesures de protection pour la réussite de la nidification du Gravelot à collier interrompu.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Pose de pièges photographiques</li> <li>Analyse des données terrains</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mi-avril à fin juillet : en période de nidification</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>CS14 : Suivi de la nidification du Gravelot à collier interrompu (<i>Charadrius alexandrinus</i>)</li> <li>IP6 : Mise en place de mesures de protection pour la réussite de la nidification du Gravelot à collier interrompu</li> </ul>								
<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>		<p><b>PNRMP</b> : Objectif Opérationnel – Conserver les habitats et les espèces caractéristiques du littoral</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fiche action n°2 : Maintenir dans un bon état de conservation les habitats du cordon dunaire</li> <li>Fiche action Fiche action n° 26 : Observatoire du patrimoine naturel</li> <li><b>PNMEGMP</b> : Finalité 13 - Augmenter le nombre total de couples nicheurs de Gravelot à collier interrompu et le taux de réussite de la reproduction</li> </ul>								

<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>• Partenaires : Universités (stagiaires), OFB / PNMEGMP</li> </ul>
<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de personnel</li> <li>• Stagiaire</li> </ul>
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dotation de fonctionnement DREAL</li> <li>• Autres financements : FEDER, dotation exceptionnel DREAL</li> </ul>

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
CS16	Suivi de la reproduction des amphibiens : Amphicapt (RNF)						1	IV.a		
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>Le but de ce suivi est d'estimer l'abondance relative des espèces d'amphibiens dans les dépressions dunaires humides.</p> <p>Le protocole d'échantillonnage utilisé est un protocole national de RNF (Maillet, 2013). La standardisation de la méthode de suivi permet de faciliter l'agrégation des données et d'homogénéiser la pression d'échantillonnage. Elle offre ainsi au gestionnaire la possibilité de suivre l'évolution des populations à une échelle locale.</p> <p>Des relevés de température et de salinité sont également réalisés dans les mares où sont posés les Amphicapt. Toutes les mares de la réserve sont échantillonnées et une attention particulière sera portée sur le Pélobate cultripède (<i>Pelobates cultripedes</i>) et le Crapaud calamite (<i>Epidalea calamita</i>). Des stagiaires pourront être affectés à ces suivis sur la durée du plan de gestion.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> <li>Sur les parcelles périphériques de la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Protocole commun de suivi des amphibiens des mares à l'aide d'Amphicapt (RNF)</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mars à juillet</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>CS18 : Suivi de la population de Pélobate cultripède (<i>Pelobates cultripedes</i>) et de Crapaud calamite (<i>Epidalea calamita</i>)</li> </ul>								
<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>		<p><b>PNRMP</b> : Objectif Opérationnel – Conserver les habitats et les espèces caractéristiques du littoral</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fiche action n°2 : Maintenir dans un bon état de conservation les habitats du cordon dunaire</li> <li>Fiche action n° 26 : Observatoire du patrimoine naturel</li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotations de fonctionnement DREAL</li> </ul>								

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
CS17	<b>Suivi de la population de Pélobate cultripède (<i>Pelobates cultripes</i>) et de Crapaud calamite (<i>Epidalea calamita</i>)</b>						1	IV.a	IV.1	
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>Le Pélobate cultripède (<i>Pelobates cultripes</i>) et le Crapaud calamite (<i>Epidalea calamita</i>) sont deux espèces à fort enjeu patrimonial pour lesquelles la réserve joue un rôle conséquent dans la conservation à l'échelle des Pays de Loire pour le Crapaud calamite, et à l'échelle nationale pour le Pélobate cultripède. Cette opération annuelle doit permettre de suivre la dynamique de population de ces deux espèces sur l'ensemble de la réserve.</p> <p>Concernant le Pélobate cultripède, la méthode de suivi consiste à équiper les individus capturés d'un transpondeur après avoir relevé les données biométriques, déterminé leur sexe, estimé leur âge et les avoir photographiés (méthode CMR). La mise en place de ce dispositif permet un suivi individuel et précis, rapide et sans dérangement (en recontrôle). Ce suivi est encadré par le CNRS, en lien avec le LIENSs, et est mis en place sur deux autres RNN (Moeze d'Oléron et Yves). Il sera réalisé à l'automne par le personnel de la réserve formé et autorisé à ce type de manipulation.</p> <p>Pour préciser les informations d'âge ratio, un suivi sera réalisé sur les mares au moment de la reproduction afin de connaître avec précision la taille des adultes reproducteurs sur le site, cette taille pouvant connaître de grandes variations d'un site à l'autre. Les possibilités techniques et la capacité financière détermineront en grande partie ces choix.</p> <p>Pour le Crapaud calamite, le suivi se contentera (au moins dans un premier temps) de dénombrer et géoréférencer les individus rencontrés.</p> <p>Au regard des nombreux habitats dunaires actuellement en reformation et potentiellement très favorables à ces deux espèces, des prospections aléatoires seront réalisées à l'automne. Elles auront lieu sur des secteurs non prospectés dans le cadre des suivis via transpondeurs. Ces prospections se feront sans pose de transpondeurs et permettront de déterminer si, et le cas échéant à partir de quand, ces deux espèces recoloniseront les secteurs nouvellement favorables.</p> <p>Cette action de nuit, par temps de pluie et sur des très grandes surfaces est particulièrement chronophage. Des stagiaires pourront être affectés à ce suivi et venir en soutien de l'équipe de gestion et des bénévoles.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>9 passages à l'automne pour le transpondage (3 passages par secteur sur les 3 secteurs définis)</li> <li>3 passages à la mi-avril, mi-mai et mi-juin sur l'ensemble des mares</li> <li>Prospections aléatoires sur les milieux dunaires en reformation selon les besoins identifiés</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Entre septembre et fin novembre (transpondage, prospections aléatoires)</li> <li>Mars à juin (prospections autour des mares)</li> </ul>								

<b>Actions associées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CS17 : Suivi de la reproduction des amphibiens : Amphicapt (RNF)</li> <li>• IP7 : Mise en place de corridors écologiques favorables au Pélobate cultripède</li> <li>• MS16 : Accompagnement des acquisitions foncières ou délégation de la gestion en faveur du Pélobate cultripède</li> </ul>
<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>	<p><b>PNRMP</b> : Objectif Opérationnel – Conserver les habitats et les espèces caractéristiques du littoral</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fiche action n°2 : Maintenir dans un bon état de conservation les habitats du cordon dunaire</li> <li>• Fiche action n° 26 : Observatoire du patrimoine naturel</li> </ul>
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>• Partenaires : LPO France, CNRS (CEBC Chizé), LIENSs, bénévoles</li> </ul>
<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de personnel</li> <li>• Equipements</li> </ul>
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dotation de fonctionnement DREAL</li> <li>• Autres financements</li> </ul>



Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
CS18	Inventaire et cartographie de la flore patrimoniale de la réserve						1		II.8	
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X					X					
<b>Description</b>		<p>Le dernier inventaire exhaustif des espèces végétales patrimoniales de la réserve a été réalisé en 2013 (Terrisse and Déat, 2013). La cartographie a été complétée en 2016 par Benjamin Boulaire (Boulaire, 2016) et l'équipe de gestion de la réserve complète régulièrement les données au gré de la réalisation des autres actions menées. Plusieurs nouvelles stations de Silène de Porto (<i>Silene portensis</i>) et de Renouée maritime (<i>Medicago marina</i>) ont ainsi été répertoriées. A l'inverse, aucun pied d'<i>Euphorbia peplis</i> ou d'<i>Omphalodes littoralis</i> n'a été trouvé.</p> <p>Il convient donc de réactualiser les données sur les espèces végétales patrimoniales au regard de l'évolution géomorphologique très rapide des habitats de la réserve, et des nombreux milieux dunaires en cours de re-végétalisation. Un travail sera réalisé avec des experts en botanique pour approfondir le suivi des espèces patrimoniales au cours de ce plan de gestion.</p> <p>Une attention particulière sera portée aux espèces à forte valeur patrimoniale dont les espèces suivantes (liste non-exhaustive) : <i>Aceras anthropophorum</i>, <i>Alyssum minus</i>, <i>Artemisia maritima</i>, <i>Dianthus hyssopifolius</i>, <i>Euphorbia peplis</i>, <i>Hornungia procumbens</i>, <i>Medicago marina</i>, <i>Polygonum maritimum</i>, <i>Scrophularia scorodonia</i>, <i>Silene portensis</i> et <i>Silene vulgaris ssp. Thorei</i>.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Selon les espèces et les protocoles</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Selon les phénologies</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>CS1 : Cartographie des habitats</li> </ul>								
<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>		<p><b>PNRMP</b> : Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Agir en faveur des espèces patrimoniales <ul style="list-style-type: none"> <li>Fiche n°18 : Localiser et préserver la flore patrimoniale</li> </ul> </li> <li>Améliorer, structurer et restituer les connaissances biologiques du site et sa fonctionnalité pour mieux appréhender sa gestion <ul style="list-style-type: none"> <li>Fiche action n°26 : Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin</li> </ul> </li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : LPO France (CBN, ...)</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> <li>Assistance extérieure</li> </ul>								



<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dotation de fonctionnement DREAL</li><li>• Autres financements : FEDER, dotation exceptionnelle DREAL</li></ul>
-----------------------------	---

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
CS19	Inventaire des chiroptères de la réserve						3		II.8	
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
A définir										
<b>Description</b>	<p>Depuis la création de la réserve naturelle, aucun inventaire n'a été réalisé sur les populations de chiroptères. Sa réalisation permettrait de dresser un état des lieux des espèces présente.</p> <p>Dans le cadre du programme de surveillance des chiroptères Vigie-chiro du MNHN, la mise en place d'un ou plusieurs points fixes avec détecteurs-enregistreurs autonomes est envisagée.</p> <p>Une attention particulière sera portée pour optimiser la méthodologie et l'analyse des résultats entre les différentes réserves gérées par la LPO France.</p>									
<b>Localisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>									
<b>Méthodologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>A définir</li> </ul>									
<b>Période</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>A définir</li> </ul>									
<b>Actions associées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>									
<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>	<p><b>PNRMP</b> : Objectif opérationnel – Agir en faveur des espèces patrimoniales</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fiche action n°20 : Connaissance et protection des Chiroptères et de leurs habitats</li> <li>Fiche action n° 26 : Observatoire du patrimoine naturel</li> </ul>									
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : LPO Vendée / PNR MP</li> </ul>									
<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> <li>Equipements</li> <li>Assistance extérieure</li> </ul>									
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotations de fonctionnement DREAL</li> <li>Autres financements : FEDER, dotation exceptionnelle DREAL</li> </ul>									

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
CS20	Inventaire de l'entomofaune et de l'arachnofaune						2		II.8	
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
<b>Description</b>		<p>Le dernier inventaire de l'entomofaune et de l'arachnofaune de la réserve a été réalisé en 2015 par le GRETIA (Herbrecht, 2015). Ces inventaires ont été complétés par l'équipe de gestion notamment concernant les hétérocères, les odonates, les cicindèles ou certaines espèces telles que l'œdipode des salines ou encore la Nébrie des sables. Une veille sur ces espèces sera maintenue dans le cadre de ce nouveau plan de gestion.</p> <p>Après consultation d'experts du GRETIA, il ne semble pas nécessaire de réaliser un nouvel inventaire « exhaustif » sur l'entomofaune. Toutefois, il a été considéré judicieux de se concentrer sur les taxons qui n'avait pas fait l'objet d'un inventaire poussé en 2015. Les Formicidés, les orthoptères et les arachnides seront ainsi inventoriés au cours de ce plan. D'autre part, une attention particulière pourra être portée sur les espèces des lasses de mer et des bois flottés avec la mise en place d'un protocole dédié, en concertation avec les experts idoines. Certaines espèces d'intérêts comme <i>Calicnemis obesa</i>, <i>Lidura riparia</i> et <i>Ligia oceanica</i> pourront faire l'objet d'un suivi particulier.</p> <p>En complément, des suivis de l'entomofaune et de l'arachnofaune sont prévus dans les opérations CS4 et CS5 de suivi de l'état de conservation des habitats lagunaires et dunaires. Les suivis sur la recherche d'exuvies d'odonates, les cicindèles, lépidoptères, le Criquet des salines et potentiellement d'autres espèces d'intérêts, définies avec les experts, sont inclus dans ces opérations.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Selon les espèces</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>A définir</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>CS4 : Suivi de l'état de conservation de l'habitat "lagune" (MNHN)</li> <li>CS5 : Suivi de l'état de conservation des habitats dunaires (MNHN)</li> <li>CS6 : Suivi du bon état écologique des prés-salés (OFB)</li> </ul>								
<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>		<p><b>PNRMP</b> : Objectif opérationnel – Améliorer, structurer et restituer les connaissances biologiques du site</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fiche action n° 26 : Observatoire du patrimoine naturel</li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : GRETIA, ANTAREA, Universités</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> <li>Equipements</li> </ul>								

	<ul style="list-style-type: none"><li>• Assistance extérieure</li></ul>
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dotation de fonctionnement DREAL</li><li>• Autres financements : FEDER, dotation exceptionnelle DREAL</li></ul>

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
CS21	Suivi des espèces exotiques envahissantes						2		II.5	
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X		X		X		X		X		
<b>Description</b>		<p>Des espèces exotiques envahissantes sont présentes sur la réserve, en provenance des jardins périphériques et d'anciennes plantations par les campings à proximité immédiate du site.</p> <p>Le suivi réalisé par l'équipe de gestion doit apporter des éléments précis sur le nombre de colonies, leur localisation, leur surface, leur densité et leur stade de développement afin d'adapter et d'optimiser la régulation des espèces envahissantes (Baccharis, Herbe de la pampa, Ailante, Yucca, etc).</p> <p>Ce suivi est également couplé aux opérations CS4 et CS5 sur l'évaluation du bon état de conservation des habitats. La présence et le nombre d'espèces exotiques envahissantes seront relevés sur les placettes disposées sur les transects larges des milieux dunaires et lagunaires. Ce suivi est également lié aux opérations IP1 et EI4.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Cartographie et caractérisation des foyers de colonisation par espèce</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Fin d'été et automne</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>CS4 : Suivi de l'état de conservation de l'habitat « lagune » (MNHN)</li> <li>CS5 : Suivi de l'état de conservation des habitats dunaires (MNHN)</li> <li>EI4 : Définition d'une stratégie d'éradication adaptée à chaque espèce exotique envahissante</li> <li>IP1 : Destruction et / ou régulation des espèces exotiques envahissantes</li> </ul>								
<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>		<p><b>PNRMP</b> : Objectif opérationnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner la gestion contre les EEE en concurrence avec les espèces et les habitats d'intérêts communautaire <ul style="list-style-type: none"> <li>Fiche action n°11 : Gestion des Espèces Exotiques Envahissantes</li> </ul> </li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires :</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotation de fonctionnement DREAL</li> </ul>								

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
CS22	Suivi de la fréquentation et des usages sur la réserve						1		III.1 V.4	I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
<b>Description</b>		<p>Les activités culturelles, sportives et de loisirs doivent faire l'objet d'un suivi pour mesurer leurs incidences. Les éléments issus de ces suivis permettront de déterminer si les conditions d'exercice des activités doivent être révisées et si certaines activités se révèlent incompatibles (évolutions des pratiques, non-respect répété des modalités d'exercice édictées par le décret et le plan de gestion) avec les objectifs de conservation.</p> <p>Cette action prendra la forme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'un suivi et d'une analyse de la fréquentation des accès aux plages et des écarts aux accès aux plages à l'aide d'éco compteurs,</li> <li>- D'un suivi des pêcheurs à pied dans le prolongement du programme Life+ pêche à pied de loisir mené depuis 2014,</li> <li>- D'un suivi du dérangement des oiseaux d'eau côtiers selon le protocole développé par l'OFB / PNMEGMP,</li> <li>- D'une veille permanente réalisée lors des autres missions sur le terrain (suivis naturalistes, missions de police, etc.).</li> </ul> <p>Cette action est complémentaire des opérations de police de l'environnement SP1.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pose d'écompteurs</li> <li>• Suivi des activités</li> <li>• Suivi du dérangement</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toute l'année</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• SP1 : Surveillance du territoire et police de l'environnement</li> </ul>								
<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>										
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de personnel</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dotation de fonctionnement DREAL</li> </ul>								

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
CS23	Suivi de la météorologie locale						1		I.3	
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
<b>Description</b>		<p>Dans le cadre de l'étude sur le changement climatique et du fait de l'absence de données météorologiques précises sur la réserve, le gestionnaire prévoit l'acquisition d'une station météorologique à mettre en place sur le site. Elle permettra de suivre l'évolution de certains paramètres climatiques comme la température, le taux de précipitation annuelle, le taux d'humidité du sol, etc.</p> <p>Ces données seront également utiles pour déterminer les bonnes conditions climatiques nécessaires lors de certains suivis (Pélobate cultripède) et de débiter la construction d'un historique climatique du site.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Acquisition d'une station météorologique</li> <li>Suivi de la météorologie locale</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>								
<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : OFB / PNMEGMP</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> <li>Equipements</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotation de fonctionnement DREAL</li> <li>Autres financements : OFB / PNMEGMP, FEDER, dotation exceptionnelle DREAL</li> </ul>								

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
CS24	Suivi de l'ancrage territorial de la réserve par le renouvellement de l'étude DAT acteurs						2	V		I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
						X				
<b>Description</b>	<p>Une étude de l'ancrage territorial de la réserve a été réalisée en 2020 (Maréchal A., 2021). Elle a pour but de déterminer les perceptions des acteurs socio-économiques vis-à-vis de la réserve, l'identification des atouts/inconvénients perçus et la définition des orientations pour améliorer l'intégration de la réserve dans son territoire.</p> <p>Cette étude sera renouvelée en fin de plan afin d'actualiser la perception des différents acteurs vis-à-vis de la réserve, et d'identifier les évolutions selon les actions mises en place par le gestionnaire pour améliorer l'ancrage territorial du site.</p>									
<b>Localisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Hors réserve</li> </ul>									
<b>Méthodologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enquête auprès des acteurs</li> </ul>									
<b>Période</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les 10 ans</li> </ul>									
<b>Actions associées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>CS25 : Elaboration d'une fiche d'enquête grand public et réalisation de l'enquête terrain (DAT grand public)</li> <li>MS8 : Assurer l'intégration locale de la réserve et la comptabilité des politiques locales de développement du territoire</li> </ul>									
<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>	<p><b>PNRMP</b> : Objectif opérationnel : Préserver à l'aide de mesures d'encadrement de gestion</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fiche action n°23 : Développer les mesures de protection réglementaire</li> </ul>									
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : LPO France (SEP)</li> </ul>									
<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> <li>Assistance extérieure</li> </ul>									
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Autre financement</li> </ul>									



Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
CS25	Elaboration d'une fiche d'enquête grand public (DAT grand public) et réalisation de l'enquête terrain						2	V		I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X				X				X		
<b>Description</b>		<p>En complément de l'étude d'ancrage territoriale liée aux acteurs de la réserve, une étude sur la perception de la réserve par le grand public sera réalisée. La RNNBH est un site touristique, fortement fréquenté notamment en période estivale. Pour le gestionnaire, il est indispensable de connaître et comprendre la perception des usagers sur le site de la Belle Henriette et la gestion de la réserve. <i>In fine</i>, cela devrait permettre d'adapter et mieux orienter les actions de communication et de sensibilisation.</p> <p>L'enquête sera réalisée sur le terrain directement auprès du grand public. La construction du questionnaire aurait lieu en 2023 et la réalisation à partir du début du plan de gestion en 2024.</p> <p>Cette opération se décline en trois étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de la fiche enquête,</li> <li>- Réalisation de l'enquête sur le terrain,</li> <li>- Analyse des fiches enquêtes.</li> </ul> <p>Cette opération pourra faire l'objet d'un stage universitaire niveau Master afin de réaliser les enquêtes et d'analyser les données terrains.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans et hors de la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'une fiche enquête</li> <li>• Enquête auprès des usagers</li> <li>• Analyse des données</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les quatre ans</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• CS24 : Suivi de l'ancrage territorial de la réserve par le renouvellement de l'étude DAT acteurs</li> <li>• MS8 : Assurer l'intégration locale de la réserve et la comptabilité des politiques locales de développement du territoire</li> </ul>								
<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>		<p><b>PNRMP</b> : Objectif opérationnel : Encourager, favoriser et former à la prise de la biodiversité dans les activités socio-économiques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fiche action n°30 : Consolider les pratiques des acteurs du territoire à la prise en compte des enjeux du site Natura 2000</li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre : gestionnaire principal, LPO France (SEP)</li> <li>• Partenaires : Universités (stagiaire)</li> </ul>								

<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de personnel</li> <li>• Stagiaire</li> <li>• Assistance extérieure</li> </ul>
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dotation de fonctionnement DREAL</li> <li>• Autres financements</li> </ul>

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
CS26	Inventaire des reptiles de la réserve						2		II.8	
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
			X							
<b>Description</b>	<p>Les reptiles n'ont jamais fait l'objet d'un inventaire spécifique depuis la création de la réserve. Une liste d'espèces connues comme fréquentant le site est disponible mais elle est considérée comme incomplète par le gestionnaire, celle-ci résultant d'observations aléatoires lors des missions sur le terrain. Il est donc indispensable de réaliser un état des lieux des espèces présentes sur la réserve.</p> <p>Cette opération sera réalisée selon le « protocole commun d'inventaire des reptiles terrestres » de RNF.</p>									
<b>Localisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>									
<b>Méthodologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>A définir selon les espèces</li> </ul>									
<b>Période</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Selon les espèces</li> </ul>									
<b>Actions associées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>									
<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>	<p><b>PNRMP</b> : Objectif opérationnel – Améliorer, structurer et restituer les connaissances biologiques du site</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fiche action n° 26 : Observatoire du patrimoine naturel</li> </ul>									
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires :</li> </ul>									
<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> </ul>									
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotation de fonctionnement DREAL</li> </ul>									

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
CS27	Inventaire permanent : amélioration de la connaissance sur la faune et la flore						2		II.8	
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
<b>Description</b>		<p>Le gestionnaire est conscient du besoin constant d'amélioration des connaissances sur la faune et la flore aussi bien terrestre que marine. Cette action a ainsi pour but de venir combler ces besoins de connaissance à travers des observations aléatoires ou protocolées sur le terrain.</p> <p>De manière non exhaustive et selon les opportunités, le gestionnaire souhaite renforcer ses connaissances sur les taxons suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Algues marines,</li> <li>- Zoo planctons et phyto planctons (prolongement de la démarche engagée),</li> <li>- Fonges et bryophytes (prolongement de la démarche engagée),</li> <li>- ...</li> </ul> <p>Selon les résultats obtenus, des suivis spécifiques pourront ensuite être développés sur des taxons d'intérêt (valeur patrimoniale, intérêt de gestion...).</p> <p>L'équipe de la réserve ne disposant pas toujours de l'expertise suffisante, les organismes extérieurs et les experts seront donc les bienvenus sur la réserve pour la réalisation de cette opération.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• A définir selon les espèces</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon les espèces</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>								
<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>		<p><b>PNRMP</b> : Objectif Opérationnel – Améliorer les connaissances biologiques du site et sa fonctionnalité pour mieux appréhender sa gestion</p> <p>Fiche action n°26 : Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin</p>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre : gestionnaire principal / experts / ....</li> <li>• Partenaires : CBN / GRECIA / PNMEGMP / Universités (Liens, ...) / OFB / CNRS ...</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de personnel</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dotation de fonctionnement DREAL</li> </ul>								

### B.5.5.3 Prestation de conseils, Etudes et Ingénierie

Code	Intitulé de l'opération					Priorité	OLT	OO	FCR
EI1	Rédiger les rapports d'activités, d'évaluation et le nouveau plan de gestion					1	VI		II
Calendrier prévisionnel									
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>	<p>Cette action réunit la rédaction annuelle des rapports d'activités, l'évaluation du plan de gestion 2024-2033 qui sera effectuée à mi-parcours (2028) et en fin de parcours (2033) et enfin, la rédaction du prochain plan de gestion. Les rapports d'évaluation et le plan de gestion nécessitent une mobilisation importante de la part de l'équipe de gestion, des agents « soutien » au siège social (comptabilité, service connaissance...) et de nombreux partenaires.</p> <p>Les éléments clés des rapports d'activités seront transmis aux collectivités pour porter à connaissance auprès des élus et citoyens par l'intermédiaire du bulletin municipal annuel ou d'autres moyens de communication (newsletters, etc.).</p> <p>Le travail de rédaction des évaluations et du prochain plan de gestion pourra faire l'objet d'un recrutement en contrat à durée déterminée ou d'un stage universitaire de niveau Master.</p>								
<b>Localisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Guide méthodologique CT88</li> <li>Réunion de travail avec les organismes concernés</li> </ul>								
<b>Période</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>								
<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>	<p><b>PNRMP</b> : Objectif Opérationnel – Améliorer les connaissances biologiques du site et sa fonctionnalité pour mieux appréhender sa gestion</p> <p>Fiche action n°26 : Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin</p>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : OFB / PNMEGMP, FDC85, Université (stagiaire)</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> <li>Recrutement / Assistance extérieure</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotation de fonctionnement DREAL</li> <li>Autres financements : FEDER, dotation exceptionnelle DREAL, OFB / PNMEGMP</li> </ul>								

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
EI2	<b>Gestion et analyse des données issues des suivis et rédaction de rapports analytiques</b>						2		IV.4	II
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
<b>Description</b>		<p>Toutes les données issues des suivis réalisés par l'équipe de gestion de la réserve sont bancarisées sur la base de données LPO France GéoNature, qui alimente automatiquement les bases des données du SINP au MNHN ainsi que d'autres réseaux collaboratifs de suivis de la faune et de la flore sauvage (Faune France, etc.).</p> <p>L'analyse des données relatives aux suivis permet d'ajuster les protocoles et les mesures conservatoires pour certaines espèces. Des rapports analytiques seront donc rédigés sur certaines espèces patrimoniales emblématiques (Gravelot à collier interrompu, Pélobate cultripède, etc.). Outre améliorer les opérations de gestion, ces bilans permettront de faire un point sur les métriques manquantes lors de l'élaboration du plan de gestion, et de définir des seuils sur la base d'un état de référence.</p> <p>Cette synthèse des actions de suivis est à réaliser environ tous les cinq ans (2028 et 2033), le temps d'avoir du recul sur les suivis et d'accumuler assez de données pour fournir une analyse pertinente. Des stagiaires et universitaires pourront être sollicités afin de réaliser cette opération.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Bureau</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse des données issues des suivis</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Bancarisation : tous les ans</li> <li>Rapports analytiques : tous les cinq ans</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes les actions de suivis</li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : LPO France (), Universités (scientifiques, stagiaires), OFB / PNMEGMP, PNR Marais poitevin</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> <li>Stagiaires</li> <li>Assistance extérieure</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotation de fonctionnement DREAL</li> <li>Autres financements</li> </ul>								

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
EI3	Réalisation d'un Vade Mecum des suivis biologiques et renseignements des indicateurs et métriques associées						1		VI.1	II
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X								
<b>Description</b>		<p>Sur la réserve, tous les suivis biologiques, abiotiques, d'activités humaines, etc. sont réalisés selon des protocoles précis. Bien qu'ils soient le plus souvent la déclinaison de protocoles nationaux, régionaux ou locaux et qu'ils soient formalisés dans les rapports d'activités annuels, ces derniers ne font pas l'objet d'une rédaction exhaustive dans un recueil dédié.</p> <p>Il est indispensable d'écrire et regrouper tous ces protocoles dans un <i>Vade Mecum</i>. De cette façon les protocoles de l'ensemble des suivis seront compilés et disponibles pour être répliqués, en particulier en cas de changement de personnel.</p> <p>Les indicateurs et métriques établis lors de la mise en place de ce plan de gestion seront également renseignés dans ce document.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunion de travail, rédaction et compilation</li> <li>Présentation et validation en conseil scientifique</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Début de plan</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes les opérations protocolisées</li> </ul>								
<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>		<p><b>PNRMP</b> : Objectif Opérationnel – Améliorer les connaissances biologiques du site et sa fonctionnalité pour mieux appréhender sa gestion</p> <p>Fiche action n°26 : Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin</p>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : Gestionnaires associés, Conseil scientifique, collectivités locales, PNR Marais poitevin, OFB / PNMEGMP</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotations de fonctionnement DREAL</li> </ul>								

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
EI4	Définition d'une stratégie d'éradication adaptée à chaque espèce exotique envahissante						2		II.5	
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X									
<b>Description</b>		<p>Du fait de leurs impacts sur les habitats naturels et les espèces végétales patrimoniales, les espèces exotiques envahissantes représentent une préoccupation importante pour le gestionnaire.</p> <p>S'ils ont permis de réguler le nombre et la surface des foyers de plantes envahissantes, les efforts déployés pour leur régulation doivent être optimisés. Ainsi, il est indispensable de prendre le temps de rédiger une stratégie afin d'optimiser les actions dans le cadre de ce nouveau plan de gestion.</p> <p>La définition de cette stratégie (nouvelles méthodes, renforcement de celles en cours...) devra être réalisée en début de plan, afin de pouvoir implémenter les méthodes et évaluer leur efficacité au cours du plan de gestion.</p> <p>Cette opération implique un travail bibliographique et la consultation de spécialistes afin de déterminer les stratégies les plus adaptées pour une éradication progressive des EEE de la réserve à long terme.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Travail bibliographique</li> <li>Consultation de spécialistes</li> <li>Rédaction d'un document</li> <li>Mise en place d'une stratégie par espèce</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>CS21 : Suivi des espèces exotiques envahissantes végétales</li> <li>IP1 : Destruction et / ou régulation des espèces exotiques envahissantes</li> </ul>								



<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>	<b>PNRMP : Objectif opérationnel :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner la gestion contre les EEE en concurrence avec les espèces et les habitats d'intérêts communautaire <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fiche action n°11 : Gestion des Espèces Exotiques Envahissantes</li> </ul> </li> </ul>
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>• Partenaires : CBN Brest, Spécialistes, Lycée Nature La Roche-sur-Yon, Universitaires</li> </ul>
<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de personnel</li> </ul>
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dotation de fonctionnement DREAL</li> </ul>



Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
E15	Rédaction et mise en oeuvre d'un projet pédagogique de la réserve						1		V.1	I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
<b>Description</b>		<p>Cette action prévoit la rédaction d'un projet pédagogique afin de cadrer la mission d'Education à l'Environnement et de Développement Durable.</p> <p>Rédigé par le gestionnaire principal accompagné du partenaire de la gestion, il définira notamment les objectifs pédagogiques, les thématiques, les publics, le cadre des différents partenariats, les matériels et équipements nécessaires...</p> <p>Lorsque le document final sera rédigé et validé par l'ensemble des acteurs concernés, il sera mis en œuvre sur toute la durée restante du plan de gestion.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans et hors de la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunions, rencontres, échanges</li> <li>Rédaction</li> <li>Mise en œuvre opérationnelle</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>CC2 : Entretien et renouvellement du plan de valorisation écotouristique</li> <li>CC3 : Créer et renouveler des supports d'informations sur les enjeux et finalités de la réserve pour les acteurs et le grand public</li> <li>CC4 : Créer et utiliser des équipements personnalisés pour des événements de sensibilisation du public</li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal accompagnée de la FDC85</li> <li>Partenaires : Collectivités locales, OT de la Tranche sur mer, OT du Pays né de la mer, OFB / PNMEGMP, autres gestionnaires</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> <li>Selon les objectifs fixés dans le projet pédagogique</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotations de fonctionnement DREAL</li> <li>Autres financements : FEDER, dotation exceptionnelle DREAL</li> <li>Appel à projet</li> </ul>								

### B.5.5.4 Participation à la recherche

Code	Intitulé de l'opération	Priorité	OLT	OO	FCR				
PR1	Mettre en œuvre des partenariats avec des scientifiques pour développer des scénarios et la stratégie d'action du gestionnaire concernant le changement climatique	2		1.2					
Calendrier prévisionnel									
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Description	<p>Les évolutions en cours sur la réserve naturelle ont des incidences sur les habitats naturels et leurs fonctions écologiques. Il est prévu que l'équipe de gestion mène un certain nombre d'opérations liées à l'amélioration des connaissances et au suivi du patrimoine naturel (CS), mais il existe un certain nombre de domaines pour lesquels ses compétences sont limitées.</p> <p>Comme par le passé (concernant notamment les travaux des universités de Nantes ou de la Rochelle), l'équipe de gestion de la réserve naturelle se tiendra à la disposition des chercheurs afin d'optimiser leurs missions de terrain. Après bien sûr, que leurs objets d'études et leurs prélèvements aient fait l'objet d'une validation par le conseil scientifique de la réserve.</p> <p>Concernant la dynamique hydro-sédimentaire, la réserve est déjà impliquée dans la démarche engagée par l'université de Nantes (IGARUN) et le Syndicat mixte du Bassin du Lay à travers l'OR2C (Observatoire Régional du Risque Côtier). Ce travail permet de renseigner sur l'état et l'évolution du trait de côte mais aussi d'établir des scénarios d'évolution géomorphologique de la réserve.</p> <p>D'autres programmes pourront également concerner l'étude du rôle de la réserve en tant que zone d'alimentation, de ponte et de croissance d'un certain nombre d'espèces de l'ichtyofaune marine ou encore s'intéresser à la capacité de production en zooplancton et phytoplancton de la lagune.</p> <p>Enfin, les collaborations avec les universités et les organismes de recherche seront prolongées et renforcées (réseau Pelagis concernant les mammifères marins, travail inter-réserves naturelles nationales avec le CNRS et l'Université de la Rochelle concernant le Pélobate cultripède, travaux sur les protocoles en lien avec les suivis sur la partie marine de la réserve avec le PNM EGMP...).</p>								
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>								
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunions, appuis techniques et logistiques</li> </ul>								
Période	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année</li> <li>Selon les opportunités</li> </ul>								

<b>Actions associées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>• Partenaires : LPO France, CNRS, Universités, IFREMER, Conservatoire Botanique National, OFB / PNMEGMP, etc.</li> </ul>
<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de personnel</li> <li>• Assistance extérieure</li> </ul>
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dotation de fonctionnement DREAL</li> <li>• Autres financements : FEDER, dotation exceptionnelle DREAL</li> </ul>

### B.5.5.5 Création et entretien des infrastructures

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
CI1	Installation et entretien d'aménagements de canalisation du public à des fins de protection des habitats et des espèces						1		I.4 II.1 III.1 V.4	I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>La circulation en dehors des chemins d'accès est un important facteur d'influence négatif sur la faune et la flore (destruction d'espèces végétales par piétinement, dérangement de la faune, dégradation d'habitats, etc.).</p> <p>En gardant à l'idée que plus les accès sont aménagés, confortables et sécurisés, plus les visiteurs les empruntent, la principale réponse à apporter est de poursuivre la canalisation du public en délimitant clairement les espaces ouverts au public et les cheminements autorisés.</p> <p>Pour ce faire, deux techniques sont utilisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La plus rapide et la moins onéreuse consiste à mettre en place des poteaux de bois reliés par des rangs de fil lisse (3 au minimum). Cependant, elle n'est pas « hermétique », elle ne retient ni les personnes souhaitant délibérément sortir du chemin autorisé (car il suffit de passer entre les fils lisses), ni les chiens. Toutefois, du fait de sa facilité de mise en place, de pose et de retrait, cette méthode sera privilégiée dans les secteurs à forte évolution géomorphologique.</li> <li>• La seconde méthode est plus onéreuse et plus chronophage. Elle consiste à mettre en place des ganivelles. Cette canalisation est en revanche beaucoup plus « hermétique » car franchir une clôture de 1,2 mètre composée de lattes de châtaigner taillées en pointe est beaucoup plus difficile pour les visiteurs comme pour les chiens. Cette méthode sera donc réservée aux chemins où celle des fils lisses ne sera pas suffisante, et aux secteurs non soumis au mouvement des marées.</li> </ul> <p>Cette opération a été réalisée lors du premier plan de gestion, la réserve dispose d'un dispositif de canalisation du public quasi complet et efficace. Il s'agit désormais d'adapter cette canalisation aux évolutions des milieux et d'entretenir les aménagements existants (renouvellement prévu en 2027 et 2032).</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail de terrain (chantier de pose, modification et dépose)</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Automne et hiver pour la pose et toute l'année pour l'entretien</li> </ul>								

<b>Actions associées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CI2 : Panneautage et balisage réglementaire terrestre</li> <li>• CI4 : Retrait des aménagements vétustes ou voués à disparaître</li> <li>• CI5 : Sécurisation et amélioration des conditions d'utilisation des espaces ouverts au public</li> </ul>
<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>	<p><b>PNRMP</b> : Objectif Opérationnel – Conserver les habitats et les espèces caractéristiques du littoral</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fiche action n°2 : Maintenir dans un bon état de conservation les habitats du cordon dunaire</li> </ul>
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>• Partenaires : Collectivités locales</li> </ul>
<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de personnel</li> <li>• Equipements</li> </ul>
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dotation de fonctionnement DREAL</li> <li>• Autres financements : FEDER, dotation exceptionnelle DREAL, DDTM DML, Collectivités locales</li> </ul>

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
CI2	Panneautage et balisage réglementaire terrestre						1		V.4 V.5 V.6	I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
<b>Description</b>		<p>Le non-respect de la réglementation induit de nombreux et conséquents facteurs d'influence négatifs comme la destruction d'espèces végétales par piétinement, le dérangement de la faune, la dégradation d'habitats, etc. L'information sur la réglementation à travers une signalétique adaptée et judicieusement placée constitue la première et principale réponse à apporter.</p> <p>La signalétique comprend les panneaux d'information réglementaire dits « génériques » aux différentes entrées et le long des chemins et espaces ouverts au public. Elle comprend également des panneaux (de différentes tailles) de rappels réglementaires « ciblés » au message focalisé sur un type d'infraction particulier tel que « pêche interdite », « accès interdit », etc.</p> <p>Cette opération a été réalisée lors du premier plan de gestion et la réserve dispose aujourd'hui d'un dispositif complet d'information des usagers sur la réglementation. En 2029, les panneaux et leur installation devront être renouvelés et leur disposition modifiée pour rompre avec les habitudes des usagers (le fait de déplacer les panneaux les rendront de nouveau visibles).</p> <p>Dans ce plan de gestion, cette opération comprend la pose d'éventuels nouveaux panneaux (zone en forte évolution géomorphologique, zones à enjeu fort : reposoirs, etc.) mais surtout l'entretien de la signalétique actuelle. Elle ne comprend cependant pas le balisage réglementaire sur la partie marine de la réserve (Opération CI3).</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Travail de terrain</li> <li>Conception des panneaux (graphisme, édition)</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Automne et hiver pour la pose et toute l'année pour l'entretien</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>CI1 : Installation et entretien d'aménagements de canalisation du public à des fins de protection des habitats et des espèces</li> <li>CI4 : Retrait des aménagements vétustes ou voués à disparaître</li> <li>CI5 : Sécurisation et amélioration des conditions d'utilisation des espaces ouverts au public</li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : Collectivités locales</li> <li>Assistance externe (prestation d'édition et d'impression)</li> </ul>								

<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de personnel</li> <li>• Equipements</li> </ul>
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dotation de fonctionnement DREAL</li> <li>• Autres financements : FEDER, dotation exceptionnelle DREAL, DDTM DML, Collectivités locales</li> </ul>





Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
CI3	Balisage de la limite marine de la réserve						1		V.6	I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>La délimitation de la réserve en mer est actuellement inexistante et il n'existe aucun repère visuel et physique permettant d'appréhender les limites marines du site.</p> <p>La mise en place de bouées fixes délimitant la réserve sur sa partie maritime est donc indispensable pour matérialiser l'interdiction de navigation pour tout navire dans la lagune comme en mer. Pour information, le décret de création de la réserve précise : « <i>la circulation et le stationnement des véhicules motorisés sont interdits sur toute l'étendue de la réserve</i> ».</p> <p>Cette action était déjà présente dans le précédent plan de gestion mais le gestionnaire de la réserve n'a pas obtenu les autorisations administratives pour mettre en place un dispositif matérialisant les limites de la réserve en mer. La situation ayant évolué sur le terrain et une récente réunion ayant eu lieu entre le gestionnaire et les différents services de l'Etat concernés, la situation semble aujourd'hui plus favorable.</p> <p>Sur l'estran, des bouées d'échouage ont été installées aux entrées sud (La Faute-sur-Mer) et nord-ouest (La Tranche-sur-Mer). Les promeneurs qui longent la plage et entrent dans la réserve sont ainsi informés qu'ils rentrent dans un espace naturel protégé et réglementé. Ce dispositif très complexe à mettre en œuvre s'use de manière très rapide et doit être renouvelé fréquemment. Sous sa forme actuelle, il ne semble pas pérenne. Une autre solution technique devra donc être trouvée.</p> <p>Cette opération comprend également l'entretien des aménagements installés en mer et sur l'estran.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Sur l'estran et la partie marine de la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Acquisition, pose et entretien de la signalétique</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Printemps / été</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>CI5 : Sécurisation et amélioration des conditions d'utilisation des espaces ouverts au public</li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : DDTM / DML, PNM</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> <li>Equipements</li> <li>Assistance extérieure</li> </ul>								

<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dotation de fonctionnement DREAL</li><li>• Autres financements : FEDER, dotation exceptionnelle DREAL, DDTM DML, Collectivités locales</li></ul>
-----------------------------	--

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
CI4	Retrait des aménagements vétustes ou voués à disparaître						3		1.4	
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>La lagune a connu de nombreux aménagements, en particulier de canalisation du public (passerelles, ganivelles, etc.). Du fait des évolutions géomorphologiques, ces aménagements obsolètes deviennent des déchets et certains (blocs béton, fils de fer, ancienne passerelle) peuvent présenter un danger pour les usagers.</p> <p>En étroite collaboration avec les services de l'Etat (DDTM) et les communes (responsables de la sécurité et de la salubrité sur le DPM), le gestionnaire étudiera et programmera le retrait de ces aménagements.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunions / échanges</li> <li>Retrait des aménagements vétustes</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>CI1 : Installation et entretien d'aménagements de canalisation du public à des fins de protection des habitats et des espèces</li> <li>CI2 : Panneautage et balisage réglementaire terrestre</li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : Collectivités locales, services de l'Etat, Syndicat Mixte Bassin du Lay</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> <li>Equipements</li> <li>Assistance extérieure</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotation de fonctionnement DREAL</li> <li>Autres financements : FEDER, dotation exceptionnelle DREAL, DDTM DML, Collectivités locales</li> </ul>								

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
CI5	Sécurisation et amélioration des conditions d'utilisation des espaces ouverts au public						1		V.4	I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>L'adaptation des activités humaines existantes sur la réserve et surtout son intégration dans le tissu socio-économique local sont au centre de la stratégie de gestion. Ainsi, la prise en compte de l'activité balnéaire et le maintien des possibilités d'accès aux plages pour les touristes en période estivale sont des facteurs clefs de la réussite de la gestion de la réserve.</p> <p>À la suite de la réunion du 25 juin 2015 en sous-préfecture des Sables d'Olonne, à l'initiative du sous-préfet et du gestionnaire et en présence du président du Syndicat Départemental d'Hôtellerie de Plein Air, des deux communes et des services de l'État, les espaces et cheminements ouverts au public avaient été précisés puis retranscrits dans le premier plan de gestion.</p> <p>Aux chemins fermés via le dernier plan de gestion s'ajoutent l'accès plage du camping de l'Escale du pertuis. Ce chemin a été fermé par arrêté préfectoral au titre des mesures compensatoires de travaux de défense contre la mer sur la Partie tranchaise de la réserve. L'accès plage des Rouillères (TRANC52) est lui maintenu du fait de son statut d'accès pour le secours aux personnes sur la plage.</p> <p>En accord avec la commune de l'Aiguillon la Presqu'île, les chemins FAUTE02, FAUTE05 et FAUTE06 avaient été fermés au cours du précédent plan de gestion et le resteront. Les chemins des Indochinois (FAUTE01) et de la Bergerie (FAUTE03), actuellement fermés pour des raisons de sécurité, sont considérés comme aménageables. Toutefois, leur potentielle réouverture devra respecter les enjeux de sécurité et de biodiversité. Leur tracé comme leur aménagement devront impérativement tenir compte des prescriptions du plan de gestion et du gestionnaire de la réserve.</p> <p><b>Pour rappel de la fiche SP7 : Art .17 L'accès du public à la réserve est autorisé dans les limites des espaces et cheminements identifiés à cet effet dans le plan de gestion</b></p> <p>I. – L'accès du public à la réserve est autorisé dans la limite des espaces et cheminements <u>identifiés à cet effet dans le plan de gestion</u>.</p> <p>II. – Dans les lieux autres que ceux visés au I, la circulation et le stationnement des personnes sont limités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aux propriétaires et ayants droit ;</li> <li>- Aux personnes exerçant les activités autorisées par le présent décret ;</li> <li>- Aux agents de l'État en missions de secours ou de police ;</li> <li>- Aux agents des services publics dans l'exercice de leurs fonctions ;</li> <li>- Aux agents de la réserve ;</li> <li>- Aux personnes autorisées par le préfet.</li> </ul>								

- **Précision du plan de gestion :**

1. L'accès du public à la réserve est autorisé dans la limite des espaces et cheminements identifiés par les cartes situées en début de plan de gestion et indiqué sur place par des numéros (par exemple FAUTE01 ou TRANC53). Ces derniers ont été définis par le gestionnaire, les services de l'Etat et les communes concernées, notamment pour des raisons de sécurité lors de la réunion dédiée du 25 juin 2015 (compte rendu annexe) pour la définition des chemins ouverts au public et le comité de pilotage du 26 février 2016 (fermeture des accès plage des Prises et des Indochinois). Enfin, cette décision s'appuie sur les arrêtés municipaux d'interdiction d'accès pris par les deux communes et l'arrêté préfectoral 23-DDTM85-271 du 07 avril 2023 concernant l'accès du camping de l'Escale du pertuis.
2. Conformément aux attributions des communes concernant la gestion de la salubrité, de la tranquillité et de la sécurité sur tout le DPM et en particulier sur les plages et les accès aux plages, les chemins feront l'objet d'arrêtés municipaux encadrant leurs modalités d'utilisation en fonction notamment des coefficients de marée, des périodes de l'année et des conditions météorologiques.
3. Dans tous les cas, l'aménagement et la sécurisation des chemins d'accès aux plages ne devront générer :
  - Aucune destruction d'habitat ou d'espèces rares ou menacées (faune/flore),
  - Aucun blocage des écoulements,
  - Aucun apport de matériaux de remblaiement,
  - Aucun bois exotique ou traité

Par ailleurs, en cas de fermeture d'un chemin (déplacement ou fermeture définitive), la dépose et le retrait de tous les matériaux seront obligatoires, conformément aux dispositions régissant la réserve et le Domaine Public Maritime.

En prenant comme préalable les points énoncés ci-dessus, dans l'application des dispositions réglementaires applicables à la réserve et au DPM, les travaux d'aménagement ou de sécurisation pourront prendre les formes suivantes :

- Réalisation de passerelle bois avec ancrage sur pilotis bois ou métal,
- Réalisation de passerelle bois avec ancrage sur socle mobile en béton sans blocage de la circulation de l'eau,
- Réalisation de passerelles flottantes (type ponton autobloquant),
- Installation d'escalier pour le franchissement du milieu dunaire côté plage
- La pose de platelages bois ou treillis plastiques amovibles.

	<p>Ces aménagements nécessiteront un entretien à la charge des collectivités pour assurer leur sécurité d'utilisation. Toutes les opérations de contrôle et d'entretien (remplacement de lames, ajout de signalétiques, transport de matériel par engins motorisés, nettoyage (laises de mer), la pose et dépose) devront faire l'objet d'une information et d'une validation préalable par le gestionnaire de la réserve.</p>
<b>Localisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans la réserve</li> </ul>
<b>Méthodologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions / échanges</li> <li>• Chantiers</li> </ul>
<b>Période</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• De préférence automne / hiver</li> </ul>
<b>Actions associées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CI1 : Installation et entretien d'aménagements de canalisation du public à des fins de protection des habitats et des espèces</li> </ul>
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre : Collectivités locales</li> <li>• Partenaires : Gestionnaire principal, OFB / PNMEGMP, PNRMP, DREAL, DDTM / DML</li> </ul>
<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>



### B.5.5.6 Intervention sur le patrimoine naturel

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
IP1	Destruction et / ou régulation des espèces exotiques envahissantes végétales						1		II.5	
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>Au cours des années 2000, la lagune de la Belle Henriette a fait l'objet de plusieurs opérations de contrôle des populations de <i>Baccharis halimifolia</i>. Ces opérations avaient permis de contenir le développement des colonies. La reconnexion à l'océan (mars 2014) s'est accompagnée d'un remplissage quotidien par l'eau de mer d'une partie importante de la lagune (selon les coefficients de marée). Lors des gros coefficients la presque totalité de la végétation lagunaire est recouverte par l'eau salée. De nombreuses colonies de plantes envahissantes installées dans la lagune et en particulier le <i>Baccharis halimifolia</i> ne résistent pas au recouvrement par l'eau salée. En revanche, des foyers plus ou moins épargnés par le recouvrement de l'eau de mer subsistent, notamment sur le secteur des Rouillères, des Mizottes et du Casino. Sur ces secteurs, le Baccharis continue de se développer. La technique consistant à intervenir au printemps puis en début d'automne est efficace. La fructification est interrompue et le pied doublement affaibli. Les jeunes plants seront directement arrachés. Les résultats de coupe seront laissés en andins ou évacués selon les volumes.</p> <p>Sur les secteurs dunaires, la flore patrimoniale (Œillet des dunes ...), l'entomofaune ou encore les amphibiens (Pélobate cultripède...) sont directement impactés par la présence d'espèces envahissantes.</p> <p>Ainsi, dans le prolongement du précédent plan de gestion de la réserve et en se référant aux actions entreprises par l'ONF contre l'embroussaillage des dunes grises (notamment en Nouvelle-Aquitaine, forêt domaniale de Lège et Garonne), les départs spontanés de Pin maritime seront également traités pour éviter leur progression.</p> <p>Pour l'Herbe de la Pampa et le Yucca, la situation se caractérise par la présence isolée de nombreux foyers éparpillés sur les milieux dunaires. Un important travail a été engagé depuis plusieurs années dans le cadre du précédent plan de gestion. Il sera poursuivi et enrichi notamment en s'inspirant des actions menées sur d'autres sites et en développant des actions novatrices. La stratégie de régulation de chacune des EEE sera définie à travers la mise en œuvre de la fiche EI4 « Définition d'une stratégie d'éradication adaptée à chaque espèce exotique envahissante ».</p> <p>Sur la dune boisée des Mouettes, un partenariat avec l'ONF permettra de déterminer s'il est pertinent, ou non, d'intervenir et le cas échéant de définir les modalités techniques d'intervention.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>								

<b>Méthodologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coupes et/ou arrachages mécaniques/manuels selon les contextes liés aux espèces et aux secteurs</li> <li>• mise en andin et exportation</li> <li>• Collaboration avec d'autres établissements</li> </ul>
<b>Période</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon la phénologie des espèces</li> </ul>
<b>Actions associées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CS21 : Suivi des espèces exotiques envahissantes végétales</li> <li>• EI4 : Définition d'une stratégie d'éradication adaptée à chaque espèce exotique envahissante</li> <li>• PA4 : Organiser l'accueil de groupes dans le cadre de la mise en œuvre des opérations de gestion</li> </ul>
<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>	<p><b>PNRMP</b> : Objectif opérationnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner la gestion contre les EEE en concurrence avec les espèces et les habitats d'intérêts communautaire <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fiche action n°11 : Gestion des Espèces Exotiques Envahissantes</li> </ul> </li> </ul>
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>• Partenaires : Lycée nature, ONF, Collectivités locales, autres structures</li> </ul>
<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de personnel</li> <li>• Equipements</li> <li>• Assistance extérieure</li> </ul>
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dotation de fonctionnement DREAL</li> <li>• Autres financements : FEDER, dotation exceptionnelle DREAL</li> </ul>



Code	Intitulé de l'opération					Priorité	OLT	OO	FCR
IP2	Destruction et / ou régulation des espèces animales surabondantes					1		II.5	
Calendrier prévisionnel									
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p><b>Pour les sangliers (<i>Sus scrofa</i>)</b>            Une population de sangliers occupe les massifs dunaires de la forêt de Longeville sur le littoral Tranchais et la pointe d'Arcay sur le littoral Fautais. Sur la réserve de la Belle Henriette, la présence de sangliers était régulière dans les roselières jusqu'à la reconnexion de la lagune à l'océan en mars 2014. Depuis cette reconnexion, qui s'accompagne d'un remplissage de la lagune au gré des marées et d'une destruction naturelle des roselières, les sangliers n'étaient plus présents que de façon sporadique et anecdotique dans deux petits secteurs, la dune des Mouettes et les Roullières.</p> <p>Depuis la mise en place de battue et régulation, il y a deux ans sur la Faute sur mer, les sangliers sont désormais de plus en plus observés sur l'ensemble de la réserve, et de nombreux constats de dégradations sont relevés depuis 2021 (retournement de la strate bryophytique des dunes grises, « souilles » au niveau des mares, etc.). L'impact des sangliers sur les populations d'orchidées sont réels mais il semblerait également que le Pélobate cultripède soit lui aussi menacé par leur présence.</p> <p>Des interventions deviennent donc indispensables <i>in situ</i> pour la régulation de cette espèce. Les modalités d'intervention seront définies en étroite collaboration avec les agents de l'OFB et de la FDC85 et devront respecter les modalités de l'art. 7 du décret de création de la réserve. Elles pourront préférentiellement prendre la forme de tirs de régulation à poste ou bien par piégeage.</p> <p><b>Pour les moustiques (<i>Aedes sp.</i>)</b>            L'EID n'existant plus c'est désormais le conseil général de la Vendée qui assure la régulation des moustiques sur les territoires littoraux vendéen (à travers son service Agriculture et Pêche). Il intervient régulièrement sur la réserve naturelle pour procéder à la surveillance des gîtes larvaires de culicidés. Entre 2014 et 2022, les suivis réalisés n'ont pas conduit à la réalisation de traitement.</p>							
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>							
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>A définir</li> </ul>							
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les ans</li> </ul>							
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>							

<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre : gestionnaire principal, EID, OFB, FDC85</li> <li>• Partenaires :</li> </ul>
<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de personnel</li> <li>• Equipements</li> <li>• Assistance extérieure</li> </ul>
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dotation de fonctionnement DREAL</li> <li>• Autres financements</li> </ul>



Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
IP3	Création et restauration de mares favorables à la reproduction des amphibiens et de l'entomofaune						1		IV.2 IV.4	
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
	X	X	X							
<b>Description</b>	<p>Avant les années 60, les dépressions humides intradunales étaient largement présentes au sein des massifs dunaires. A partir des années 60 et avec le développement de l'activité balnéaire, ces habitats ont été très largement détruits par la construction de routes, de résidences secondaires, de campings ou encore de parkings. Dans le même temps, la lagune était déconnectée de l'océan offrant ainsi une importante surface d'habitats de substitution favorables au Pélobate cultripède, qui s'y reproduisait en nombre. Cependant, avec la reconnexion à l'océan en mars 2014, cet habitat de substitution a disparu.</p> <p>Aujourd'hui ceinturées par des espaces artificialisés et l'océan, les dépressions humides intradunales (EUR15 – 2190-5) ne sont plus présentes que de manière relictuelle dans les secteurs protégés de l'influence marine. Compte tenu de leur rôle important sur le plan des fonctions écosystémiques (en particulier pour le Pélobate cultripède et le Leste à grands stigmas), des mares ont été créées sur les secteurs du Platin et des Rouillères au cours du premier plan de gestion. Ce réseau de mares devra être complété par la création de plusieurs autres mares qui seront situées en dehors des zones de submersions marines. Leur nombre et leur localisation seront définies notamment selon les résultats du programme de CMR sur les populations de Pélobate cultripède (collaboration CNRS, LIENSs).</p> <p>Cette action est en cohérence avec les préconisations de gestion des cahiers d'habitats Natura 2000 (tome 2 - milieux côtiers) qui précisent que dans le cas « de dunes stabilisées plus ou moins fossiles, une gestion conservatoire basée sur le rajeunissement de certains habitats pionniers [...] sera préconisée au cas par cas ». Cette action est d'autant plus cohérente avec l'esprit général du plan de gestion et le concept de naturalité qu'elle est extrêmement simple et ne mobilise pas de moyens démesurés pour conserver la population d'une espèce à très forte valeur patrimoniale.</p> <p>Les opérations de restauration consisteront principalement et selon les cas à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Retirer et exporter une partie de la végétation et les éléments anthropiques (grillage, plots béton...),</li> <li>○ Curer et exporter une partie de la matière organique,</li> <li>○ Reprofilier les berges</li> </ul> <p>Des mares devront également être créées hors de la réserve afin d'entretenir une connectivité avec les habitats arrière-littoraux.</p>									
<b>Localisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans et hors de la réserve</li> </ul>									
<b>Méthodologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction d'un plan d'intervention et de cahiers des charges d'intervention</li> </ul>									

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Régie pour le bucheronnage et le retrait d'une partie des ligneux</li> <li>• Assistance extérieure pour le retrait de la végétation arbustive, des infrastructures anthropiques, pour le curage et le reprofilage des berges</li> <li>• Assistance extérieure pour la création de mares</li> </ul>
<b>Période</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hors période de reproduction des amphibiens</li> </ul>
<b>Actions associées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• IP7 : Mise en place de corridors écologiques favorables au Pélobate cultripède</li> </ul>
<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>	<p><b>PNRMP</b> : Objectif opérationnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conserver les habitats et les espèces caractéristiques du littoral</li> <li>• Améliorer la qualité des milieux aquatiques <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fiche action n° 2 : Maintenir dans un bon état de conservation les habitats du cordon dunaire</li> <li>▪ Fiche action n° 7 : Restaurer et garantir la fonctionnalité des milieux aquatiques</li> </ul> </li> </ul>
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>• Partenaires : PNR MP, ONF, LPO Vendée, Collectivités locales</li> </ul>
<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de personnel</li> <li>• Equipements</li> <li>• Assistance extérieure</li> </ul>
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dotation de fonctionnement DREAL</li> <li>• Autres financements : FEDER, dotation exceptionnelle DREAL</li> <li>• Mesures compensatoires aux digues</li> </ul>

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
IP4	Limitation de l'avancée des fourrés, buissons et boisements en milieu dunaire						2		II.6	
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>Les plantations, notamment de Peupliers réalisés dans les dunes des Rouillères au cours des années 80 et de Pins maritimes réalisées dans les années 60 sur certains secteurs de la dune des Mouettes génèrent une litière et un tapis d'aiguille de pins défavorables à la flore patrimoniale, à l'entomofaune (en particulier dans les clairières, rapport du GRETIA) et au Pélobate cultripède. Les secteurs non plantés sont progressivement colonisés par l'avancée d'une strate arbustive.</p> <p>L'objectif de cette action est de maintenir l'état de conservation des milieux dunaires en particulier pour maintenir la capacité d'accueil du Hibou des marais en hivernage dans les prairies dunaires, de l'entomofaune des dunes fixées, du Pélobate cultripède du haut de plage à la dune grise et de la flore patrimoniale.</p> <p>Ainsi, dans le prolongement des actions menées durant le précédent plan de gestion de la réserve et en se référant aux actions entreprises par l'ONF contre la fermeture des dunes grises (notamment en Nouvelle Aquitaine, forêt domaniale de Lège et Garonne), les efforts de gestion seront maintenus pour limiter la progression des fronts ligneux existants et éviter le développement de nouveaux foyers. Les départs spontanés de Pin maritime et les rejets de racines (en particulier de peuplier) seront traités pour éviter leur progression sur les systèmes dunaires.</p> <p>Sur la dune boisée des Mouettes, un partenariat avec l'ONF permettra de déterminer s'il est pertinent, ou non, d'intervenir et le cas échéant, de définir les modalités techniques d'intervention.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve : secteurs dunaires du Platin, des Mouettes, des Rouillères, de l'Escale du Pertuis et du Casino</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Coupes et/ou arrachages mécaniques/manuels selon les contextes liés aux espèces et aux secteurs</li> <li>mise en andin et exportation</li> <li>Collaboration avec d'autres établissements</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Automne / hiver</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>								
<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>		<p><b>PNRMP</b> : Objectif opérationnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Conserver les habitats et les espèces caractéristiques du littoral</li> </ul>								

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fiche action n° 2 : Maintenir dans un bon état de conservation les habitats du cordon dunaire</li> </ul>
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>• Partenaires : ONF, Collectivités locales, Lycée nature</li> </ul>
<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de personnel</li> <li>• Assistance extérieure</li> </ul>
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dotation de fonctionnement DREAL</li> <li>• FEDER</li> </ul>



Code	Intitulé de l'opération					Priorité	OLT	OO	FCR
IP5	Ramassage des déchets sur les habitats naturels					3		II.7	
Calendrier prévisionnel									
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>Dans la réserve, les plages de La Faute-sur-Mer et La Tranche-sur-Mer sont soumises à la présence parfois importante de déchets principalement issus des activités maritimes (plaisance, ostréiculture, mytiliculture, pêche, porte-conteneurs...). La situation géographique des plages de la réserve au fond du pertuis breton en fait des zones de dépôt pour les déchets poussés par la houle d'ouest.</p> <p>Des opérations de nettoyage sélectif sont mises en place sur les communes de La Faute-sur-Mer et de la Tranche-sur-Mer. Depuis l'automne 2021, des ramassages mensuels des déchets sont organisés par l'équipe de la réserve et sont accessibles à tous via une inscription sur le site internet. Depuis la création de la réserve, le gestionnaire a également mis en place des opérations de ramassage pendant plusieurs semaines consécutives, notamment grâce à la contribution des Scouts de France.</p> <p>Cette action consiste à coordonner les actions de ramassage afin de les optimiser et de réduire au maximum leurs impacts sur le milieu. En cas d'opération de ramassage organisé par une autre structure que la réserve, le gestionnaire devra être associé et elles devront respecter ses consignes à la fois logistiques et techniques. Les usagers participant à des événements de ramassage organisés par le gestionnaire seront aussi sensibilisés aux enjeux et objectifs de conservation du site à travers un temps d'échange avec les gardes-techniciens.</p> <p>Les informations relevées à travers les ramassages (quantité, provenance, type) seront étudiées et transmises à des réseaux collaboratifs de surveillance des déchets (type Zéro déchet sauvage).</p>							
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>							
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Ramassages mensuels</li> <li>Coordination des actions</li> </ul>							
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Hors période de nidification</li> <li>Selon les secteurs</li> </ul>							
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>PA4 : Organiser l'accueil de groupes dans le cadre de la mise en œuvre des opérations de gestion</li> </ul>							
<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>		<p><b>PNRMP</b> : Objectif opérationnel - Conserver les habitats et les espèces caractéristiques du littoral</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fiche action n° 2 : Maintenir dans un bon état de conservation les habitats du cordon dunaire</li> </ul>							

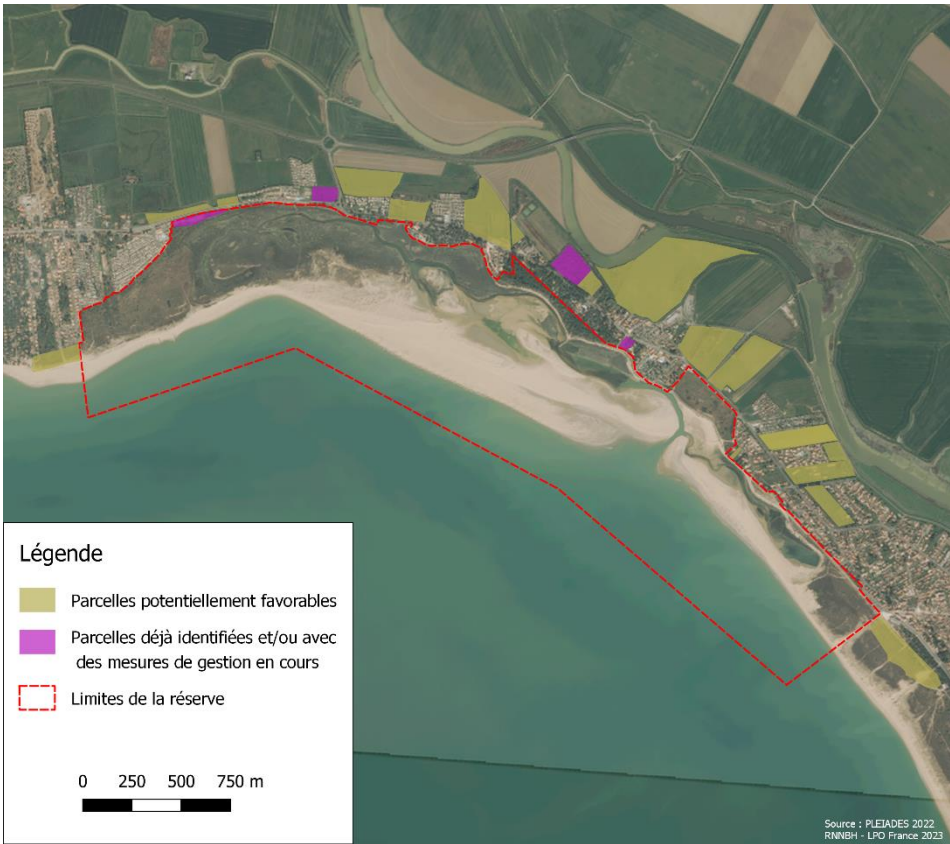
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>• Partenaires : Collectivités locales, Associations, bénévoles</li> </ul>
<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de personnel</li> <li>• Equipements</li> </ul>
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dotation de fonctionnement DREAL</li> </ul>



Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
IP6	Mise en place de mesures de protection pour la réussite de la nidification du Gravelot à collier interrompu						1		III.5	
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>La réserve naturelle abrite l'une des plus importantes populations nicheuses de Gravelot à collier interrompu entre l'estuaire de la Gironde et celui de la Loire. Les hauts de plage, la dune embryonnaire et les secteurs arrière-dunaires à faible couvert végétal sont utilisés chaque printemps par l'espèce.</p> <p>Les mesures de canalisation et de sensibilisation du public mises en place par le gestionnaire commencent à porter leurs fruits et le nombre de nids recensé chaque année est en augmentation. Toutefois, du fait de la prédation, de nombreux échecs sont constatés et le nombre de poussins produits reste faible. L'utilisation, sur certains secteurs de la réserve, de dispositifs de protection anti-prédation permettra d'augmenter le nombre de jeunes à l'éclosion. Ces dispositifs, utilisés avec succès depuis plusieurs années sur différentes zones de reproduction en France et ailleurs dans le monde, s'avèrent bien plus efficaces que les enclos de protection utilisés sur le site au début des années 2000.</p> <p>Le recrutement d'un stagiaire ou l'encadrement d'un Service Civique est envisageable pour venir assister le garde-technicien en charge de ce suivi.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Localisation des nids sur les secteurs favorables (peu ou pas soumis à l'influence de la marée et éloignés des zones à forte fréquentation humaine)</li> <li>Pose de cages anti-prédation</li> <li>Suivi hebdomadaire des nids jusqu'à l'éclosion</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Période de nidification</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>CS14 : Suivi de la nidification du Gravelot à collier interrompu (<i>Charadrius alexandrinus</i>)</li> <li>CS15 : Suivi de la prédation par piégeage photographique lors de la reproduction du Gravelot à collier interrompu</li> <li>MS17 : Harmoniser les actions de conservation et de suivis avec les gestionnaires, partenaires techniques et les propriétaires des espaces périphériques</li> </ul>								
<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>		<p><b>PNRMP</b> : Objectif Opérationnel – Conserver les habitats et les espèces caractéristiques du littoral</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fiche action n°2 : Maintenir dans un bon état de conservation les habitats du cordon dunaire</li> </ul>								

	<b>PNMEGMP</b> : Finalité 13 - Augmenter le nombre total de couples nicheurs de Gravelot à collier interrompu et le taux de réussite de la reproduction
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>• Partenaires : OFB / PNMEGMP</li> </ul>
<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de personnel</li> <li>• Equipements</li> </ul>
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dotation de fonctionnement DREAL</li> <li>• FEDER</li> </ul>



Code	Intitulé de l'opération	Priorité	OLT	OO	FCR				
IP7	Mise en place de corridors écologiques favorables au Pélobate cultripède	1		IV.4					
Calendrier prévisionnel									
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Description	<p>Certains sites périphériques ou à proximité immédiate de la réserve (dents creuses de l'urbanisme, délaissés routiers, etc.) représentent des espaces complémentaires pour certaines espèces (secteur d'alimentation, corridors écologiques, zones de « repli », etc.), notamment depuis la reconnexion de la lagune à l'océan.</p> <p>Pour le Pélobate cultripède (<i>Pelobates cultripes</i>), et compte tenu des évolutions de milieux en cours, ces espaces vont rapidement constituer des zones de reproduction et d'alimentation indispensables au maintien de l'espèce à l'échelle locale. Suite au référencement des parcelles potentiellement favorables à cette espèce (réalisé lors du premier plan de gestion), il est maintenant nécessaire de débiter la mise en place de corridors écologiques afin d'entretenir une connectivité entre la réserve et les espaces périphériques.</p>								
	 <p>La stratégie du gestionnaire s'articule ainsi de la manière suivante :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Obtenir la délégation de gestion de milieux favorables au Pélobate (MS16),</li> <li>2. Entretenir des réseaux de mares <i>in situ</i> et <i>ex situ</i> sur ces parcelles (IP3),</li> </ol>								

	<ol style="list-style-type: none"> <li>3. Développer la connectivité entre les parcelles (entretien de bandes herbeuses, passages sous routes, etc.) (IP7),</li> <li>4. Harmoniser les actions et mutualiser les efforts avec les autres acteurs du territoire (gestionnaires, collectivités, PNR Marais poitevin, propriétaires, etc.) (MS17),</li> <li>5. Aboutir à la création de plusieurs corridors écologiques fonctionnels pour le maintien de l'espèce au niveau local (IP7).</li> </ol>
<b>Localisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans et hors de la réserve</li> </ul>
<b>Méthodologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion, rencontres, échanges</li> <li>• Aménagements</li> </ul>
<b>Période</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toute l'année</li> </ul>
<b>Actions associées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• IP3 : Création et restauration de mares favorables à la reproduction des amphibiens et de l'entomofaune</li> <li>• MS16 : Accompagnement des acquisitions foncières ou délégation de la gestion en faveur du Pélobate cultripède</li> <li>• MS17 : Harmoniser les actions de conservation et de suivis avec les gestionnaires, partenaires techniques et les propriétaires des espaces périphériques</li> </ul>
<b>Lien DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>	<p><b>PNRMP</b> : Objectif Opérationnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conserver les habitats et les espèces caractéristiques du littoral</li> <li>• Améliorer la qualité des milieux aquatiques <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fiche action n°2 : Maintenir dans un bon état de conservation les habitats du cordon dunaire</li> <li>• Fiche action n° 7 : Restaurer et garantir la fonctionnalité des milieux aquatiques</li> </ul> </li> </ul>
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>• Partenaires : Conservatoire du littoral, PNR MP, ONF, LPO Vendée, autres gestionnaires, Collectivités locales, propriétaires, etc.</li> </ul>
<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de personnel</li> <li>• Equipements</li> <li>• Assistance extérieure</li> </ul>
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dotation de fonctionnement DREAL</li> <li>• Autres financements : FEDER, dotation exceptionnelle DREAL</li> </ul>

### B.5.5.7 Prestation d'accueil, d'animation et de sensibilisation

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
PA1	<b>Animations, conférences à destination de l'enseignement supérieur, des collectivités territoriales, des services de l'Etat, des professionnels du tourisme et des associations locales</b>						1		V.3	I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
<b>Description</b>		<p>La convention multipartite d'animation répartit les rôles et missions du gestionnaire, du partenaire de la gestion et des autres structures souhaitant intervenir sur la réserve pour réaliser des animations. Dans le cadre de cette convention et du fait de la complexité de certaines notions à aborder et des spécificités liées aux objectifs de conservation et opérations de gestion, le gestionnaire principal se réserve l'encadrement des animations, de la formation et de l'information à destination :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De l'enseignement supérieur (BTS, Licence, Master...),</li> <li>- Des collectivités territoriales,</li> <li>- Des services de l'État,</li> <li>- Des professionnels du tourisme,</li> <li>- Des centres d'hébergement / Accueil Collectif de Mineurs,</li> <li>- Des associations locales,</li> <li>- Du grand public uniquement dans le cadre de thématiques très spécifiques liées aux espèces patrimoniales telles que le Gravelot à collier interrompu, le Pélobate cultripède ...</li> </ul>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans et hors réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions, échanges, animations</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toute l'année</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• MS2 : Assurer des relations régulières avec les organismes territoriaux, les collectivités locales, les propriétaires, les acteurs locaux et les usagers</li> <li>• MS8 : Assurer l'intégration locale de la réserve et la comptabilité des politiques locales de développement du territoire</li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>• Partenaires : Collectivités territoriales, Lycée Nature de La Roche-sur-Yon, Services de l'Etat, Offices de tourisme, Gestionnaire de camping, Associations locales (APLT, PEP86, LPO Vendée)</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de personnel</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dotation de fonctionnement</li> </ul>								

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
PA2	Animations grand public						1		V.1	I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>Le gestionnaire principal ne mènera pas d'animations grand public en dehors des objets prévus à l'action PA1. C'est la Fédération départementale des chasseurs de la Vendée (partenaire de la gestion) qui assure les animations à destination du grand public en période estivale dans le cadre et comme le prévoit la convention de gestion (Annexe).</p> <p>En outre, la convention multipartite d'animation répartit les rôles et missions du gestionnaire, du partenaire de la gestion (FDC85) et des autres structures souhaitant intervenir sur la réserve pour réaliser des animations. Toute structure souhaitant réaliser des animations peut le faire à la condition de signer et remplir les exigences de la convention multipartite.</p> <p>Le bénéficiaire s'engage alors à rédiger et présenter pour validation ses intentions d'animation, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La thématique développée ;</li> <li>- Un descriptif précis de l'animation et des objectifs pédagogiques ;</li> <li>- Le public visé ;</li> <li>- Le nombre de participants maximum par sortie et sur l'ensemble de la programmation ;</li> <li>- Le parcours emprunté en utilisant la fiche standard dédiée ;</li> <li>- Les mesures de sécurité de l'animation en utilisant la fiche standard.</li> </ul>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur la base de la convention multipartite</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• En période estivale</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre : FDC85</li> <li>• Partenaire : LPO France</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>										
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autres financements</li> </ul>								

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
PA3	Animations à destination de l'enseignement primaire et secondaire						2		V.1	I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
<b>Description</b>		<p>Le partenaire de la gestion et le gestionnaire principal pourront développer des animations à destination de l'enseignement primaire et secondaire notamment en réponse aux sollicitations d'animations qui leurs seraient formulées.</p> <p>Par ailleurs, le partenaire de la gestion et le gestionnaire principal s'accorderont pour développer des actions dans le cadre des Aires Marins Educatives.</p> <p>La convention multipartite d'animation répartit les rôles et missions du gestionnaire, du partenaire de la gestion et en particulier les obligations des autres structures souhaitant intervenir sur la réserve pour réaliser des animations.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Sur la base de la convention multipartite</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : FDC85 et gestionnaire principal</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>										
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Autres financements</li> </ul>								

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
PA4	Organiser l'accueil de groupes dans le cadre de la mise en œuvre des opérations de gestion						2		II.5 II.7 V.1 V.8	I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
<b>Description</b>		<p>La Réserve peut faire appel à des scouts, des classes de lycée agricole (BTS GPN, GFS...) pour des travaux comme la pose de poteaux et fils lisses, la coupe d'espèces envahissantes, le nettoyage de la réserve (transport de débris végétaux, ramassage de déchets, etc.). En contrepartie du travail fourni, la réserve assure (avec les personnes référentes et les professeurs en charge des étudiants) un encadrement et une formation de qualité afin d'apporter toutes les connaissances adéquates possibles à ses bénévoles/étudiants.</p> <p>Dans le cadre des événements de ramassage des déchets sur la réserve, organisés par le gestionnaire, les usagers locaux sont invités à participer. Un temps d'échange entre les gardes-techniciens et les usagers est réalisé avant et pendant le ramassage afin de sensibiliser les locaux aux enjeux et objectifs de conservation de la réserve.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Chantiers nature</li> <li>Sessions de ramassage</li> <li>Echanges avec les gardes-techniciens</li> <li>Sensibilisation</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année hors période de nidification</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>IP1 : Destruction / régulation des espèces exotiques envahissantes végétales</li> <li>IP5 : Ramassage des déchets sur la réserve</li> <li>CI1 : Installation et entretien d'aménagements de canalisation du public à des fins de protection des habitats et des espèces</li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaire : Lycée Nature, usagers locaux, groupes de scouts, Collectivités territoriales, etc.</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotation de fonctionnement</li> </ul>								



Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
PA5	Participation aux événements locaux et nationaux pour la promotion de la réserve et la sensibilisation du public						1		V.1	I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
<b>Description</b>		<p>Afin de renforcer l'ancrage de la réserve à son territoire et de contribuer à la sensibilisation du public, le gestionnaire principal organise les événements locaux et nationaux de type « journée de l'environnement », « fête de la mer et des littoraux », etc. Des activités de découverte de la réserve seront ainsi proposées par l'équipe de gestion. Elles pourront également avoir lieu selon les sollicitations de structures extérieures (Offices de tourisme, Collectivités territoriales, etc.) et les opportunités.</p> <p>Des outils de sensibilisation et des équipements personnalisés seront développés afin que l'équipe de gestion soit visible lors de ces événements et de proposer un contenu de qualité au public (CC3 et CC4).</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation aux événements locaux / nationaux</li> <li>Sensibilisation</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>CC3 : Créer et distribuer des supports d'informations sur les enjeux et finalités de la réserve pour les acteurs et le grand public</li> <li>CC4 : Créer et utiliser des équipements personnalisés pour des événements de sensibilisation du public</li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaire : Collectivités locales, Offices de tourisme, PNR Marais poitevin, OFB / PNMEGMP, FDC85 etc.</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotation de fonctionnement</li> </ul>								

### B.5.5.8 Création de supports de communication et de pédagogie

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
CC1	Elaboration d'un plan de gestion vulgarisé						2		V.2	I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X								
<b>Description</b>		<p>Au regard de la densité et de la technicité du plan de gestion de la réserve naturelle nationale de la Belle Henriette, il est indispensable de rédiger un document synthétique vulgarisé et accessible aux acteurs. La connaissance de la richesse du patrimoine naturel de la réserve, de ses enjeux et objectifs de conservation est un point clé de l'ancrage du site au territoire. Ce plan de gestion synthétique devra faire moins d'une dizaine de pages afin de permettre aux acteurs d'accéder rapidement et clairement aux informations les plus importantes concernant la gestion du site. Il sera également mis en ligne sur le site internet de la réserve pour rendre ce document accessible à toutes les personnes intéressées.</p> <p>Le format du document fera l'objet d'échanges préalables avec le cogestionnaires et le partenaire de la gestion.</p> <p>Un prestataire extérieur pourra être sollicité pour travailler avec le gestionnaire principal à la mise en page de ce document, qui doit être à la fois esthétique et complet dans les informations retranscrites.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Hors de la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunions / échanges</li> <li>Rédaction du contenu</li> <li>Mise en page</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>En début de plan</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>MS8 : Assurer l'intégration locale de la réserve et la comptabilité des politiques locales de développement du territoire</li> <li>MS11 : Assurer la promotion et la valorisation de la réserve</li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : OFB / PNMEGMP, FDC85</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> <li>Assistance extérieure</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotations de fonctionnement</li> <li>Autres financements : FEDER, dotation exceptionnelle DREAL, OFB / PNMEGMP</li> </ul>								

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
CC2	Entretien et renouvellement du plan de valorisation écotouristique						1		V.2	I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>Composé d'une trentaine de panneaux informatifs répartis sur l'ensemble du site, le plan de valorisation écotouristique de la réserve a été installé en juin 2022. Ces panneaux peuvent faire l'objet de dégradations et doivent être entretenus afin d'être lisibles par le public.</p> <p>Un renouvellement de ces panneaux, selon leur dégradation et l'état des connaissances qu'ils renseignent (évolution rapide des habitats et paysages du site), est à prévoir (estimé 2030 - 2031). L'équipe de gestion s'appuiera sur le service édition de la LPO France et sur un prestataire extérieur pour mener à bien cette action.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien des panneaux</li> <li>Révision des informations ou création de nouveaux panneaux le cas échéant</li> <li>Travaux de mise en place sur site</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Selon état de dégradation et de désuétude des contenus</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>MS11 : Assurer la promotion et la valorisation de la réserve</li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : OFB / PNMEGMP</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> <li>Assistance extérieure</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotations de fonctionnement</li> <li>Autres financements : FEDER, dotation exceptionnelle DREAL</li> </ul>								

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
CC3	<b>Créer et renouveler des supports d'informations sur les enjeux et finalités de la réserve pour les acteurs et le grand public</b>						1		V.1 V.2	I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
<b>Description</b>		<p>Le gestionnaire a pour volonté de créer et de distribuer des contenus et des supports d'informations sur les enjeux et objectifs de la réserve pour les acteurs et le grand public. Ces outils permettent de faciliter l'ancrage du site à son territoire par la pédagogie, et d'inciter les usagers à adopter des pratiques respectueuses de la réserve et de l'environnement en général.</p> <p>Les supports comprennent actuellement des plaquettes (une administrative et réglementaire, l'autre de sensibilisation), une trentaine de panneaux de sensibilisation répartis sur tous les accès aux plages et un site internet entièrement dédié à la réserve. A travers ces outils les acteurs et usagers ont accès aux informations complètes sur la réserve et sa réglementation, les habitats naturels, l'évolution de la lagune, les espèces emblématiques du site. Les plaquettes pourront être mises à jour et renouvelées (estimé 2026 – 2027).</p> <p>D'autres supports pourront être développés comme des photothèques et vidéothèques sur la richesse biologique, les actions menées sur la réserve et l'évolution géomorphologique du site.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Création et renouvellement de contenus et supports d'information</li> <li>Mise à disposition de ces outils</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>MS11 : Assurer la promotion et la valorisation de la réserve</li> <li>PA2 : Animations grand public</li> <li>PA3 : Animations à destination de l'enseignement primaire et secondaire</li> <li>PA5 : Participation aux événements locaux et nationaux pour la promotion de la réserve et la sensibilisation du public</li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : OFB / PNMEGMP</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> <li>Assistance extérieure</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotation de fonctionnement</li> <li>Autres financements : FEDER, dotation exceptionnelle DREAL</li> </ul>								

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
CC4	Création d'équipements personnalisés de communication et sensibilisation						3		III.1 V.2	I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>La création d'équipements personnalisés de communication est indispensable pour la visibilité de la réserve lors d'événements auxquels participe le gestionnaire, ou bien qu'il organise.</p> <p>Ces équipements pourront comprendre de manière non exhaustive :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Des flammes RNNBH pour identifier des points de rencontres sur le site par exemple lors de réunions ou d'animations,</li> <li>○ Un tivoli RNNBH pour mettre à disposition un abri sur le site par exemple lors de réunions ou d'animations,</li> <li>○ Une remorque Gravelot à collier interrompu.</li> </ul> <p>Concernant le dernier alinéa ci-dessus, compte tenu des effectifs nicheurs et hivernants présents sur la réserve, elle joue un rôle de première importance concernant la gestion conservatoire du Gravelot à collier interrompu (GCI) à l'échelle du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des pertuis et de la façade atlantique. Ainsi, en complément des actions déjà mises en place de canalisation du public, de panneau de réglementation, de panneau de sensibilisation, de mission de police et de sensibilisation via les écogardes, il sera prévu la création d'une « remorque » de sensibilisation sur le GCI et autres oiseaux de l'estran et du haut de plage. Elle servira à l'équipe de la réserve (permanents et écogardes) pour la tenue de points mobiles de sensibilisation et information durant la période de nidification de l'espèce (de mi-avril à fin-juillet) ou lors des forts stationnements aviens (repositoires).</p> <p>Cette remorque sera déplaçable pour être facilement placée aux entrées de plage et secteurs les plus sensibles pour l'espèce. Elle contiendra un certain nombre d'outils pédagogiques à définir comme des panneaux sur la biologie de l'espèce, les facteurs de dérangement et les bons gestes à adopter sur la plage ou encore des miniatures de limicoles côtiers pour aider les usagers à faire la différence entre certaines espèces proches.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hors de la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'équipements</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• A déterminer</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• MS11 : Assurer la promotion et la valorisation de la réserve</li> <li>• PA2 : Animations grand public</li> <li>• PA3 : Animations à destination de l'enseignement primaire et secondaire</li> </ul>								

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PA5 : Participation aux événements locaux et nationaux pour la promotion de la réserve et la sensibilisation du public</li> </ul>
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>• Partenaires : OFB / PNMEGMP</li> </ul>
<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de personnel</li> <li>• Equipements</li> <li>• Assistance extérieure</li> </ul>
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dotation de fonctionnement</li> <li>• Autres financements : FEDER, dotation exceptionnelle DREAL, OFB / PNMEGMP</li> </ul>

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
CC5	<b>Accompagner les collectivités (OT, CdC, etc.) dans la création de contenus de sensibilisation concernant la réserve</b>						2		V.2	I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
<b>Description</b>		<p>Cette opération consiste à accompagner et impliquer les collectivités locales (Offices de tourisme, Communauté de commune Sud Vendée Littorale, etc.) dans la création de contenus de sensibilisation sur la réserve, ses enjeux et objectifs de conservation.</p> <p>Pour exemple, une baludik a été mise en place en 2022 en partenariat avec l'office de tourisme de La Tranche-sur-Mer.</p> <p>Des informations relatives à la RNNBH peuvent être relayées dans les plaquettes de structures, etc...</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunions, échanges</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>MS11 : Assurer la promotion et la valorisation de la réserve</li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : Collectivités locales, Offices de tourisme</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotations de fonctionnement</li> </ul>								

### B.5.5.9 Management et soutien : suivi administratif et gestion du personnel

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
MS1	<b>Assurer le recrutement, l'encadrement et une formation de qualité au personnel de la réserve, bénévoles, étudiants, stagiaires et services civiques</b>						1		VI.2 VI.4	II
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
<b>Description</b>		<p>Cette opération comprend les actions du gestionnaire liées au recrutement de personnel (écogarde, garde-technicien, etc.) : établir les fiches de postes, réalisation des entretiens, temps dédiés à l'étude des candidatures, etc.</p> <p>Le personnel permanent de la réserve assure un encadrement et une formation de qualité afin d'apporter toutes les connaissances adéquates possibles à ses bénévoles, étudiants, stagiaires, services civiques et jeunes diplômés.</p> <p>Cette opération implique aussi la formation des agents de la réserve, en particulier sur des thématiques liées aux actions de police (techniques d'interpellation, gestion du stress et des émotions, police en mer), à la sécurité maritime et aux protocoles de suivis (transpondage, programmes nationaux, etc.).</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans et hors de la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunions / échanges</li> <li>Formations</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Actions CS, IP, CI, selon les besoins identifiés</li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : Agence du Service Civique, OFB / PNMEGMP, RNF, PNR, Universités</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> <li>Assistance extérieure</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotations de fonctionnement</li> <li>Autres financements : FEDER, dotation exceptionnelle DREAL</li> </ul>								



Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
MS2	<b>Assurer des relations régulières avec les organismes territoriaux, les collectivités locales, les propriétaires, les acteurs locaux et les usagers</b>						1		I.4 V.3 V.5	I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>Cette opération consiste à assurer des relations régulières avec les organismes territoriaux, les collectivités locales, les propriétaires, les acteurs locaux et les usagers. Ces relations sont nécessaires pour que les politiques publiques prennent en compte les objectifs et enjeux de la réserve dans leurs plans d'action. Les acteurs et les usagers du site et de sa périphérie méritent une attention particulière.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans et hors de la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunions / rencontres / échanges</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Actions CS, IP, CI, selon les besoins identifiés</li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : OFB / PNMEGMP, FDC85, PNR, collectivités locales, services de l'Etat, etc.</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotations de fonctionnement DREAL</li> </ul>								

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
MS3	<b>Etudier les possibilités de nouveaux locaux et maintenir l'opérationnalité matérielle, technique et informatique</b>						1		VI.3	II
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
<b>Description</b>		<p>Depuis 2011, la réserve loue des locaux administratifs au pôle des espaces naturels du Marais poitevin. Ces locaux, appartenant au PNR Marais poitevin, sont fonctionnels et bien équipés. La capacité d'accueil du bâtiment est cependant limitée, ce qui pose régulièrement des soucis, notamment en période printanière et estivale avec la présence de personnels temporaires (CDD, stagiaires, Services civiques...).</p> <p>Par ailleurs, ces locaux se trouvent jusqu'à 40 kilomètres aller-retour de la lagune de la Belle Henriette. Il faut donc compter une vingtaine de minutes pour s'y rendre en hiver, mais avec les difficultés liées à la présence des estivants sur les routes et les stationnements, il faut compter jusqu'à une demi-heure en été. Cette situation génère des frais kilométriques mais surtout beaucoup de perte de temps au dépend de la présence effective sur le terrain et de la capacité de réaction notamment concernant la surveillance du site.</p> <p>Enfin, les locaux de St Denis du Payré ne permettent pas le stockage de matériel de terrain et n'offrent aucune possibilité de vestiaire et sanitaire pour les agents en retour de mission. Le matériel est donc entreposé dans un conteneur appartenant au gestionnaire et installé dans l'enceinte des services techniques de l'Aiguillon-la-Presqu'île. Depuis 2022, l'équipe de gestion a également accès à un Algeco aménagé, proche du conteneur, mis à disposition par la commune de l'Aiguillon-la-Presqu'île.</p> <p>Afin de se rapprocher de la réserve et pouvoir bénéficier de locaux adaptés (bureaux, stockage, sanitaires ...), le gestionnaire étudiera donc les possibilités d'installation de ses locaux administratifs et technique en fonction des opportunités locales.</p> <p>Il est aussi nécessaire d'anticiper et de planifier le renouvellement du matériel en se basant, sauf imprévus, sur le tableau des immobilisations et amortissements. Optimiser la gestion comptable des factures. Anticiper, planifier l'acquisition et acquérir du matériel nouveau si l'évolution de la gestion le nécessite.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans et hors de la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunions / rencontres / échanges</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Actions CS, IP, CI, selon les besoins identifiés</li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : collectivités locales, OFB / PNMEGMP, services de l'Etat, etc.</li> </ul>								

<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Frais de personnel</li><li>• Equipements : achat et entretien</li></ul>
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dotation de fonctionnement DREAL</li><li>• Autres financements : FEDER, dotation exceptionnelle DREAL</li></ul>



Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
MS4	Gérer la comptabilité et assurer la diversification des financements						1		VI.2	II
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>Pour le fonctionnement général de la réserve (hors accueil du public), une dotation courante dite optimale a été définie entre le gestionnaire, la DREAL et le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Cette dotation est délivrée annuellement après validation du rapport d'activité et du rapport financier notamment via le comité consultatif. La LPO France et le cogestionnaire complètent ce budget par de l'autofinancement et par le montage de dossier de demande de subventions, notamment pour les opérations nécessitant une assistance extérieure, du recrutement et pour l'investissement en matériel.</p> <p>La comptabilité de la réserve est assurée par le service financier et contrôle de gestion basé au siège social de LPO France à Rochefort.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans et hors de la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Budgétisation / comptabilité / contrôle de gestion</li> <li>Réunions / échanges</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : LPO France, DREAL, OFB / PNMEGMP, FDC85</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotations de fonctionnement DREAL</li> </ul>								

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
MS5	Réunir le Comité consultatif et le Conseil scientifique						1	VI		II
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>Le conseil scientifique accompagne le gestionnaire dans ses orientations fondamentales liées aux enjeux de conservation de la nature, en particulier concernant les suivis biologiques et les opérations de gestion.</p> <p>Le comité consultatif apporte son avis sur le fonctionnement de la réserve, sur sa gestion et sur les conditions d'application des mesures prévues par la décision de classement. Le comité est présidé par le préfet ou son représentant. Dans le cas de la Belle Henriette, le préfet maritime ou son représentant en assure la vice-présidence car la réserve naturelle s'étend sur les eaux territoriales et sur le domaine public maritime. Le comité consultatif se prononce notamment sur les rapports d'activités et les rapports financiers.</p> <p>Le gestionnaire, en lien avec les services de l'État, organise, participe à ces réunions du comité consultatif et collabore à la rédaction de leurs comptes rendus. En lien avec le président du conseil scientifique, il contribue à l'organisation des réunions du conseil scientifique, y participe lorsque l'ordre du jour le prévoit et collabore à la rédaction du compte rendu.</p> <p>Le comité consultatif et le conseil scientifique se réunissent chacun au moins une fois par an. Des réunions supplémentaires peuvent être organisées selon les besoins.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Pôle des espaces naturels du Marais poitevin / Sous-préfecture des Sables d'Olonne</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Planification des supports et projets de décisions à soumettre pour avis</li> <li>Organisation de réunions avec les autres partenaires concernés</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Généralement à l'automne, ponctuellement le reste de l'année si plus d'une réunion par an est nécessaire pour l'un et/ou pour l'autre</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>E11 : Rédiger les rapports d'activités, d'évaluation et le nouveau plan de gestion</li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : LPO France, DREAL, OFB / PNMEGMP, FDC85, Sous-préfecture des Sables d'Olonnes, Présidence du Conseil scientifique</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotations de fonctionnement DREAL</li> </ul>								

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
MS6	Assurer le management de l'équipe et intégrer la culture du risque						1		VI.2	II
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>La diversité des tâches, la saisonnalité des actions et les compétences de chacun demandent une organisation impliquant un management permanent. Des réunions d'équipe sont organisées de façon bimensuel (hebdomadaire en période estivale) pour organiser et planifier au mieux la gestion de la réserve.</p> <p>Cette opération comprend également la réalisation des entretiens annuels de l'équipe de gestion.</p> <p>Par ailleurs, dans ce type d'espace, le gestionnaire doit également intégrer les actions prévues dans le "Document Unique Relatif à l'Evaluation des Risques Professionnels" (article L41.21-1 du code du travail), notamment celles liées aux risques naturels et climatiques.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans et hors de la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunions d'équipe, planification de tâches, entretien annuel</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotation de fonctionnement DREAL</li> </ul>								

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
MS7	Entretien et mettre à jour le site internet de la réserve						2		V.1	I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
<b>Description</b>	<p>Le site internet de la réserve est opérationnel et a été mis en ligne en 2020. Il rassemble les informations à destination du grand public : l'historique de formation et d'évolution de la lagune depuis ses origines au début du 20<sup>ème</sup> siècle, la richesse biologique de la réserve, les actions menées par l'équipe de gestion, la réglementation, les zones accessibles selon les usages (onglet cartographique), les dates d'événements de ramassages, etc.</p> <p>Ce site internet doit être mis à jour selon les évolutions naturelles de la réserve et les pratiques de gestion mises en œuvre.</p> <p>Une nouvelle version sera à mettre en ligne pour la seconde moitié de ce nouveau plan de gestion.</p> <p>Les statistiques recueillies à travers l'usage des utilisateurs peuvent également être utilisées pour compléter les informations liées à l'ancrage du site et la connaissance des usagers.</p>									
<b>Localisation</b>	Dans la réserve									
<b>Méthodologie</b>	Mise à jour et renouvellement du site internet									
<b>Période</b>	Toute l'année									
<b>Actions associées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>MS11 : Assurer la promotion et la valorisation de la réserve</li> </ul>									
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : OFB / PNMEGMP, FDC85</li> </ul>									
<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> <li>Assistance extérieure</li> </ul>									
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotations de fonctionnement</li> <li>Autres financements : FEDER, dotation exceptionnelle DREAL, OFB / PNMEGMP</li> </ul>									

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
MS8	<b>Assurer l'intégration locale de la réserve et la comptabilité des politiques locales de développement du territoire</b>						1		V.3	I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>La réserve ne fonctionne pas en vase clos ; le gestionnaire doit donc s'efforcer de suivre attentivement et dans les limites de ses attributions, disponibilités et compétences, l'ensemble des politiques publiques et l'ensemble des usages pouvant exercer une influence sur la réserve. Pour que des décisions éclairées accompagnent l'action publique ou encore que les usages soient adaptés dans un réel souci d'intégration socio-économique de la réserve, l'équipe apporte son savoir-faire, son expérience et son expertise, pour une bonne prise en compte des enjeux de conservation et des objectifs de gestion définis par le plan de gestion.</p> <p>Cette action est couplée à l'opération CS24 : une étude sur la perception de la réserve par les acteurs socio-économiques, sur l'identification des atouts/inconvénients perçus selon les différents points de vue et sur la définition d'orientations pour améliorer l'intégration de la réserve dans son territoire. Elle est aussi couplée à l'opération CS25 : Elaboration d'une fiche enquête grand public et réalisation de l'enquête terrain, afin de recueillir les perceptions du grand public.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans et hors de la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Echanges, réunions, rencontres</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>CS24 : Suivi de l'ancrage territorial de la réserve par le renouvellement de l'étude DAT acteurs</li> <li>CS25 : Elaboration d'une fiche d'enquête grand public et réalisation de l'enquête terrain (DAT grand public)</li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : Collectivités locales, PNM EGMP, Universités, autres gestionnaires d'ENP, Organismes représentatifs des acteurs, usagers et professionnels etc.</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotations de fonctionnement DREAL</li> </ul>								



Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
MS9	Appliquer la démarche du Développement Durable						2		VI.2	II
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
<b>Description</b>	La réserve défend des thématiques comme la protection de la biodiversité ou la conciliation entre activités humaine et patrimoine naturel. Il est donc logique que les salariés aient un comportement écoresponsable au sein des bureaux (tri sélectif, réduction des impressions papiers, dématérialisation, etc.) et dans leurs activités professionnelles (covoiturage, télétravail, mutualisation du matériel). Mise en place d'un Système de Management Environnemental (SME) afin de réduire et maîtriser ses impacts sur l'environnement.									
<b>Localisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans et hors de la réserve</li> </ul>									
<b>Méthodologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation / éducation, mutualisation des transports et du matériel, dématérialisation</li> </ul>									
<b>Période</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année</li> </ul>									
<b>Actions associées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>									
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : PNR (Pôle des espaces naturels du Marais poitevin), Collectivités locales</li> </ul>									
<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> </ul>									
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotations de fonctionnement DREAL</li> </ul>									

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
MS10	<b>Participer activement aux réseaux d'acteurs de la protection de la nature et aux événements d'importance pour les objectifs de gestion</b>						2		V.7	I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>Le gestionnaire participe aux différents réseaux utiles à la bonne gestion de la réserve (PNMEGMP, PNR, RNF, OFB, etc.) à travers des rencontres et échanges, congrès annuels, des commissions scientifiques, etc. Cette opération a pour but de valoriser les pratiques de gestion de la réserve et des autres espaces protégés pour mettre en cohérence les actions et les moyens. Le gestionnaire met à profit le réseau d'acteurs de la protection de la nature dans lequel il évolue. Cette opération est notamment en lien avec l'action MS17 : Harmoniser les actions de conservation et de suivis avec les gestionnaires, partenaires techniques et les propriétaires des espaces périphériques.</p> <p>En outre, le gestionnaire participe à des conférences, colloques, séminaires, échanges internationaux se rapportant à des thèmes d'importance pour la RN (objectifs de gestion).</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Hors réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunions, échanges, colloques</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>MS17 : Harmoniser les actions de conservation et de suivis avec les gestionnaires, partenaires techniques et les propriétaires des espaces périphériques</li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : OFB / PNMEGMP, PNR, RNF, ONF, Autres gestionnaires des ENP, etc.</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotations de fonctionnement DREAL</li> </ul>								

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
MS11	Assurer la promotion et la valorisation de la réserve						1		V.1 V.3	I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
<b>Description</b>	<p>L'intégration de la réserve dans le tissu socio-économique local et son identification comme un acteur et un partenaire du territoire passent par l'information, la sensibilisation et la diffusion des connaissances. Ainsi, il est indispensable de doter la réserve d'outils de communication efficaces présentant l'historique de formation et d'évolution de la lagune, sa richesse biologique et paysagère, ses enjeux de gestion ou encore les actions qui y sont menées. Ces outils prennent principalement la forme d'un site internet, la distribution de plaquettes d'informations et d'affiches, d'articles ou de reportages dans la presse locale ou nationale et les médias audio-visuels.</p> <p>Par ailleurs, il est important de s'assurer que les moyens de communication externes à la réserve sont adaptés, mis à jour et harmonisés : sites internet (Offices de Tourisme, Vendée expansion, Parc Naturel Régional...), panneaux communaux et/ou associatifs, bulletins municipaux, plaquettes de professionnels (écoles de voile, campings...) et associations. Par exemple, le nom de la réserve, le logo et le périmètre de la réserve doivent être correctement utilisés par les différents partenaires.</p> <p>Le but de cette opération est également d'apporter l'information utile aux différentes structures comme la mise à jour des informations concernant les chemins d'accès autorisés, les tailles minimales réglementaires des coquillages indiqués sur les plaquettes des Offices de Tourisme, etc.</p>									
<b>Localisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans et hors réserve</li> </ul>									
<b>Méthodologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rédaction d'articles et reportages</li> <li>Elaboration d'un plan de communication et accueil d'équipes de journalistes</li> <li>Diffusion d'affiches et de plaquettes</li> <li>Veille permanente, réunions, informations</li> </ul>									
<b>Période</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année</li> </ul>									
<b>Actions associées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>CC3 : Créer et renouveler des supports d'informations sur les enjeux et finalités de la réserve pour les acteurs et le grand public</li> <li>CC5 : Accompagner les collectivités (OT, CdC, etc.) dans la création de contenus de sensibilisation concernant la réserve</li> <li>MS7 : Entretien et mettre à jour le site internet de la réserve</li> <li>MS21 : Valoriser les actions et finalités de la réserve sur les réseaux sociaux</li> <li>E11 : Rédiger les rapports d'activités, d'évaluation et le nouveau plan de gestion</li> </ul>									

<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>• Partenaires : OFB / PNMEGMP, FDC85, collectivités locales, PNR, Offices de tourisme, campings, etc.</li> </ul>
<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de personnel</li> </ul>
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dotation de fonctionnement DREAL</li> </ul>

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
MS12	Collaboration permanente avec les services de l'Etat, le gestionnaire associé, et le partenaire de gestion						1		V.3	I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
<b>Description</b>		<p>Des échanges réguliers doivent avoir lieu entre les signataires de la convention de gestion (LPO, OFB / PNMEGMP, FDC85) mais aussi avec les différents services de l'État concernés par la gestion de la réserve (DREAL, DDTM-DML, sous-préfecture des Sables d'Olonne, etc.).</p> <p>En cas de besoin, une réunion regroupe les signataires de la convention de gestion afin d'évaluer la mise en œuvre de la convention de gestion, et, le cas échéant, proposer des modifications quant aux modalités de gestion de la réserve. Des réunions supplémentaires sont également prévues dans le cadre des évaluations mi et fin de parcours et de la rédaction du nouveau plan de gestion.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans et hors réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunions / échanges</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : DREAL, OFB / PNMEGMP, FDC85</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotation de fonctionnement DREAL</li> </ul>								

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
MS13	Rôle d'expertise du gestionnaire sur les interventions ayant lieu dans la réserve						1		II.4 IV.3	
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>Il est indispensable que l'équipe de la réserve puisse accompagner tous les types et projets d'interventions sur la réserve (aménagement d'accès aux plages, travaux de défense contre la mer, zones de stationnement, pistes cyclables, etc.) afin d'assurer la prise en compte des enjeux et objectifs de conservation de la réserve.</p> <p>Le gestionnaire participe notamment au suivi des projets de défense contre la mer, assure la bonne prise en compte des préconisations émises et la réalisation des mesures compensatoires par les autorités compétentes.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Veille, réunions, échanges</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : DREAL, OFB / PNMEGMP, Collectivités locales, porteurs de projets, Syndicat Mixte du Bassin du Lay</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotations de fonctionnement DREAL</li> </ul>								

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
MS14	Communication et échanges avec les propriétaires						2		II.5 IV.4	
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>En périphérie immédiate de la réserve (jusqu'à plusieurs centaines de mètres), il existe des secteurs dont la capacité d'accueil de la faune (Pélobate cultripède (<i>Pelobates cultripes</i>) ou la fonction de corridor écologique sont à prendre en compte. Des échanges avec les propriétaires devront permettre d'identifier les potentialités d'actions sur ces secteurs.</p> <p>Par ailleurs, l'information des propriétaires riverains est également indispensable concernant la réglementation et en particulier celle s'appliquant aux espaces et cheminements ouverts au public.</p> <p>Une identification de l'ensemble des propriétaires proches de la réserve sera réalisée et des courriers leur seront envoyés concernant les thématiques liées à la réglementation de la réserve, les corridors écologiques, etc.</p> <p>Les propriétaires rencontrés sur la réserve lors des missions terrains continueront également à être sensibilisés par l'équipe de gestion qui s'applique à consacrer du temps à l'explication des enjeux et objectifs de conservation du site.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunions, échanges, courriers</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotations de fonctionnement DREAL</li> </ul>								

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
MS15	Mise en œuvre de la convention multipartite						2		V.1	I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
<b>Description</b>	<p>Afin d'encadrer la réalisation des animations nature destinées au grand public, le gestionnaire a rédigé une convention multipartite. Cette action consiste à garantir que tout intervenant sur la réserve soit bien signataire de la convention et qu'il respecte l'ensemble de ses engagements.</p> <p>Par ailleurs, un projet pédagogique de la réserve verra le jour au cours de ce plan de gestion (CC7). Pour être retenu dans la convention multipartite, tout projet d'animation devra être en cohérence avec ce projet pédagogique.</p>									
<b>Localisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>									
<b>Méthodologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunions, échanges</li> </ul>									
<b>Période</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année</li> </ul>									
<b>Actions associées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>PA2 : Animations grand public</li> <li>PA3 : Animations à destination de l'enseignement primaire</li> <li>EI5 : Rédaction et mise en œuvre d'un projet pédagogique de la réserve</li> </ul>									
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> </ul>									
<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> </ul>									
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotations de fonctionnement DREAL</li> </ul>									



Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
MS16	<b>Accompagnement des acquisitions foncières ou délégation de la gestion en faveur du Pélobate cultripède</b>						2		IV.4	
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>En complément des actions à mener dans le périmètre de la réserve avec pour objectif le maintien des fonctions des systèmes dunaires, il existe des potentialités d'action en périphérie immédiate de la réserve (jusqu'à plusieurs centaines de mètres).</p> <p>Les évolutions géomorphologiques des systèmes dunaires constatées depuis 2014 et les perspectives d'évolution doivent inciter à étudier toutes les opportunités de gestion conservatoire des habitats périphériques. Ainsi, l'acquisition foncière ou la délégation de la gestion de parcelles protégées de l'influence marine (DPM, parcelles privées...), ainsi que la réalisation d'opérations de génie écologique, augmenteront la capacité de maintien des fonctions écologiques des systèmes dunaires et favoriseront notamment la conservation des populations de Pélobate cultripède à l'échelle locale.</p> <p>Cette démarche s'inscrit dans la thématique de mise en place de corridors écologiques pour la conservation du Pélobate cultripède à l'échelle locale. Une harmonisation et une mutualisation des actions et des moyens entre les différents acteurs de la protection de la nature et les communes sont engagés et seront poursuivis afin de mener à bien cette opération et aboutir à la mise en place de corridors écologiques fonctionnels.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>En périphérie de la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunions, négociations</li> <li>Convention de gestion</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>MS17 : Harmoniser les actions de conservation et de suivis avec les gestionnaires, partenaires techniques et les propriétaires des espaces périphériques</li> <li>IP3 : Création et restauration de mares favorables à la reproduction des amphibiens et de l'entomofaune</li> <li>IP7 : Mise en place de corridors écologiques favorables au Pélobate cultripède</li> </ul>								
<b>Liens DOCOB PNRMP / PG PNMEGMP</b>		<p><b>PNRMP</b> : Objectif opérationnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter les surfaces et la fonctionnalité d'une mosaïque d'habitats</li> <li>Préserver à l'aide des mesures d'encadrement de gestion</li> <li>Conserver les habitats et les espèces caractéristiques du littoral <ul style="list-style-type: none"> <li>Fiche action n°2 : Maintenir dans un bon état de conservation les habitats du cordon dunaire</li> <li>Fiche action n°10 : Restaurer, gérer et protéger les habitats à végétation herbacée haute</li> <li>Fiche action n°23 : Développer les mesures de protection règlementaire</li> </ul> </li> </ul>								

<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>• Partenaires : Collectivités locales, Conservatoire du littoral, PNR, gestionnaires d'espaces naturels, particuliers, etc.</li> </ul>
<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de personnel</li> </ul>
<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dotation de fonctionnement DREAL</li> </ul>



Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
MS17	<b>Harmoniser les actions de conservation et de suivis avec les gestionnaires, partenaires techniques et les propriétaires des espaces périphériques</b>						1		III.5 IV.4	
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>Certains objectifs fixés par le gestionnaire s'inscrivant dans les plans d'action d'autres espaces gérés (PNR MP, PNMEGMP), cette opération consiste à mettre en cohérence et à harmoniser les actions de conservation. Les acteurs locaux de la protection de la nature doivent œuvrer ensemble pour améliorer l'efficacité des actions mises en place. Dans cet optique, le gestionnaire consulte les partenaires techniques et autres gestionnaires pour mutualiser les efforts de conservation à l'échelle locale. La synergie entre les structures est indispensable afin de mener à bien les objectifs fixés.</p> <p>La thématique de mise en place de corridors écologiques fonctionnels pour rétablir des connexions entre les espaces naturels est au centre de cette opération. Une mise en cohérence des actions menées par le PNR Marais poitevin, les gestionnaires de la Réserve biologique de la Pointe d'Arcay, du Conservatoire du littoral, les communes et le gestionnaire de la Belle Henriette est nécessaire pour mener à bien la réalisation de cette opération (IP7).</p> <p>Cette activité concerne également la mise en relation avec les actions menées par le PNMEGMP pour la réussite de la nidification du Gravelot à collier interrompu. Le gestionnaire s'appuie sur la démarche entreprise à l'échelle du PNM pour mener à bien ses objectifs concernant l'amélioration de la réussite de la nidification de l'espèce sur la réserve (IP6).</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunion, échanges</li> <li>Planification des actions</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>IP6 : Mise en place de mesures de protection pour la réussite de la nidification du Gravelot à collier interrompu</li> <li>IP7 : Mise en place de corridors écologiques favorables au Pélobate cultripède</li> <li>MS16 : Accompagnement des acquisitions foncières ou délégation de la gestion en faveur du Pélobate cultripède</li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : OFB / PNMEGMP, PNR, ONF, autres gestionnaires d'ENP, Collectivités locales, Conservatoire du littoral, association de protection de la nature</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> </ul>								

<b>Financement possible</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dotation de fonctionnement DREAL</li></ul>
-----------------------------	--

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
MS18	Accompagner les acteurs socio-économiques pour une prise en compte des enjeux de la réserve						1		V.3	I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>La périphérie de la réserve fait l'objet de nombreuses activités socio-économiques liées notamment au tourisme balnéaire (camping, prestataires touristiques, etc.) et aux activités mytilicoles. Ces activités peuvent affecter significativement les enjeux de conservation de la réserve, c'est pourquoi le gestionnaire se doit d'accompagner les acteurs afin que leurs pratiques soient les plus respectueuses possibles des objectifs et enjeux de conservation du site.</p> <p>Dans le cadre de cette opération, plusieurs interventions du gestionnaire sont prévues auprès des acteurs locaux. Cette action pourra notamment prendre la forme d'une sensibilisation des agents et de la direction des campings, des Maîtres-nageurs sauveteurs, des agents des OT et des ST, des associations d'usagers (char à voile, etc.)</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans et en périphérie de la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunions, échanges, sensibilisation</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>MS2 : Assurer des relations régulières avec les organismes territoriaux, les collectivités locales, les propriétaires, les acteurs locaux et les usagers</li> <li>MS8 : Assurer l'intégration locale de la réserve et la comptabilité des politiques locales de développement du territoire</li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : OFB / PNMEGMP, acteurs professionnels du tourisme et de la mer, structure représentative des usagers, Collectivités territoriales, etc.</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotations de fonctionnement DREAL</li> </ul>								

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
MS19	Assurer l'organisation des données sur le serveur RNNBH de la LPO France (Z:/)						2		VI.4	II
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
<b>Description</b>		<p>Le gestionnaire de la réserve dispose d'un serveur interne LPO où toutes les données de terrain, ainsi que tous les documents produits, sont répertoriés. Cette opération consiste à maintenir une organisation rigoureuse des données sur ce serveur (Z:/) afin qu'elles soient accessibles intuitivement et rapidement. Toutes les données : terrains, rapports, cartographies, etc., doivent être placées sur ce serveur, triées et organisées.</p> <p>Cette opération est notamment importante si un changement de personnel survient au sein de l'équipe de gestion.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Hors réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation de la BDD</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotation de fonctionnement DREAL</li> </ul>								

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
MS20	Compléter l'équipe de gestion en période estivale par le recrutement d'écogardes						1		III.1 V.5	I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		Depuis 2017, le gestionnaire engage des écogardes lors de la saison estivale afin de renforcer la surveillance et la sensibilisation des usagers sur la réserve. Cette opération consiste à assurer le recrutement et la formation d'écogardes pour assurer les missions de surveillance et de sensibilisation de mai à septembre. Les écogardes entretiennent des relations avec les populations locales et les acteurs locaux, ils permettent d'assurer une présence soutenue de l'entité gestionnaire sur le terrain en période de forte fréquentation touristique.								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Recrutement</li> <li>Formation</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Période estivale</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>SP1 : Surveillance du territoire et police de l'environnement</li> <li>MS1 : Assurer le recrutement, l'encadrement et une formation de qualité au personnel de la réserve, bénévoles, étudiants, stagiaires et services civiques</li> <li>MS8 : Assurer l'intégration locale de la réserve et la comptabilité des politiques locales de développement du territoire</li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotation de fonctionnement</li> <li>FEDER</li> </ul>								

Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
MS21	Valoriser les actions et finalités de la réserve sur les réseaux sociaux						2		V.1	I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>Le gestionnaire dispose d'un compte Facebook Réserve Naturelle Nationale de la Belle Henriette. Cette opération consiste à faire vivre ce compte en publiant du contenu de façon hebdomadaire sur les activités de la réserve naturelle, ses enjeux et objectifs de conservation.</p> <p>Le gestionnaire relaiera également les informations concernant les autres espaces protégés du sud-Vendée comme la RNN de Saint-Denis-du-Payré ou la RNN de la Baie de l'Aiguillon, ainsi que celles relatives au PNMEGMP et PNR Marais poitevin.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Publication sur les réseaux sociaux</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>MS11 : Assurer la promotion et la valorisation de la réserve</li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotation de fonctionnement DREAL</li> </ul>								



Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO	FCR
MS22	Mutualisation des modes de gestion et des moyens inter-réserve LPO						2		V.7	I
Calendrier prévisionnel										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Description</b>		<p>La réserve est accompagnée par une équipe de support administratif, technique et financier de la LPO France basée à Rochefort. Cette équipe se compose d'une dizaine de personne, et son intervention annuelle est estimée à 0,4 ETP. Elle assiste l'équipe de gestion dans différents domaines tels que la comptabilité, le travail administratif, l'ancrage territorial, les bases de données, la recherche et protocoles scientifiques, les plans de gestion, etc.</p> <p>Cette opération consiste à travailler en réseau avec les autres réserves gérées par la LPO France et l'équipe du service Espaces Protégés de Rochefort. Elle peut prendre de nombreuses formes et a pour but d'optimiser les moyens et modes de gestion des réserves naturelles.</p> <p>Les gestionnaires sont invités à travailler en réseau et à valoriser au maximum le partage d'expérience, de matériels et de ressources humaines si nécessaire. Les suivis scientifiques sont souvent similaires entre réserve et peuvent donc être réalisés conjointement dans certains cas.</p> <p>De nombreuses missions terrains (police, suivis, animation) peuvent être réalisées en collaboration avec les autres réserves. Cela permettrait d'optimiser les moyens à disposition pour une efficacité de gestion amplifiée.</p>								
<b>Localisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans et hors de la réserve</li> </ul>								
<b>Méthodologie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Concertation entre gestionnaires</li> <li>Partage de matériels et de ressources humaines</li> <li>Homogénéisation des suivis</li> <li>Collaboration dans la réalisation de missions terrains</li> </ul>								
<b>Période</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute l'année</li> </ul>								
<b>Actions associées</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes les actions pouvant être mutualisées entre réserve</li> </ul>								
<b>Mise en œuvre, partenaire et prestataires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre : gestionnaire principal</li> <li>Partenaires : service Espaces Protégés LPO France</li> </ul>								
<b>Nature des dépenses</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel</li> </ul>								
<b>Financement possible</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotations de fonctionnement DREAL</li> </ul>								

## B.6 LE TABLEAU DE BORD : GRILLE PREVISIONNELLE D'INTERPRETATION DES RESULTATS DES INDICATEURS

Au regard de la difficulté pour établir des seuils sur des indicateurs d'état de conservation (biologie d'espèces, évolution d'habitats, etc.), dans un contexte de très forte dynamique hydro-sédimentaire et d'évolution des habitats naturels (et donc d'absence d'état de référence), certains seront à déterminer au cours du plan de gestion une fois un état de référence « fiable » établi. Le conseil scientifique devra être consulté pour valider la véracité des seuils établis et émettre un avis sur la capacité à définir des seuils selon l'indicateur considéré. Uniquement les indicateurs d'état font l'objet d'une grille de lecture des métriques de « très mauvais » à « très bon », les indicateurs de pressions seront évalués de manière argumentée selon la valeur de l'indicateur et de la métrique, sans seuils établis.

**Attention, les couleurs représentent l'état de l'indicateur et n'évaluent pas la qualité de la gestion mise en place !**

### B.6.1 ENJEU I : La libre évolution des habitats naturels dans un contexte sédimentaire très dynamique et de changement climatique

Objectifs à long terme (OLT)	Niveau d'exigence pour l'atteinte de l'OLT	Indicateurs d'état	Métriques	Etat de référence	Indéterminé 0	Très mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4	Très Bon 5
I. Accompagner la libre évolution des habitats naturels	L'habitat "lagune" évolue de manière cohérente avec les évolutions sédimentaires	Variation surfacique interannuelle de la lagune (habitat géomorphologique)	Surface (ha)	Lefort, 2020 1310-2 : 22,8 ha 1330-2 : 8,2 ha 1330-3 : 1,3 ha 1330-5 : 14,1 ha 1140-3 : 134,7 ha => 1150-1 : 181 ha (53 % RN)	Impossible de caractériser une libre évolution	-	-	-	-	-
	Les habitats dunaires évoluent de manière cohérente avec les évolutions sédimentaires	Variation surfacique interannuelle des habitats dunaires	Surface (ha)	Lefort, 2020 1140-1 : 50,2 ha 2110-1 : 16,9 ha 2120-1 : 7 ha 2130-2 : 19,7 ha 2180-2 : 4,7 ha 2190-2 : 0,76 ha => 99 ha (29% RN)	Impossible de caractériser une libre évolution	-	-	-	-	-

Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Etat de référence
I.1 Poursuivre l'acquisition de connaissances sur la dynamique géomorphologique littorale pour être en mesure d'adapter efficacement les objectifs de gestion de la réserve	L'évolution du trait de côte est connue	Suivi de l'évolution du trait de côte	Analyse qualitative des connaissances	SMBL 2021 : L'évolution du trait de côte est connu et suivi
	Les volumes de sables dunaires et leurs évolutions sont connus	Suivi de l'évolution des volumes de sables des systèmes dunaires	Analyse qualitative des connaissances	Photographies réalisées annuellement Les volumes de sable des systèmes dunaires sont partiellement connus
I.2 Etablir des scénarios d'évolution de la réserve au regard des projections du GIEC à l'échelle locale	Des scénarios d'évolution et une stratégie d'action sont produits	Développement de scénarios d'évolution et d'une stratégie d'action	Analyse qualitative de la réalisation	Pas d'état de référence
I.3 Mise en œuvre d'un suivi régulier de la météorologie locale	Un programme de suivi de la météorologie locale est développé	Suivi de la météorologie locale	Analyse qualitative de la réalisation	Pas de suivi de la météorologie locale (2022)
I.4 Anticiper et organiser l'installation et le retrait des aménagements vétustes et de canalisation du public	Les aménagements vétustes sont retirés	Retrait des aménagements voués à disparaître	Nombre d'aménagements enlevés / installés (appréciation qualitative)	2022 : Bon
	Les aménagements de canalisation du public s'adaptent à l'évolution géomorphologique des habitats naturels et ne gêne pas les dynamiques hydro-sédimentaires naturelles	Fonctionnalité des aménagements de canalisation		Les aménagements de canalisation sont complets et entretenus (2022)

## B.6.2 ENJEU II : La lagune et les habitats dunaires de la réserve

Objectifs à long terme (OLT)	Sous-OLT	Niveau d'exigence pour l'atteinte de l'OLT	Indicateurs d'état	Métriques	Etat de référence	Indét 0	Très mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4	Très Bon 5
II. Maintenir le bon état écologique des habitats lagunaires et dunaires	II.a Maintenir le bon état écologique de l'habitat "lagune" et de ses habitats biocénotiques	Le bon état écologique de l'habitat "lagune" se maintient ou s'améliore	Qualification du bon état écologique	Niveau de l'état de conservation selon surface, structure et fonctions, altérations	Pas d'état de référence	-	Etat dégradé	Etat altéré	Etat bon-correct	Etat bon-optimal	
		Le bon état écologique des prés-salés se maintient ou s'améliore	Qualification du BEE des prés-salés atlantiques	Selon les travaux nationaux pour la préfiguration de la qualification du BEE des prés-salés atlantiques (RNNBH site test)	2020 : 44 ha A définir	-	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer
		Le bon état écologique des habitats sédimentaires intertidaux se maintient ou s'améliore	Qualification du BEE des habitats sédimentaires intertidaux, en cours de calibrage (DCE - DCSMM - RNF)	Selon les résultats des travaux nationaux du projet CoEHCO et des protocoles RNF / DCE à venir	A définir selon analyse des données	-	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer
	II.b Maintenir le bon état écologique des habitats dunaires	Le bon état écologique des habitats dunaires se maintient ou s'améliore	Qualification du bon état écologique	Niveau de l'état de conservation selon surface, structure et fonctions, altérations	Pas d'état de référence	-	Etat dégradé	Etat altéré	Etat bon-correct	Etat bon-optimal	

Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Etat de référence
<b>II.1 Réduire les dommages physiques sur les habitats</b>	Aucune infraction constatée concernant la circulation irrégulière de personnes et de véhicules	Evolution des infractions relatives à la dégradation des habitats et de leurs biocénoses : circulation irrégulière de personnes, prélèvement de végétaux, circulation de véhicules motorisés	Nombre d'infractions constatées	2018-2022 : Circulation irrégulière : 93 Prélèvement végétaux : 0 Véhicule : 3
	Conformément au décret de création de la réserve, les modalités de pratique des activités professionnelles, sportives, culturelles et de loisirs sont définies dans la fiche action correspondante afin de réduire les atteintes sur les habitats	Rédaction de la fiche réglementaire		
	Le public est canalisé afin d'éviter les atteintes sur les habitats biocénologiques	Fonctionnalité des infrastructures de canalisation	Analyse qualitative du taux d'infrastructures fonctionnelles	Les aménagements de canalisation sont complets et entretenus (2022)
<b>II.2 Supprimer les prélèvements d'espèces dans la lagune et les milieux dunaires</b>	Aucune infraction constatée concernant le prélèvement d'espèces dans la lagune et les milieux dunaires	Evolution des infractions relatives au prélèvement d'espèces : cueillette et pêche	Nombre d'infractions constatées	2018-2022 (moyenne) : Prélèvement végétaux : 3 Pêche : 7
<b>II.3 Les prélèvements de Coques communes sur l'estran ne remettent pas en cause la pérennité du gisement</b>	Les prélèvements de Coques communes par la pêche à pied de loisir sur les secteurs autorisés n'affectent pas le seuil de densité minimum de reproducteurs	Modélisation du seuil minimum de reproducteurs	Taille et nombre de Coques par stations sur l'estran	2016 - 2020 (moyenne) : Effectif : 507 Taille moyenne : 16,4 mm
<b>II.4 Accompagner les projets d'aménagements pour garantir la bonne prise en compte des enjeux de préservation des espèces, habitats et fonctionnalités de la RN afin de réduire au maximum les atteintes sur la biodiversité</b>	La bonne prise en compte de l'expertise du gestionnaire garantie que les projets d'aménagement ont un minimum d'effets sur les habitats, espèces et fonctions à enjeux de préservation	Intégration des préconisations du gestionnaire par le porteur de projet	Taux de préconisations (intégrées / proposées) aux porteurs de projet dans l'arrêté d'autorisation	100 % sur les travaux commune de La Faute-sur-Mer 70 % commune la Tranche-sur-Mer (signalisation estran)

Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Etat de référence
<b>II.5 Réduire et surveiller le développement des espèces exotiques envahissantes et adapter les mesures de gestion pour une meilleure régulation</b>	Le développement des espèces exotiques envahissantes sur la réserve est réduit	Suivi et régulation des EEE	Nombre d'espèces pour lesquelles une stratégie a été élaborée	Pas d'état de référence
			Taux d'EEE régulées (détruits / recensées *100)	Pas d'état de référence
			Nombre de groupes accueillis pour la régulation des EEE	2017-2022 : 3
	Régulation des espèces animales surabondantes	Nombre de prélèvements	Pas d'état de référence	
Sensibiliser les propriétaires en périphérie de la RN aux EEE	Sensibilisation des propriétaires	Nombre de propriétaires sensibilisés	Pas d'état de référence	
<b>II.6 Réduire la fermeture des milieux dunaires pour garantir la préservation des espèces et habitats à enjeux de préservation (dunes grises, amphibiens, flore, entomofaune)</b>	Arrêter la fermeture du milieu dunaire dans les secteurs prioritaires par le gestionnaire pour favoriser les espèces patrimoniales (orchidées, amphibiens, avifaune, entomofaune, etc.)	Surfaces de milieux dunaires artificiellement boisés restaurés	Taux de surfaces restaurées (surfaces restaurées / identifiées *100)	Pas d'état de référence
<b>II.7 Limiter les pollutions sur la RN</b>	La quantité de macro-déchets est limitée sur la réserve	Evolution des déchets recensés sur la RN	Quantité de déchets par ramassages (kg)	2021 - 2022 : 81 kg / session (3 sessions)
			Nombre de ramassages organisés	Fin 2021- début 2022 : 3 sessions
<b>II.8 Approfondir et mettre à jour les connaissances sur les espèces de la lagune et des milieux dunaires</b>	Le gestionnaire améliore ses connaissances sur la faune et la flore	Nouveaux taxons étudiés	Nouveaux taxons étudiés	Pas d'état de référence
	L'ichtyofaune fréquentant la lagune et l'estran est mieux connue	Inventaire de l'ichtyofaune	Réalisation de l'action (Oui / Non)	Dernières données 2020
	L'entomofaune et l'arachnofaune de la RN est mieux connue	Réalisation	Réalisation en début et fin de PG	Dernier inventaire en 2016
	La répartition des esp. végétales patrimoniales sur la RN est connue et surveillée	Evolution de la répartition de la flore patrimoniale sur la RN	Nombre de stations / pieds en début de PG Nombre de stations / pieds en fin de PG	Dernier inventaire en 2013
	Les espèces de reptiles fréquentant la réserve sont mieux connues	Réalisation	Réalisation de l'inventaire	Pas d'état de référence
	Les espèces de chiroptères fréquentant la réserve sont connues	Réalisation	Réalisation de l'inventaire	Pas d'état de référence

### B.6.3 ENJEU III : L'avifaune en période de reproduction (en particulier le Gravelot à collier interrompu et les passereaux) et en période internuptiale (en particulier les oiseaux d'eau côtiers)

Objectifs à long terme (OLT)	Sous-OLT	Niveau d'exigence pour l'atteinte de l'OLT	Indicateurs d'état	Métriques	Etat de référence	Indét 0	Très mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4	Très Bon 5
III. Maintenir les effectifs d'oiseaux nicheurs (notamment pour le Gravelot à collier interrompu et les passereaux) en période de reproduction et d'oiseaux d'eau côtiers en période internuptiale	III.a Maintenir les effectifs d'oiseaux nicheurs en période de reproduction (Gravelot à collier interrompu et passereaux)	Les effectifs nicheurs de Gravelot à collier interrompu se maintiennent en cohérence avec l'évolution des habitats favorables	Estimation du nombre de couples cantonnés	Nombre de nids avec pontes Nombre de nids observés en simultané Nombre de jeunes observés Analyse cartographique de l'aire de répartition	2021 : 30 nids avec pontes 19 couples estimés 17 poussins observés		0	[1-10[ [1-5] [1-5]	[10-20[ [6-15] [6-10]	[20-30[ [16-30] [11-20]	> 30 > 30 > 20
		Le nombre de cantons des populations de passereaux paludicoles nicheurs se maintient en cohérence avec l'évolution des habitats favorables	Estimation du nombre de couples cantonnés (selon les indices de nidification par type : possible / probable / certain)	Nombre de couples cantonnés Analyse cartographique de l'aire de répartition	2021 : Gorgebleue à miroir : 6 Pipit farlouse : 7 Bergeronnette : 3 Bruant des roseaux : 2		0	[1-2] [1-3[ 1 0	[3-4] [3-5[ 2 1	[5-6] [5-7] 3 2	> 6 > 7 > 3 > 2
		Le nombre de cantons des populations de passereaux dunaires nicheurs se maintient en cohérence avec l'évolution des habitats favorables			2021 : Pipit rousseline : 9 Cochevis huppé : 7 Alouette des champs : 3		0	[1-3[ [1-2[ 0	[3-6[ [2-4[ [1-2[	[6-9] [4-7] [2-3]	> 9 > 7 > 3
	III.b Maintenir les effectifs d'oiseaux d'eau côtiers en période internuptiale	Tendance significativement stable des effectifs d'oiseaux d'eau côtiers en hivernage	Effectifs maximum cumulés en période internuptiale	Effectif maximum cumulé en hivernage	2021 : Hivernage : 11097	% de l'état de référence	< 40 %	[40 - 60[ %	[60 - 80[ %	[80 - 100[ %	> 100 %
		Tendance significativement stable des effectifs d'oiseaux d'eau côtiers en migration pré-nuptiale		Effectif maximum cumulé en pré-nuptial	2021 : Pré-nuptial : 2985	% de l'état de référence	< 40 %	[40 - 60[ %	[60 - 80[ %	[80 - 100[ %	> 100 %

Objectifs à long terme (OLT)	Sous-OLT	Niveau d'exigence pour l'atteinte de l'OLT	Indicateurs d'état	Métriques	Etat de référence	Indét 0	Très mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4	Très Bon 5
		Tendance significativement stable des effectifs d'oiseaux d'eau côtiers en migration postnuptiale		Effectif maximum cumulé en post-nuptial	2021 : Postnuptial : 4704	% de l'état de référence	< 40 %	[40 - 60[ %	[60 - 80[ %	[80 - 100[ %	> 100 %

Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Etat de référence
III.1 Réduire les dérangements de l'avifaune liés aux activités de loisirs	Le dérangement de l'avifaune par les usages est réduit	Evolution du dérangement dans la réserve	Niveau de dérangement (protocole expérimental suivi du dérangement des oiseaux côtiers OFB/PNMEGMP)	Selon analyses de l'étude de Raphaël Leprince / Emmanuel Joyeux OFB
			Nombre d'infractions constatées relatives à la non tenue en laisse des chiens et à la circulation irrégulière de personnes	2018 - 2022 (moyenne annuelle) : Circulation irrégulière : 93 Chien : 101
			Evolution du nombre d'activités sources de dérangement (augmentation, maintien, réduction, suppression)	2022 : 10 / 13 stoppées ou réduites
	Le public est canalisé afin d'éviter les atteintes sur l'avifaune	Fonctionnalité des infrastructures de canalisation	Taux d'infrastructures fonctionnelles (complètes et entretenues)	Les aménagements de canalisation sont complets et entretenus (2022)
III.2 Maintenir l'activité cynégétique en adéquation avec les objectifs de conservation de la réserve	Les modalités d'exercice de la chasse prennent en compte les objectifs de conservation	Evolution de la pression de chasse	Taux de retour des tableaux de prélèvements (%)	2017 - 2022 (moyenne) : 89 %
			Nombre de postes attribués	2017 - 2022 (moyenne) : 58
			Taux de chasseurs ayant prélevés au moins un oiseau (%)	2017 - 2022 (moyenne) : 21%
			Localisation des prélèvements par poste	Pas d'état de référence
III.3 Approfondir les connaissances sur l'avifaune migratrice et nicheuse de la réserve	La réserve contribue aux comptages locaux, nationaux et internationaux sur l'avifaune	Réalisation	Réalisation (oui / non)	Réalisés annuellement (2017-2022)



Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Etat de référence
	Les zones d'alimentation et de reposoir des oiseaux d'eau sont mieux connus	Evolution des surfaces et localisation	Evolution interannuelle de la surface des zones d'alimentation et de repos (ha) Localisation des zones de reposoir et d'alimentation	Pas d'état de référence
<b>III.4 Améliorer les connaissances sur la prédation du Gravelot à collier interrompu en période de reproduction</b>	La prédation sur les nids de Gravelot à collier interrompu est mieux connue	Evolution de la prédation	Taux de prédation par espèces (laridés, corvidés, canidés) (par an)	Pas d'état de référence
<b>III.5 Favoriser la réussite de la reproduction du Gravelot à collier interrompu en mettant en place des mesures de protection expérimentales</b>	Tendance significativement à la baisse des échecs de reproduction du Gravelot à collier interrompu	Réussite de la reproduction	Taux de réussite (avec ou sans dispositifs)	Taux de réussite de la reproduction (constaté) : 2022 : 28% 2021 : 63%

## B.6.4 ENJEU IV : Les populations d'amphibiens dunaires dans un contexte d'évolution géomorphologique et de fragmentation des habitats à l'échelle locale

Objectifs à long terme (OLT)	Sous-OLT	Niveau d'exigence pour l'atteinte de l'OLT	Indicateurs d'état	Métriques	Etat de référence	Indét 0	Très mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4	Très Bon 5
IV. Préserver les populations d'amphibiens dunaires dans un contexte d'évolution géomorphologique et de fragmentation des habitats	IV.a Préserver les effectifs de Pélobate cultripède et de Crapaud calamite	Tendance significativement stable de la reproduction du Pélobate cultripède et du Crapaud calamite dans les mares dunaires	Evolution du nombre de mares utilisées pour la reproduction	Nombre de mares	2021 : 1 mare Pelobate (mare 4) Pas de repro calamite		0/4	1/4	2/4	3/4	4/4
		Tendance significativement stable des effectifs de Pélobate cultripède et de Crapaud calamite	Evolution interannuelle des effectifs	Nombre d'individus observés annuellement Nombre total d'individu tagué Taux de recapture des individus transpondés	A déterminer		A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer
	IV.b Préserver les habitats indispensables à la réalisation complète du cycle de vie des amphibiens dunaires	La surface de mares dunaires favorables à la reproduction des amphibiens est maintenue	Evolution de la surface des dépressions humides intra-dunales (2190-5)	Surface (ha)	Lefort, 2020 : 0,76ha		0	[0,1 - 0,4[	[0,4 - 0,7[	[0,7 - 1]	> 1

Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Etat de référence
<b>IV.1 Développer les connaissances sur les populations de Pélobate cultripède et de Crapaud calamite (biologie, aire de répartition, etc.)</b>	Les connaissances sur la biologie du Pélobate cultripède sont approfondies afin de mettre en place des mesures de gestion adaptées pour la conservation de l'espèce	Structure démographique des populations par transpondage (appréciation qualitative)	Sexe ratio Taille Âge Capacité de déplacement	A déterminer
	Les milieux dunaires en phase de reconstruction et recolonisés par le Pélobate cultripède et le Crapaud calamite sont identifiés	Maillage des milieux favorables de la réserve	Nombre de mailles où les individus ont été contactés Nombre de prospections et surfaces prospectées	Pas de prospection de tous les milieux favorables depuis 2018
<b>IV.2 Augmenter le nombre de mares favorables à la reproduction du Pélobate cultripède et du Crapaud calamite</b>	Tendance significativement à la hausse du nombre de mares favorables à la reproduction du Pélobate cultripède	Création et / ou restauration de mares dunaires sur la réserve	Nombre de mares créées et / ou restaurées	2022 : 4 mares
<b>IV.3 Accompagner les projets d'aménagements in situ pour une meilleure conservation des populations de Pélobate cultripède et de Crapaud calamite</b>	La bonne prise en compte de l'expertise du gestionnaire garantie que les projets d'aménagement ont un minimum d'effets sur les populations d'amphibiens dunaires	Intégration des préconisations du gestionnaire par le porteur de projet	Taux de préconisations (intégrées / proposées) aux porteurs de projet dans l'arrêté d'autorisation	100 % sur les travaux commune de La Faute-sur-Mer 70 % sur la commune de La Tranche-sur-Mer
<b>IV.4 Contribuer à garantir la conservation à long terme des populations de Pélobate cultripède et de Crapaud calamite à l'échelle locale</b>	Articulation des objectifs et des actions de la réserve sur les amphibiens avec les gestionnaires, partenaires techniques et propriétaires des espaces périphériques	Nombre d'objectifs relatifs aux populations d'amphibiens repris dans d'autres documents de gestion / planification à l'échelle locale	Nombre d'objectifs communs	Pas d'état de référence
	Au moins un corridor écologique fonctionnel est mis en place entre la RNNBH et les sites périphériques afin de soutenir les populations d'amphibiens au niveau local	Nombre de corridors écologiques fonctionnels	Nombre de corridors écologiques mis en place	Pas d'état de référence
	La gestion d'au moins cinq parcelles favorables au Pélobate cultripède et au Crapaud calamite est acquise en dehors de la RN pour favoriser sa conservation et font l'objet de création / restauration de mares	Acquisition de parcelles <i>ex situ</i> , restauration et mise en gestion	Nombre de parcelles favorables acquises en gestion	2022 : 3 sites en cours d'acquisition de gestion
			Nombre de mares créées et / ou restaurées hors réserve	2022 : 5 mares (Californie)
		Nombre de propriétaires rencontrés et informés	Pas d'état de référence	

## B.6.5 FACTEUR CLEF DE REUSSITE I : Intégration locale de la RN et pédagogie à l'environnement

Objectifs à long terme (OLT)	Niveau d'exigence pour l'atteinte de l'OLT	Indicateurs d'état	Métriques	Etat de référence	Indét 0	Très mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4	Très Bon 5
<b>V. Poursuivre l'intégration locale de la RN : son identification comme un acteur du territoire, la connaissance et le respect de ses enjeux et objectifs de conservation par les usagers et acteurs</b>	Les acteurs du territoire connaissent la RN, so n patrimoine, sa valeur, etc.	Niveau de connaissance de la RN par les acteurs (DAT)	1. Finalités	4/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
			2. Actions	4/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
			3. Animations connues	3/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
			4. Gestionnaire connu	3/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
			5. Périmètre	3/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
			6. Réglementation connue	5/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
			7. Espèces emblématiques	5/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
			8. Outils de communication	3/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
			9. Contact	5/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
			10. Supports d'information	5/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
	Les acteurs du territoire ont une vision positive de la RN	Niveau d'intérêt	11. Fréquence des visites	5/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
			12. Animations	3/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
			13. Réglementation acceptée	5/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
			14. Importance	5/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
			15. Efficacité	4/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
			16. Gestion	4/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
			17. Gestionnaire	3/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
			18. Plus-values territoire	4/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5

Objectifs à long terme (OLT)	Niveau d'exigence pour l'atteinte de l'OLT	Indicateurs d'état	Métriques	Etat de référence	Indét 0	Très mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4	Très Bon 5
			19. Plus-values perso	4/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
			20. Contraintes	4/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
			21. Evolution du ressenti	3/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
		Niveau d'implication	22. Liens	3/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
			23. Nature des liens	3/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
			24. Participation aux animations	1/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
			25. Ecoute	4/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
			26. Echanges	4/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
		Profils cognitifs des acteurs	27. Evolution des échanges	3/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
			Taux de profils fédérés / environnementaux (%)	Environnementaux : 4% Fédérés : 26 % => <b>30%</b>		[0-5[ %	[5-10[ %	[10-30[ %	[30-50] %	> 50 %
		Vision du grand public (locaux et usagers estivants, etc.)	Selon analyse qualitative des enquêtes terrains	Pas d'état de référence	A déminer	A détermine r	A détermine r	A détermine r	A détermine r	A détermine r

Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Etat de référence
<b>V.1 Valoriser la réserve à travers le développement de la communication et de la pédagogie à l'environnement pour le grand public et les acteurs</b>	Le gestionnaire communique et sensibilise sur ses actions, les richesses naturelles de la réserve et ses enjeux de conservation	Evolution de la communication de la RN	Appréciation qualitative des statistiques du site internet	2022 : Le site internet est fréquenté mais peu de nouveaux contenus
			Appréciation qualitative des statistiques des réseaux sociaux	2022 : Présent sur un seul réseau et peu de publications
			Nombre d'interventions dans les médias	2017-2021 : 6
			Nombre de supports distribués	Plaquettes : 2019-2022 : 17500 distribués
	Evolution des animations	Nombre de personnes sensibilisées par type d'animation et structure	2017-2021 : 559 personnes	
		Nombre de participants aux événements organisés sur la RN (ramassages, etc.)	33 sur 3 événements entre fin 2021 et début 2022	
La RN rédige et met en œuvre son projet pédagogique	Réalisation de l'action	Analyse qualitative de la réalisation du projet pédagogique	2022 : Pas de projet pédagogique	
<b>V.2 Améliorer les outils pédagogiques de la réserve pour la sensibilisation des usagers et acteurs</b>	Le gestionnaire met en place du contenu et des outils de sensibilisation à destination du grand public et des acteurs	Création de contenus et mise en place d'outils de sensibilisation	Nombre d'actions CC réalisées	Pas d'état de référence
<b>V.3 Poursuivre les partenariats développés avec les communes, les services de l'Etat, les structures d'accueil des touristes, les associations locales, etc. pour une meilleure prise en compte de la RN et de ses enjeux de conservation par les acteurs</b>	Les actions mises en place par le gestionnaire se font en coordination avec les différents acteurs du territoire	Coopération entre la RN et les acteurs	Nombre d'événements auxquels participe le gestionnaire	Pas d'état de référence
			Nombre d'acteurs ayant sollicité la RN	2017-2021 : 2
			Nombre d'acteurs sollicités par la RN	2017-2021 : 6
			Nombre de sollicitations mutuelles	2017-2021 : 18

Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Etat de référence
	La RN accompagne les acteurs socio-économiques locaux, et notamment du tourisme, dans la prise en compte des enjeux et objectifs de conservation		Nombre d'acteurs socio-économiques sensibilisés	Pas d'état de référence
<b>V.4 Adapter les activités touristiques, culturelles, sportives et de loisirs aux enjeux et objectifs de la réserve</b>	L'impact des usages liés au tourisme et aux activités sportives, culturelles et de loisirs sur la RN est réduit	Fonctionnalité des aménagements de canalisation et de signalisation	Analyse qualitative du taux d'aménagements de canalisation fonctionnels	2022 : Aménagements de canalisation complets et entretenus
			Analyse qualitative du taux de complétude du dispositif de signalisation réglementaire	2022 : Dispositif de signalisation réglementaire complet
		Evolution des usages	Nombre d'utilisateurs fréquentant le site	2021 : > 500k / an (estimé)
			Evolution du nombre d'activités sources de dérangement (augmentation, maintien, réduction, suppression)	2022 : 10 / 13 stoppées ou réduites
<b>V.5 Assurer le respect de la réglementation</b>	La réglementation est respectée et les infractions constatées sur la RN sont limitées	Evolution des infractions constatées	Nombre d'infractions constatées par an	2022 : 292
		Moyens dédiés à la surveillance	Nombre d'heures / an / agent (ETP en heure)	Pas d'état de référence
			Taux de complétude des aménagements de signalisation des limites terrestres	2022 : 95 %
<b>V.6 Améliorer l'identification du périmètre de la réserve pour les usagers et acteurs</b>	Les limites de la réserve et les espaces ouverts au public sont identifiables et connus des usagers et acteurs	Taux de complétude des aménagements de signalisation réglementaire	Taux de complétude des aménagements de signalisation des limites marines	2022 : 0 %
<b>V.7 Valoriser les pratiques de gestion entre espaces protégés pour une mise en cohérence des actions et une optimisation des moyens (objectifs communs, protocoles, etc.)</b>	La RN s'implique dans des programmes de recherche et de gestion nationaux	Nombre de programmes nationaux impliquant la RN (protocoles, etc.)	Nombre	2022 : 5
	Une gestion concertée et bénéfique à l'ensemble du réseau d'acteurs de la protection de la nature est mise en place	Implication du gestionnaire dans le réseau d'acteurs de protection de la nature	Analyse qualitative	

Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Etat de référence
V.8 S'impliquer dans la formation des futurs professionnels de la gestion et de la protection de la nature	La réserve s'implique dans la formation d'étudiants et de jeunes diplômés dans le secteur de l'environnement / protection de la nature	Evolution du nombre d'étudiants ou de jeunes diplômés accueillis	Nombre de stagiaires / VSC	2012 - 2022 : 7
			Nombre de groupe étudiants	2017 - 2021 : 10

### B.6.6 FACTEUR CLEF DE REUSSITE II : Bon fonctionnement administratif et financier de la RN

Objectifs à long terme (OLT)	Niveau d'exigence pour l'atteinte de l'OLT	Indicateurs d'état	Métriques	Etat de référence	Indét 0	Très mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4	Très Bon 5
VI. Assurer le fonctionnement optimal de la RN pour ses missions de préservation, d'acquisition de connaissances et de sensibilisation du public	La gouvernance de la RN est optimale et conforme à la convention de gestion	La réserve a un plan de gestion, il est mis en œuvre et évalué conformément aux préconisations de la méthode CT88	Appréciation qualitative	Bon	-	Non	Validé / en cours de validation mais non mis en œuvre	Validé, mis en œuvre, rapport d'activité annuel	Validé, mis en œuvre, rapport d'activité annuel, évaluation complète (conforme au CT88) sauf échancier	Validé, mis en œuvre, rapport d'activité annuel, évaluation complète (conforme au CT88) échancier compris
		La réserve possède un comité consultatif de gestion qui se réunit une fois par an	Appréciation qualitative	Bon	-	Non	En cours de création	Réunions irrégulières	Oui, CC se réunit une fois par an	Oui, CC se réunit une fois par an et est complété par des groupes de travail participatif



Objectifs à long terme (OLT)	Niveau d'exigence pour l'atteinte de l'OLT	Indicateurs d'état	Métriques	Etat de référence	Indét 0	Très mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4	Très Bon 5
		La réserve possède un conseil scientifique qui se réunit une fois par an	Appréciation qualitative	Très bon	-	Non	En cours de création	Réunions irrégulières	Oui, CS se réunit une fois par an	Oui, CS se réunit une fois par an et est consulté pour avis

Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Etat de référence
<b>VI.1 Doter la réserve d'un Vade mecum</b>	Le Vade mecum de la réserve est rédigé et validé par le conseil scientifique	Réalisation de l'action	Réalisation (Oui / Non)	2022 : Non
<b>VI.2 Assurer la gestion administrative et financière de la RN</b>	La gestion administrative et financière de la RN est organisée et planifiée	Respect de l'équilibre budgétaire	Respect de l'équilibre budgétaire	2022 : Budget excédentaire (dotation amortissement)
		Financements pour la réalisation des activités définies au PG (hors fonctionnement)	Taux de financements trouvés	2017 - 2021 : 85 %
		Démarche de Développement durable	Nombre d'actions engagées	
	Le personnel est organisé, formé et compétent	Gestion de l'équipe et formation du personnel	Taux d'agents ayant suivi au moins une formation	2017 - 2021 : 100 %
			Nombre de réunions d'équipe	2022 : 1 / semaine
<b>VI.3 Assurer le complément, la maintenance et le remplacement du matériel et des locaux de la RN</b>	Le matériel de la réserve est complet, entretenu et opérationnel	Réalisation complète, partielle ou nulle	Réalisation (Oui / Non)	2022 : Matériel fonctionnel et locaux éloignés de la réserve
	Acquisition et entretien de locaux proches de la réserve			

<b>VI.4 Structurer, standardiser et analyser les données brutes issues des missions sur le terrain afin d'évaluer l'efficacité et la pertinence des suivis et d'adapter les protocoles et les mesures de gestion en conséquence</b>	100% des données sont structurées, standardisées et analysées	Avancement de la bancarisation et de l'analyse des données	Taux de données bancarisées et exploitables	2022 : > 80 % des données bancarisées
			Nombre de rapports analytiques produits sur les activités	2022 : 0
	Les données sur le serveur de la RNNBH (Z:) sont organisées de manière instinctive	Réalisation	Réalisation (Oui / Non)	2022 : Partiellement

## TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Schéma logique de la nouvelle méthodologie d'élaboration des plans de gestion de réserves naturelles (inspiré de Douard et Fiers, 2015 et Bernard, 2018).....	6
--	---

## TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Liste des facteurs pouvant influencer l'atteinte des objectifs à long terme .....	14
Tableau 2 : Déclinaison des objectifs à long terme en objectifs opérationnels.....	16

## BIBLIOGRAPHIE

- Goffé, L., 2011. Etat de conservation des habitats d'intérêt communautaire des dunes non boisées du littoral atlantique. Méthode d'évaluation à l'échelle du site N2000. (Rapport SPN 2011-18 No. Version 1). Museum national d'Histoire Naturelle / Office National des Forêts / Conservatoire Botanique National de Brest.
- Herbrecht, F., 2015. Etude de la faune invertébrée de la réserve naturelle nationale de la casse de la Belle Henriette. GRECIA.
- Lepareur, F., Bertrand, S., Papuga, G., Richeux, M., 2013. État de conservation de l'habitat 1150 "Lagunes côtières" - Méthode d'évaluation à l'échelle du site Natura 2000 - Guide d'application. MNHN.
- Maillet, G., 2013. Protocole commun de suivi des amphibiens des mares à l'aide d'Amphicapt. Réserve Naturelle de France.
- Maréchal A., 2021. Diagnostic d'ancrage territorial de la Réserve Naturelle Nationale de la Casse de la Belle Henriette. LPO France.
- OFB, 2018. Plan de gestion de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis.
- Terrisse, J., Déat, E., 2013. RNN de la Casse de la Belle-Henriette (85): cartographie de la flore patrimoniale et des habitats. LPO France.
- Texier, A., Cardot, O., Beneteau, M., 2022. Document d'objectifs du site "Natura 2000 Marais poitevin."